



Chambre des communes
Canada

SITUATION DE LA DETTE AGRICOLE - 1991

RAPPORT DU COMITÉ PERMANENT DE L'AGRICULTURE

MAI 1991

CHAMBRE DES COMMUNES

HOUSE OF COMMONS

Fascicule n° 56

Issue No. 56

Le mardi 26 mars 1991

Tuesday, March 26, 1991

Le mardi 9 avril 1991

Tuesday, April 9, 1991

Le jeudi 11 avril 1991

Thursday, April 11, 1991

Président: Harry Brightwell

Chairman: Harry Brightwell

Procès-verbaux et témoignages du Comité permanent de

Minutes of Proceedings and Evidence of the Standing Committee on

L'Agriculture

Agriculture

CONCERNANT:

SITUATION DE LA DETTE AGRICOLE - 1991

Conformément à l'article 103 de la Loi sur l'accès à l'information (R.S.C. (1985), c. 42), a study of Canadian
Fondement légal visé au Canada

T. COMPKIN

INCLUDING

Quatrième rapport à la Chambre

Fourth Report to the House

RAPPORT DU COMITÉ PERMANENT DE L'AGRICULTURE

MAI 1991

Deuxième session de la trentième législature
1990-1991-1992

Second Session of the Thirty-First Parliament
1990-91-92



SITUATION DE LA DETTE AGRICOLE - 1991

RAPPORT DU COMITÉ PERMANENT DE L'AGRICULTURE

MAI 1991



Publié en conformité de l'autorité du Président de la Chambre des communes par l'Imprimeur de la Reine pour le Canada

En vente: Centre d'édition du gouvernement du Canada, Approvisionnement et Services Canada, Ottawa, Canada K1A 0S9

CHAMBRE DES COMMUNES

HOUSE OF COMMONS

Fascicule n° 56

Issue No. 56

Le mardi 26 mars 1991

Tuesday, March 26, 1991

Le mardi 9 avril 1991

Tuesday, April 9, 1991

Le jeudi 11 avril 1991

Thursday, April 11, 1991

Président: Harry Brightwell

Chairman: Harry Brightwell

Procès-verbaux et témoignages du Comité permanent de

Minutes of Proceedings and Evidence of the Standing Committee on

l'Agriculture

Agriculture

CONCERNANT:

RESPECTING:

Conformément à l'article 108(2) du Règlement, étude sur l'endettement agricole au Canada

Pursuant to Standing Order 108(2), a study of Canadian farm debt

Y COMPRIS:

INCLUDING:

Quatrième rapport à la Chambre

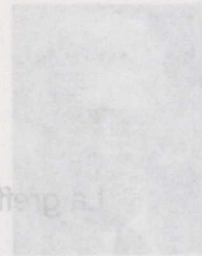
Fourth Report to the House



Ken Hughes
Progressiste conservateur
Macleod (Alberta)



Carmen Desjardis
Progressiste conservateur
Moose Jaw - Lake Centre
(Saskatchewan)



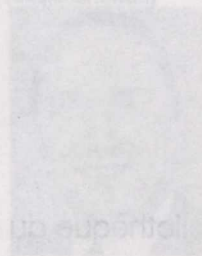
Julie Gauthier
Progressiste conservateur
Juliette (Québec)



Joe McQuinn
Libéral
Egmont (Île-du-Prince-Édouard)



Ken Monteith
Progressiste conservateur
Bain - Norfolk (Ontario)



Geoff Wilson
Progressiste conservateur
Swift Current - Maple Creek - Assiniboia
(Saskatchewan)



Lyle Vanciel
Libéral
Prince Edward



Sonya Dakers
Libéral
Prince Edward

Deuxième session de la trente-quatrième législature,
1989-1990-1991

Second Session of the Thirty-fourth Parliament,
1989-90-91

COMITÉ PERMANENT DE L'AGRICULTURE

PRÉSIDENT : Harry Brightwell

VICE-PRÉSIDENT : Gaby Larrivée

MEMBRES

Vic Althouse

Ralph Ferguson

Maurice Foster

Al Horning

Ken Hughes

Rod Laporte

Joe McGuire

Ken Monteith

Ross Stevenson

Greg Thompson

Lyle Vanclief

Geoff Wilson

La greffière du Comité

Carmen DePape

Du Service de recherche de la Bibliothèque du Parlement

Sonya Dakers, coordonatrice en recherche

Len Christie, attaché de recherche

MEMBRES DU COMITÉ PERMANENT DE L'AGRICULTURE



Harry Brightwell
Président
Progressiste conservateur
Perth – Wellington – Waterloo (Ontario)



Vic Althouse
Néo-démocrate
Mackenzie (Saskatchewan)



Ralph Ferguson
Libéral
Lambton – Middlesex (Ontario)



Maurice Foster
Libéral
Algoma (Ontario)



Al Horning
Progressiste conservateur
Okanagan Centre (Colombie-Britannique)



Ken Hughes
Progressiste conservateur
Macleod (Alberta)



Rod Laporte
Néo-démocrate
Moose Jaw – Lake Centre
(Saskatchewan)



Gaby Larrivée
Vice-président
Progressiste conservateur
Joliette (Québec)



Joe McGuire
Libéral
Egmont (Île-du-Prince-Édouard)



Ken Monteith
Progressiste conservateur
Elgin – Norfolk (Ontario)



Ross Stevenson
Progressiste conservateur
Durham (Ontario)



Greg Thompson
Progressiste conservateur
Carleton – Charlotte
(Nouveau-Brunswick)



Lyle Vanclief
Libéral
Prince Edward – Hastings
(Ontario)



Geoff Wilson
Progressiste conservateur
Swift Current – Maple Creek – Assiniboia
(Saskatchewan)

LE COMITÉ PERMANENT DE L'AGRICULTURE

TABLE DES MATIÈRES

a l'honneur de présenter son

Page

QUATRIÈME RAPPORT

MOT DU PRÉSIDENT

Conformément au mandat qui lui avait été confié en vertu de l'article 108(2) du Règlement, le Comité a examiné la situation financière des agriculteurs du Canada pour faire suite au rapport intitulé *Le problème de 22 milliards de dollars : solutions possibles de restructuration de la dette agricole* qu'il a déposé au cours de la deuxième session de la trente-troisième législature, en juillet 1988.

CHAPITRE I : INTRODUCTION	1
A. LES RAISONS DE CETTE ÉTUDE	1
B. LES OBJECTIFS	2
C. STRUCTURE DU RAPPORT	2
CHAPITRE II : APERÇU HISTORIQUE RÉCENT	5
A. ÉVOLUTION DU CAPITAL ET DE LA DETTE	5
1.0 Le capital agricole	5
2.0 La dette agricole	7
B. FACTEURS INFLUENÇANT LA STRUCTURE DU CAPITAL ET LA DETTE	8
1.0 Le revenu net	8
2.0 Les taux d'intérêt	11
3.0 Le coût des intrants agricoles	16
C. SOMMAIRE	16
CHAPITRE III : ANALYSE DE LA STRUCTURE FINANCIÈRE AGRICOLE	21
A. STRUCTURE ACTUELLE DE LA DETTE AGRICOLE	21
B. ANALYSE DE LA STRUCTURE ET DES CONDITIONS FINANCIÈRES AGRICOLES, 1987 ET 1989	24
1.0 Définition du risque financier	25
2.0 Comparaison du risque relatif par province, par production et par groupe de revenu	27

TABLE DES MATIÈRES

	Page
MOT DU PRÉSIDENT	ix
LISTE DES TABLEAUX ET DES GRAPHIQUES	xi
SOMMAIRE	xv
CHAPITRE I : INTRODUCTION	1
A. LES RAISONS DE CETTE ÉTUDE	1
B. LES OBJECTIFS	2
C. STRUCTURE DU RAPPORT	2
CHAPITRE II : APERÇU HISTORIQUE RÉCENT	5
A. ÉVOLUTION DU CAPITAL ET DE LA DETTE	5
1.0 Le capital agricole	5
2.0 La dette agricole	7
B. FACTEURS INFLUENÇANT LA STRUCTURE DU CAPITAL ET LA DETTE	8
1.0 Le revenu net	8
2.0 Les taux d'intérêt	11
3.0 Le coût des intrants agricoles	18
C. SOMMAIRE	19
CHAPITRE III : ANALYSE DE LA STRUCTURE FINANCIÈRE AGRICOLE	21
A. STRUCTURE ACTUELLE DE LA DETTE AGRICOLE	21
B. ANALYSE DE LA STRUCTURE ET DES CONDITIONS FINANCIÈRES AGRICOLES, 1987 ET 1989	24
1.0 Définition du risque financier	25
2.0 Comparaison du risque relatif par province, par production et par groupe de revenu	27

	Page
3.0 Les agriculteurs par catégorie de risque	30
4.0 Dette excédentaire	34
C. SOMMAIRE	37
CHAPITRE IV : SCÉNARIOS FUTURS	39
A. PRÉVISIONS DÉCOULANT DE L'HYPOTHÈSE DE BASE	39
B. PRÉVISIONS DÉCOULANT D'UNE AUGMENTATION DU COÛT DES INTRANTS	44
C. PRÉVISIONS OPTIMISTES	47
D. TAUX D'INTÉRÊT PLUS ÉLEVÉS ET INFLATION ACCRUE	50
E. TAUX D'INTÉRÊT MOINS ÉLEVÉS ET INFLATION MODÉRÉE	53
F. ÉVALUATION DU RÉGIME D'ASSURANCE DU REVENU BRUT	55
1.0 Analyse globale	56
2.0 Analyse d'une exploitation type	58
CHAPITRE V : SOMMAIRE ET CONCLUSIONS	61
ANNEXE A : CARACTÉRISTIQUES FINANCIÈRES DES AGRICULTEURS CANADIENS SELON LA PROVINCE ET LE SECTEUR DE PRODUCTION, 1990	67
ANNEXE B : SCÉNARIOS HYPOTHÉTIQUES	71
NOTES RELATIVES À L'INTERPRÉTATION ET AU CALCUL DES RATIOS FIGURANT À L'ANNEXE B	71
SCÉNARIOS HYPOTHÉTIQUES	71
PROCÈS-VERBAUX	87

LISTE DES MOTS DU PRÉSIDENT ET DES GRAPHIQUES

En 1988, le Comité permanent de l'agriculture a analysé la situation financière des agriculteurs du Canada et a constaté que les deux tiers d'entre eux étaient dans une bonne position, tandis que les autres assumaient une dette qu'il leur était pratiquement impossible de rembourser.

Le présent document montre que le Comité permanent entretient toujours les mêmes inquiétudes au sujet de cette dette, qui demeure un problème majeur pour les agriculteurs du Canada. On estime que près de 5 milliards de dollars de frais d'intérêt impayés ont été refinancés depuis 1975. Ce chiffre est proche du montant de la dette impayée dont on ne peut assurer le service. Le montant de la dette a diminué en Saskatchewan, mais il n'en va pas ainsi pour la plupart des provinces du Canada.

Le rapport du Comité permanent compare la situation financière du secteur de l'agriculture en 1987 et en 1989. Il examine également ce qu'il pourrait advenir de la dette en 1992 dans des conditions économiques différentes. Le Comité admet qu'il est dangereux de faire des prévisions lorsque toutes les données ne sont pas disponibles, mais il estime tout de même que cet exercice est important pour prévoir les difficultés financières éventuelles.

Le Comité permanent tient à remercier le D^r Ralph Ashmead, de la société Ashmead Economic Research Inc., pour son analyse spéciale du Sondage agricole 1990 de la Société du crédit agricole, pour les prévisions faites à partir de son modèle de financement agricole et pour leur interprétation. Il tient également à remercier le personnel de recherche du Comité, Len Christie, Sonya Dakers et le D^r John Dawson, de leur aide dans la préparation du présent rapport, ainsi que la greffière du Comité, Carmen DePape, de son excellent travail administratif.

Le président du Comité permanent de l'agriculture,

Harry Brightwell

CHAPITRE III – ANALYSE DE LA STRUCTURE FINANCIÈRE AGRICOLE

Tableau 3.1 Dette moyenne et relative par région, 1989 et 1990

LISTE DES TABLEAUX ET DES GRAPHIQUES

	Page
CHAPITRE II – APERÇU HISTORIQUE RÉCENT	5
Graphique 2.1 Évolution des valeurs totales en capital au Canada et aux États-Unis, 1970 – 1989	6
Graphique 2.2 Évolution du niveau de la dette au Canada et aux États-Unis, 1970 – 1989	7
Graphique 2.3 Évolution du revenu agricole total, Canada et États-Unis, 1970 – 1990	9
Graphique 2.4 Comparaison du revenu agricole net par exploitation, Canada et États-Unis, 1970 – 1989	10
Graphique 2.5 Taux d'intérêt agricoles effectifs, Canada et États-Unis, 1970 – 1990	12
Graphique 2.6 Taux d'intérêt effectifs et déclarés au Canada, 1970 – 1990	13
Graphique 2.7 Différence entre les taux d'intérêt effectifs et déclarés, Canada, 1970 – 1990	14
Graphique 2.8 Intérêt en souffrance sur la dette agricole canadienne, 1970 – 1989	15
Graphique 2.9 Versements annuels d'intérêt agricole aux taux effectifs et déclarés, Canada, 1970 – 1989	16
Graphique 2.10 Versements d'intérêt (taux effectif) en proportion du total des décaissements d'entreprise, Canada, 1970 – 1989 ..	17
Graphique 2.11 Revenu agricole net total en proportion des versements d'intérêt, Canada, 1970 – 1989	18
CHAPITRE III – ANALYSE DE LA STRUCTURE FINANCIÈRE AGRICOLE	21
Tableau 3.1 Dette moyenne et relative par région, 1988 et 1990	22

	Page
Tableau 3.2	Total de la dette en souffrance par région, 1988 et 1990 23
Tableau 3.3	Répartition de la dette agricole par type de production, 1er janvier 1990 24
Tableau 3.4	Facteur de risque pour différents ratios de la dette à l'actif et du service de la dette 26
Tableau 3.5	Estimation du risque moyen par province ou par région, 1987 et 1989 28
Tableau 3.6	Estimation du risque moyen par entreprise, 1987 et 1989 29
Tableau 3.7	Estimation du risque moyen par production et par groupe de revenu, 1989 30
Tableau 3.8	Estimation du nombre d'agriculteurs par catégorie de risque, 1987 et 1989 31
Tableau 3.9	Comparaison par catégorie de risque et par type de production, 1989 32
Tableau 3.10	Nombre d'agriculteurs insolvable par région, 1987 et 1989 33
Tableau 3.11	Pourcentage d'agriculteurs insolvable par région, 1989 33
Tableau 3.12	Montant de la dette excédentaire par province, 1987 et 1989 35
Tableau 3.13	Montant de la dette remboursable et de la dette excédentaire par région, 1989 35
Tableau 3.14	Dette excédentaire par type de production, 1987 et 1989 36
Tableau 3.15	Dette excédentaire par groupe de revenu, 1987 et 1989 37
CHAPITRE IV – SCÉNARIOS FUTURS 39	
Tableau 4.1	Dette excédentaire selon la région, prévisions découlant de l'hypothèse de base, 1989 et 1992 41
Graphique 4.1	Répartition proportionnelle de la dette excédentaire par région, prévisions découlant de l'hypothèse de base, 1992 42

Graphique 4.2	Répartition proportionnelle de la dette excédentaire par production, prévisions découlant de l'hypothèse de base, 1992	42
Tableau 4.2	Dette excédentaire par production, prévisions découlant de l'hypothèse de base, 1989 et 1992	43
Tableau 4.3	Dénombrement des exploitations par catégorie de risque, 1989 et 1992	43
Tableau 4.4	Dette excédentaire selon la région, prévisions de coûts plus élevés, 1989 et 1992	45
Tableau 4.5	Dette excédentaire par production, prévisions de coûts plus élevés, 1989 et 1992	46
Tableau 4.6	Dénombrement des exploitations par catégorie de risque, prévisions de coûts plus élevés, 1989 et 1992	46
Tableau 4.7	Dette excédentaire selon la région, prévisions optimistes, 1989 et 1992	48
Tableau 4.8	Dette excédentaire par production, prévisions optimistes, 1989 et 1992	49
Tableau 4.9	Dénombrement des exploitations par catégorie de risque, prévisions optimistes, 1989 et 1992	49
Tableau 4.10	Dette excédentaire selon la région, prévisions de taux d'intérêt élevés, 1989 et 1992	51
Tableau 4.11	Dette excédentaire par production, prévisions de taux d'intérêt élevés, 1989 et 1992	52
Tableau 4.12	Dénombrement des exploitations par catégorie de risque, prévisions de taux d'intérêt élevés, 1989 et 1992	52
Tableau 4.13	Dette excédentaire par région, faibles taux d'intérêt, 1989 et 1992	54
Tableau 4.14	Dette excédentaire par production, faibles taux d'intérêt, 1989 et 1992	54

	Page
Tableau 4.15	23
Dénombrement des exploitations par catégorie de risque, faibles taux d'intérêt, 1989 et 1992	55
Tableau 4.16	24
Indemnités et primes prévues en vertu du RARB, provinces des Prairies, 1991 et 1992	57
Tableau 4.17	26
Incidence du RARB dans un contexte d'endettement élevé ou d'endettement faible, exploitation type, 1991	59
CHAPITRE V – SOMMAIRE ET CONCLUSIONS	61
Tableau 5.1	63
Récapitulation de la dette excédentaire selon la région et le scénario	63
Tableau 5.2	64
Récapitulation de la dette excédentaire selon la production et le scénario	64
Tableau 5.3	65
Récapitulation du nombre d'agriculteurs par catégorie de risque et scénario	65
ANNEXE A: CARACTÉRISTIQUES FINANCIÈRES DES AGRICULTEURS CANADIENS SELON LA PROVINCE ET LE SECTEUR DE PRODUCTION, 1990	67
ANNEXE B: SCÉNARIOS HYPOTHÉTIQUES	71
Prévisions découlant de l'hypothèse de base pour 1992	74
Prévisions de coûts plus élevés en 1992	76
Prévisions optimistes pour 1992	78
Prévisions de taux d'intérêt plus élevés et d'une inflation accrue en 1992 ...	80
Prévisions de taux d'intérêt moins élevés et d'une inflation modérée en 1992	82

SOMMAIRE

La dette agricole demeure un problème structurel majeur pour les agriculteurs canadiens. L'encours de la dette des producteurs agricoles demeure supérieur à 22 milliards de dollars, soit une faible diminution par rapport au niveau record de 23,2 milliards de dollars atteint en 1987.

Le Comité permanent de l'agriculture constate que la situation financière agricole s'est légèrement améliorée depuis la publication, en 1988, de son rapport intitulé *Le problème de 22 milliards de dollars : Solutions possibles de restructuration de la dette agricole*. Néanmoins, la persistance du problème de la dette est particulièrement frappante lorsqu'on la compare aux États-Unis, où la dette agricole globale a diminué de 40 p. 100 au cours des années 80.

La présente étude a pour but de mettre à jour le rapport antérieur du Comité sur la dette agricole. Elle porte sur le niveau actuel de la dette agricole et sur les facteurs qui maintiennent la dette à ce niveau; elle cherche également à prévoir les effets possibles de la conjoncture économique future sur l'endettement agricole et les conséquences de la dette pour les agriculteurs.

Les caractéristiques de la dette agricole exposées au chapitre II aident à mieux comprendre pourquoi la dette demeure à son niveau actuel. Ainsi, elle est restée élevée au Canada à cause essentiellement de la propension des prêteurs, tant privés que gouvernementaux, à refinancer la dette en souffrance ou impayée. Si les taux d'intérêt du marché ont été généralement supérieurs au Canada, les taux d'intérêt effectivement payés ont été inférieurs à ceux des États-Unis, non seulement grâce aux bonifications directes d'intérêt, mais aussi parce que le coût des intérêts impayés a été amorti dans de nouveaux prêts. Par exemple, on estime que près de 5 milliards de dollars de frais d'intérêt impayés ont été refinancés depuis 1975. Notre étude indique que ce chiffre correspond au montant de la dette excédentaire ou de la dette non remboursable. Les données montrent que le niveau artificiellement élevé de la dette et de la valeur immobilière des exploitations agricoles canadiennes est en partie attribuable aux politiques antérieures de soutien du revenu et de crédit.

La répartition régionale de la dette agricole, dont il est question au chapitre III, montre que la dette moyenne par exploitation a augmenté dans toutes les provinces, sauf en Colombie-Britannique, en Saskatchewan et au Manitoba. L'Alberta, notamment, domine toutes les provinces au chapitre de la dette moyenne par exploitation.

Une comparaison de la situation financière des agriculteurs en 1987 et en 1989, en fonction de leur dette par rapport à leur actif et de leur capacité de remboursement (ratio du service de la dette), permet de constater qu'il y a eu une légère amélioration. La situation des éleveurs de bovins et de porcs et celle des exploitations soumises à la gestion de l'offre présentent un risque accru, tandis que le contraire est vrai pour les autres productions. Du point de vue du revenu, les exploitations à faible revenu présentent généralement moins de risque que celles à revenu élevé.

Le nombre d'agriculteurs qui présentent le plus haut risque, c'est-à-dire qui sont insolubles selon cette étude, est demeuré presque constant (plus de 47 000) entre 1987 et 1989. Ces agriculteurs risquent de perdre leur exploitation agricole. L'étude montre que ce groupe est peu susceptible de pouvoir tirer parti de nouvelles subventions ou d'une aide spéciale.

Une part importante de l'analyse des problèmes financiers dans le secteur agricole consiste à évaluer le montant de la dette excédentaire des agriculteurs. La dette excédentaire est le montant de la dette totale qui ne peut être remboursé à temps dans les conditions actuelles de revenu et de coûts. L'étude montre que, si la dette excédentaire est demeurée à peu près au même niveau entre 1987 et 1989, c'est-à-dire 4,8 milliards de dollars, sa répartition d'une région à l'autre a changé, l'Alberta et les provinces de l'Atlantique ayant enregistré la plus forte hausse et le Manitoba la plus forte baisse. Le montant de la dette excédentaire a commencé à se stabiliser en Saskatchewan par suite de la réduction de la dette totale de 1 milliard de dollars enregistrée au cours des deux dernières années; toutefois, la dette excédentaire représente encore une part importante de la dette en souffrance.

Afin de comprendre l'évolution possible de la dette agricole et l'influence éventuelle des différents facteurs en jeu, nous avons envisagé cinq scénarios de la structure financière de l'industrie. L'étude reconnaît que ces projections sont approximatives puisqu'elles sont faites à partir de prévisions de changements qui pourraient se produire dans l'industrie en cette période incertaine. Les divers scénarios sont présentés au chapitre IV.

Le scénario de base s'appuie sur des prévisions actuelles concernant le revenu agricole, les versements gouvernementaux, les coûts et les taux d'intérêt. Dans l'ensemble, ces prévisions laissent présager une légère augmentation de la dette excédentaire totale. Le problème de l'endettement touche de plus en plus l'industrie soumise à la gestion de l'offre, qui avait été à peu près épargnée au cours des années 80.

Le deuxième scénario illustre l'incidence de frais d'exploitation plus élevés que prévu. Cette possibilité est jugée particulièrement pertinente, étant donné que la capacité de contenir les frais d'exploitation dépendra de la fluctuation des prix de l'énergie et de la capacité d'adapter les intrants en conséquence. Les résultats montrent une augmentation plus marquée de la dette excédentaire. Une telle augmentation des coûts risque d'avoir de graves répercussions sur les agriculteurs du Québec et de la Saskatchewan.

Le troisième scénario évalue la possibilité d'un redressement des prix dans le secteur céréalier et d'un raffermissement parallèle des autres prix agricoles. Dans le cas des céréales, cette possibilité existe en raison du niveau relativement bas des stocks et du pessimisme actuel des céréaliculteurs, qui sont susceptibles de faire chuter la production. Selon ce scénario, la dette excédentaire diminuerait sensiblement en Saskatchewan et dans les provinces de l'Atlantique. Les exploitations soumises à la gestion de l'offre et d'autres groupes seraient ceux qui en profiteraient le moins.

La quatrième prévision du chapitre évalue l'incidence d'une hausse imprévue des taux d'intérêt et de l'inflation sur le secteur. Les résultats de ce scénario sont semblables à ceux que produirait une hausse du coût des intrants. L'industrie soumise à la gestion de l'offre serait touchée, en particulier au Québec. La dette excédentaire enregistrerait aussi une hausse marquée en Saskatchewan, tandis que les effets seraient plus modérés dans les autres régions.

Enfin, on évalue l'incidence d'une baisse des taux d'intérêt. Ce scénario ramène la viabilité du secteur aux conditions de 1989. L'Alberta profiterait davantage d'une baisse des taux d'intérêt, étant donné qu'elle a actuellement la dette la plus élevée.

Une évaluation distincte du Régime d'assurance du revenu brut (RARB) montre que le programme aura, à tout le moins en 1991 et 1992, une incidence positive sur le revenu agricole. Il est particulièrement intéressant de noter que son application protégera les agriculteurs très endettés d'un effondrement des prix ou du rendement.

Une partie de l'industrie est en si mauvaise posture qu'aucun des scénarios économiques proposés n'aura de grande incidence sur sa situation actuelle. La plupart des scénarios montrent qu'il ne faut pas s'attendre à une réduction de la dette agricole au Canada. Les problèmes financiers de certains agriculteurs persisteront et on continuera donc à solliciter l'aide des deux paliers de gouvernement au moindre fléchissement du revenu.

CHAPITRE I

INTRODUCTION

A. LES RAISONS DE CETTE ÉTUDE

En juillet 1988, le Comité permanent de l'agriculture publiait son rapport intitulé *Le problème de 22 milliards de dollars : Solutions possibles de restructuration de la dette agricole*. Cette étude avait pour principal objet le niveau de la dette, ses répercussions sur la viabilité des agriculteurs et les solutions possibles pour réduire la dette et ses coûts.

Bien que l'agriculture ait bien changé au cours des deux années qui se sont écoulées depuis la publication de ce rapport, le niveau de la dette agricole au Canada est demeuré obstinément élevé. L'encours total de la dette agricole canadienne était de 23,2 milliards de dollars en 1987. Il a légèrement diminué pour passer à 22,8 milliards au 31 décembre 1988. Le récent sondage de la Société du crédit agricole (SCA) évalue la dette agricole totale à 22,2 milliards de dollars en date du 1^{er} janvier 1990.

La situation de l'endettement aux États-Unis n'a absolument pas évolué dans le même sens. Entre 1985 et 1990, la dette agricole américaine est passée de 166 à 129 milliards de dollars, soit une diminution de 22 p. 100¹. Durant la même période, la dette agricole au Canada est demeurée supérieure à 22 milliards de dollars.

Si nous savons pourquoi notre dette agricole demeure élevée et si nous connaissons les facteurs susceptibles d'influencer son niveau actuel, nous serons plus en mesure de prévoir son évolution dans chaque province ou chaque région. Ceci est d'autant plus important que les agriculteurs vont connaître une période d'incertitude économique. En effet, Agriculture Canada et les prévisionnistes du secteur privé entrevoient un fléchissement du revenu agricole pour 1991 et 1992. Le niveau futur des subventions demeure un point d'interrogation. Le niveau des subventions au revenu dépendra du résultat des négociations du GATT et de la position financière des

1 U.S. Department of Agriculture, Economic Research Service, *Agricultural Income and Finance: Situation and Outlook Report*, août 1990, p. 9. Dans le présent rapport, les valeurs monétaires des États-Unis sont exprimées en dollars américains, à moins d'indication contraire dans les comparaisons directes.

gouvernements fédéral et provinciaux. La récente hausse des prix de l'énergie pourrait se répercuter au moins sur les activités agricoles en 1991 en entraînant une augmentation du prix du carburant, des engrais et des produits chimiques. Ces facteurs et d'autres semblables influenceront sur la situation financière future des agriculteurs, sur le degré de risque de leurs exploitations et sur la capacité de gérer la dette agricole.

B. LES OBJECTIFS

L'objectif global de la présente étude est d'analyser la structure financière de l'agriculture au Canada et, plus particulièrement, de répondre à certaines questions sur la dette actuelle et son incidence, ainsi que sur la façon dont l'évolution future de la conjoncture et de la politique risque d'influer sur le niveau de la dette et sur la viabilité financière des producteurs.

La réalisation de cet objectif suppose l'exécution des tâches suivantes :

- i) faire un bref survol des principaux facteurs économiques qui sous-tendent la structure financière actuelle de l'agriculture;
- ii) analyser la structure financière actuelle de l'agriculture et la dette agricole pour évaluer leur incidence par province, par type de produits ainsi que par catégorie de revenu et pour comparer le degré de risque et de difficulté financière des dernières années;
- iii) établir plusieurs scénarios politiques et économiques afin d'évaluer l'incidence des coûts futurs, de la politique et des conditions de revenu.

C. STRUCTURE DU RAPPORT

Le chapitre II donne un bref aperçu historique et passe en revue le capital de base, la dette et les variables de revenu qui, ensemble, ont contribué à façonner le profil financier actuel des agriculteurs canadiens.

Le chapitre III fait une analyse détaillée de l'endettement actuel et de la situation financière de l'industrie. Cette analyse se fonde essentiellement sur le modèle de financement agricole mis au point expressément à cette fin par Ashmead Economic Research Inc. Les données mentionnées s'appuient sur des analyses spéciales et des calculs par ordinateur tirés des sondages agricoles de la SCA. Le chapitre décrit aussi l'évolution du niveau de difficulté financière.

Les résultats de cinq prévisions économiques sont donnés au chapitre IV. Le modèle de financement agricole sert à analyser les répercussions de plusieurs situations susceptibles de se produire au cours des deux prochaines années, notamment :

- i) des projections de base établies à partir des pronostics actuels de la conjoncture économique;
- ii) l'évaluation de l'incidence d'une augmentation du coût des intrants;
- iii) l'évaluation de l'incidence d'une relance économique agricole amorcée par le secteur céréalier;
- iv) l'évaluation de l'incidence d'une hausse des taux d'intérêt et de l'inflation;
- v) l'évaluation de l'incidence d'une diminution des taux d'intérêt et de l'inflation.

Le dernier chapitre résume les résultats de l'étude et les conclusions à en tirer.

A. ÉVOLUTION DU CAPITAL ET DE LA DETTE

1.0 Le capital agricole

Le capital agricole est défini comme étant la somme des montants investis dans l'immobilier, les bâtiments, le matériel et le bétail.

Le montant des investissements en capital n'a pas été le même au Canada et aux États-Unis. Le graphique 2.1 montre l'évolution relative des valeurs en capital au Canada et aux États-Unis entre 1970 et 1989. Par rapport à un indice de base correspondant aux valeurs en capital moyennes entre 1970 et 1972, les valeurs au Canada ont quadruplé lorsqu'elles ont atteint leur sommet en 1981-1982. Il faut signaler que les valeurs en capital aux États-Unis se sont accrues à un rythme beaucoup plus lent, puisqu'elles ont à peine doublé au cours de la même période. Depuis 1981, les valeurs en capital au Canada et aux États-Unis affichent la même courbe descendante, laquelle est suivie d'une remontée à la fin de la décennie. Les valeurs aux États-Unis ont commencé à se redresser en 1985. Au Canada, cette reprise s'est fait sentir à compter de 1988.

APERÇU HISTORIQUE RÉCENT

2.0 La dette agricole

Graphique 2.2

Évolution du niveau de la dette au Canada et aux États-Unis, 1970 - 1989

Le présent chapitre passe en revue un certain nombre de variables qui servent à expliquer la structure financière actuelle de l'agriculture. On effectuera au besoin des comparaisons avec l'agriculture américaine. Les changements qui surviennent aux États-Unis sont souvent indicatifs des rajustements susceptibles de se produire dans l'agriculture canadienne.

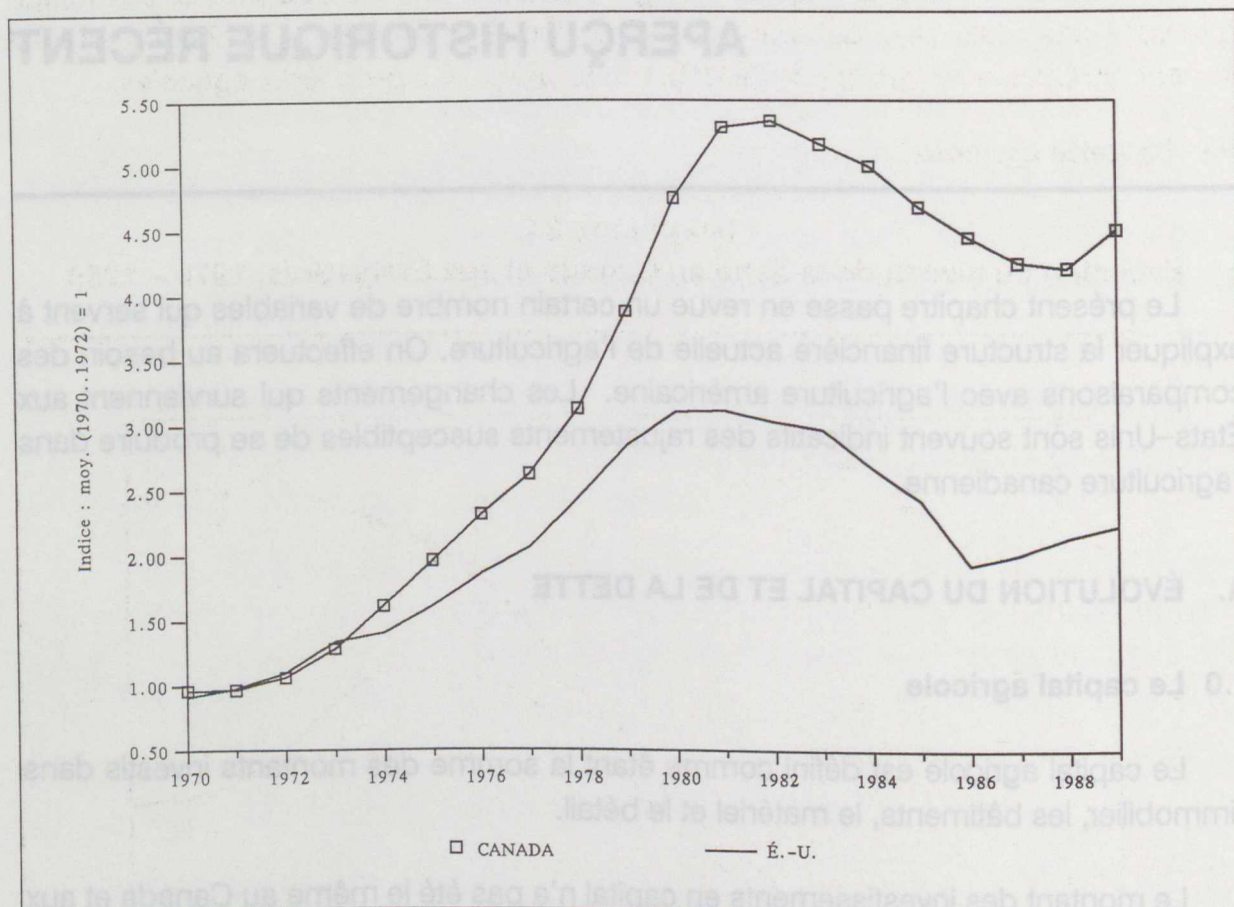
A. ÉVOLUTION DU CAPITAL ET DE LA DETTE

1.0 Le capital agricole

Le capital agricole est défini comme étant la somme des montants investis dans l'immobilier, les bâtiments, le matériel et le bétail.

Le montant des investissements en capital n'a pas été le même au Canada et aux États-Unis. Le graphique 2.1 montre l'évolution relative des valeurs en capital au Canada et aux États-Unis entre 1970 et 1989. Par rapport à un indice de base correspondant aux valeurs en capital moyennes entre 1970 et 1972, les valeurs au Canada avaient quadruplé lorsqu'elles ont atteint leur sommet en 1981-1982. Il faut signaler que les valeurs en capital aux États-Unis se sont accrues à un rythme beaucoup plus lent, puisqu'elles ont à peine doublé au cours de la même période. Depuis 1981, les valeurs en capital au Canada et aux États-Unis affichent la même courbe descendante, laquelle est suivie d'une remontée à la fin de la décennie. Les valeurs aux États-Unis ont commencé à se redresser en 1986. Au Canada, cette reprise s'est fait sentir à compter de 1988.

Graphique 2.1
Évolution des valeurs totales en capital au Canada et aux États-Unis,
1970 - 1989



Source : Statistique Canada et U.S. Department of Agriculture, Economic Research Service.

Ce graphique fait ressortir d'importants éléments. Les valeurs en capital au Canada sont actuellement supérieures à celles de l'autre côté de la frontière. Il se peut donc que, selon l'évolution future du revenu agricole et d'autres facteurs, ces valeurs connaissent un nouveau fléchissement. Plus loin dans le chapitre, nous expliquerons la différence relative entre les valeurs en capital dans les deux pays.

La valeur des terres, qui est un élément du capital agricole, est importante pour évaluer la situation économique de l'industrie. L'évolution de la valeur des terres a fait l'objet de nombreuses études approfondies. La valeur globale des terres au Canada a

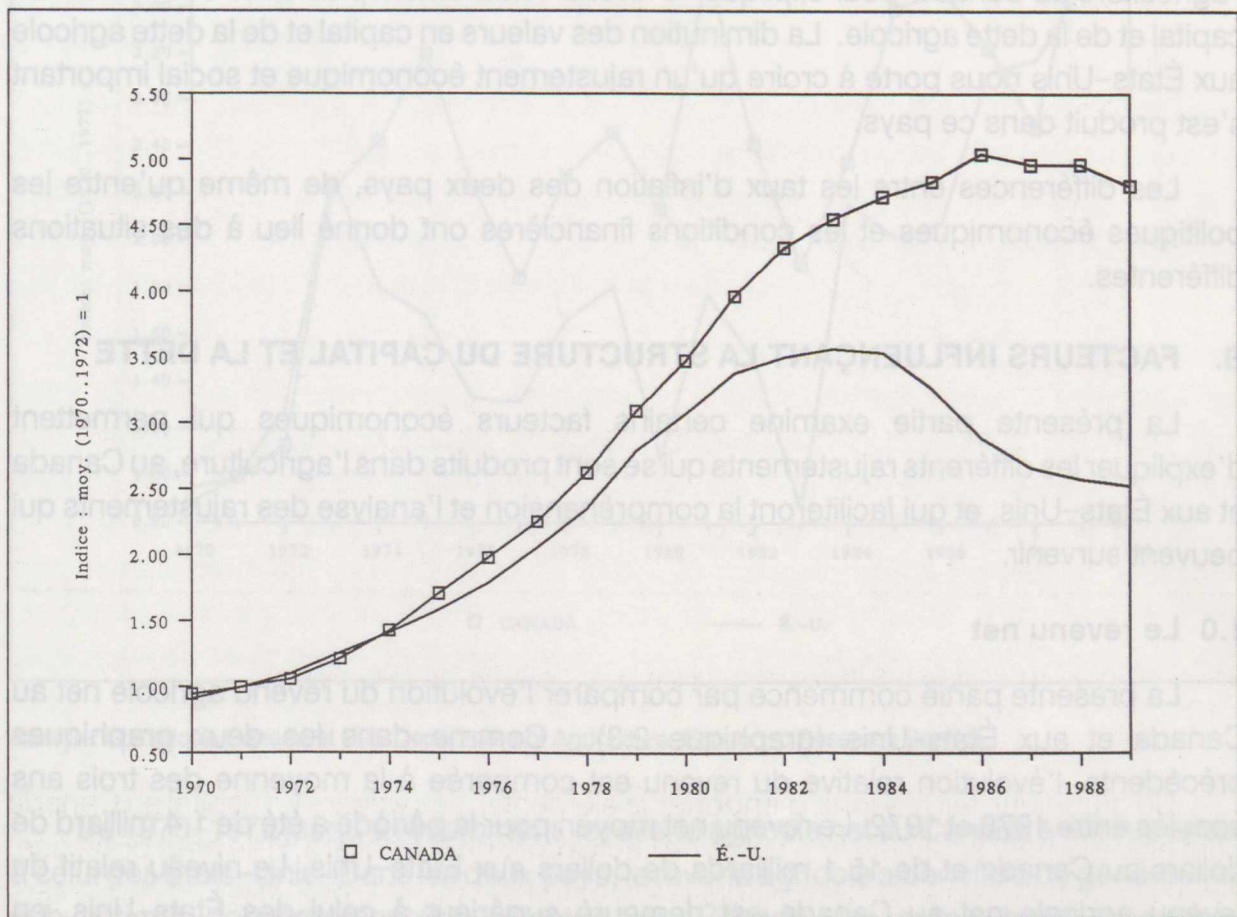
augmenté selon un taux annuel composé de près de 14 p. 100 entre 1971 et 1982². Après une diminution au cours des six années suivantes dans presque toutes les provinces, la valeur des terres au Canada et, en particulier, en Ontario, s'est accrue entre 1988 et 1990.

En résumé, la valeur en capital de l'agriculture canadienne a augmenté davantage que celle des États-Unis au cours des vingt dernières années. Ce phénomène est surtout attribuable au taux d'appréciation de la valeur des propriétés agricoles.

2.0 La dette agricole

Graphique 2.2

Évolution du niveau de la dette au Canada et aux États-Unis, 1970 - 1989



Source : Statistique Canada et U.S. Department of Agriculture, Economic Research Service.

2 Société du crédit agricole, *Statistiques sur le crédit agricole*, différents numéros.

L'évolution relative de l'encours total de la dette est illustrée au graphique 2.2. À partir d'un indice de dette agricole équivalant à 1, en 1970-1972, l'endettement a presque quadruplé au Canada pour atteindre un indice de cinq à la fin des années 80. La dette agricole américaine a évolué de façon tout à fait différente au cours de la même période, puisqu'elle a à peine doublé. En outre, la dette agricole américaine a baissé de façon marquée pendant presque toutes les années 80. Après avoir atteint 193 milliards de dollars en 1983, elle est retombée à environ 129 milliards de dollars, soit une baisse de plus de 33 p. 100, en 1990³. La dette agricole canadienne est demeurée relativement stable après avoir atteint un sommet en 1986. En janvier 1990, la dette moyenne par exploitation s'élevait, en dollars canadiens, à 91 000 \$, comparativement à 72 500 \$ aux États-Unis. Il apparaît évident que des facteurs tout à fait différents interviennent dans l'agriculture au Canada pour expliquer le niveau relativement plus élevé des valeurs en capital et de la dette agricole. La diminution des valeurs en capital et de la dette agricole aux États-Unis nous porte à croire qu'un rajustement économique et social important s'est produit dans ce pays.

Les différences entre les taux d'inflation des deux pays, de même qu'entre les politiques économiques et les conditions financières ont donné lieu à des situations différentes.

B. FACTEURS INFLUENÇANT LA STRUCTURE DU CAPITAL ET LA DETTE

La présente partie examine certains facteurs économiques qui permettent d'expliquer les différents rajustements qui se sont produits dans l'agriculture, au Canada et aux États-Unis, et qui faciliteront la compréhension et l'analyse des rajustements qui peuvent survenir.

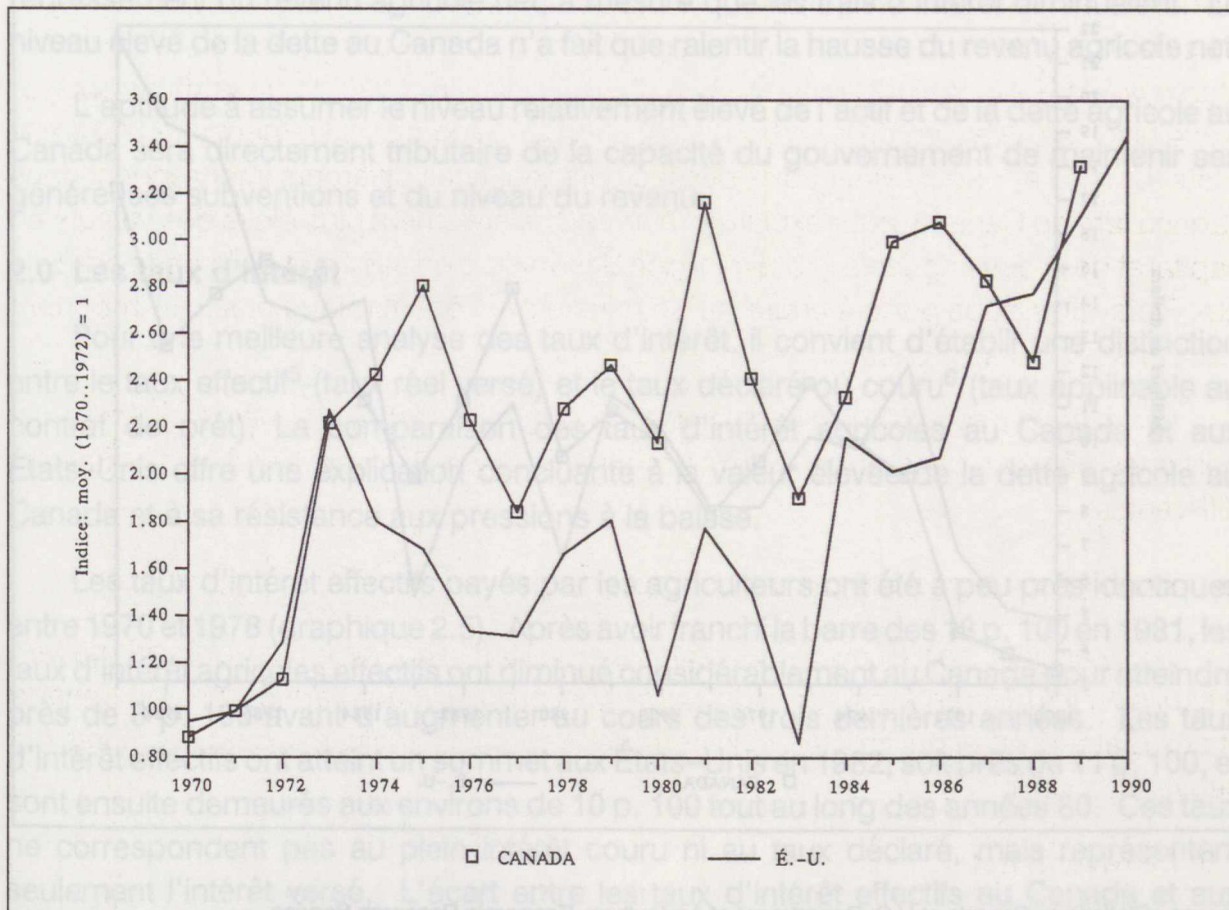
1.0 Le revenu net

La présente partie commence par comparer l'évolution du revenu agricole net au Canada et aux États-Unis (graphique 2.3). Comme dans les deux graphiques précédents, l'évolution relative du revenu est comparée à la moyenne des trois ans écoulés entre 1970 et 1972. Le revenu net moyen pour la période a été de 1,4 milliard de dollars au Canada et de 15,1 milliards de dollars aux États-Unis. Le niveau relatif du revenu agricole net au Canada est demeuré supérieur à celui des États-Unis, en particulier au début des années 80. Il y a eu une hausse spectaculaire du revenu net dans les deux pays au début des années 70, mais l'augmentation a été plus élevée et plus soutenue au Canada. Le revenu agricole net a commencé à diminuer aux États-Unis en

3 U.S. Department of Agriculture, Economic Research Service, *Agricultural Income and Finance: Situation and Outlook Report*, août 1990, p. 9.

1973 et s'est maintenu en deçà de celui des agriculteurs canadiens jusqu'au début des années 80. Le revenu agricole aux États-Unis est en constante progression depuis 1984 et a continué à augmenter tout au long de 1990.

Graphique 2.3
Évolution du revenu agricole total, Canada et États-Unis, 1970 - 1990

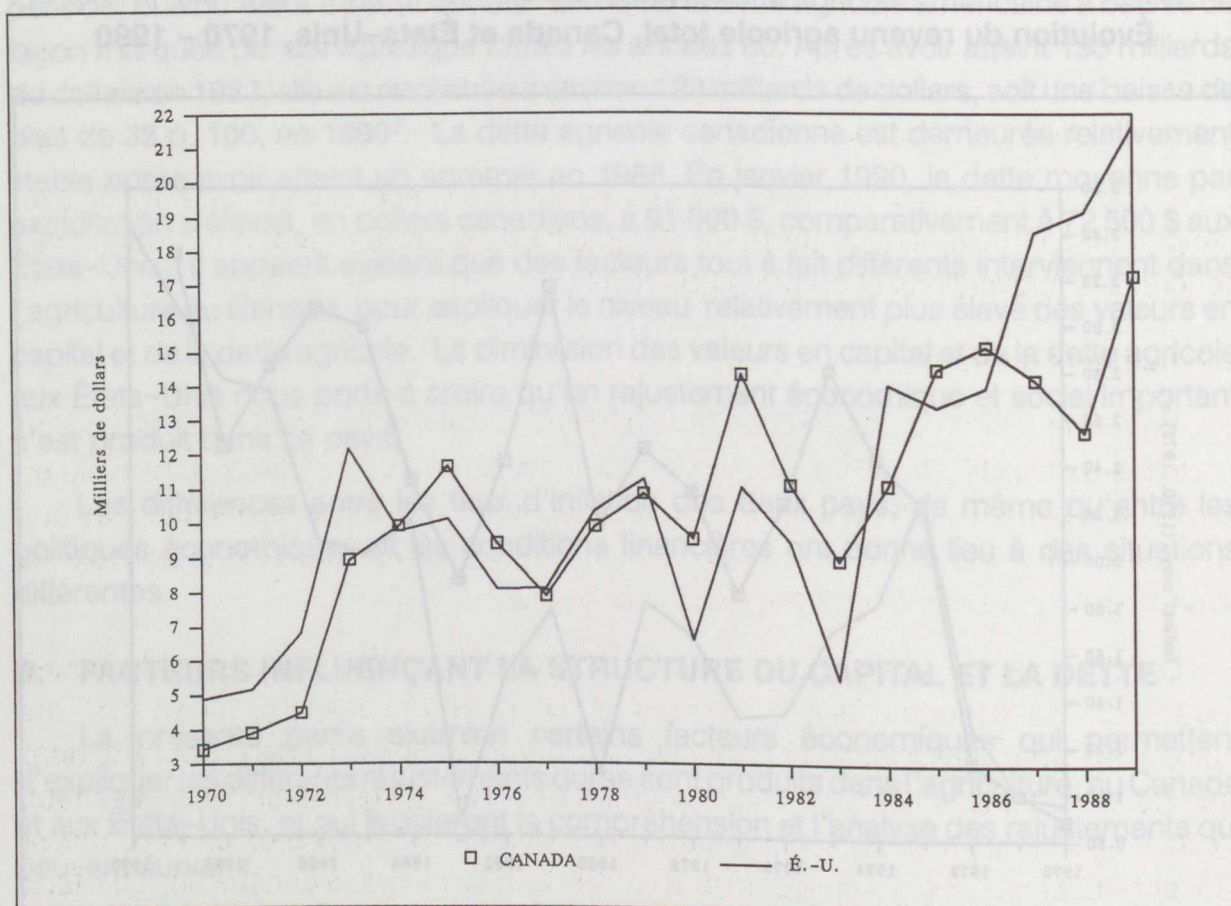


Source : Statistique Canada et U.S. Department of Agriculture, Economic Research Service.

De 1970-1972 jusqu'à récemment, le revenu agricole net au Canada a été supérieur à celui des États-Unis. Dans les deux pays, le revenu agricole a bénéficié de généreuses subventions gouvernementales directes. Au Canada, les subventions gouvernementales ont atteint au total 14,33 milliards de dollars⁴ entre 1985 et 1989. Ce montant représente 13 p. 100 du total des encaissements et 44 p. 100 du revenu agricole net pour la même période.

4 Statistique Canada, *Statistiques économiques agricoles* (21-603), Ottawa, 1990, Section des recettes, pp. 27-31.

Graphique 2.4
Comparaison du revenu agricole net par exploitation, Canada et États-Unis,
1970 - 1989



Source : Statistique Canada et U.S. Department of Agriculture, Economic Research Service.

Le niveau réel du revenu agricole par exploitation doit être examiné simultanément pour comprendre la position financière des agriculteurs canadiens et américains. Le graphique 2.4 compare le revenu par exploitation entre 1970 et 1990, sans toutefois tenir compte des rajustements de taux de change ou de la différence de pouvoir d'achat. Jusqu'en 1973, le revenu par exploitation au Canada a été inférieur à celui des agriculteurs américains. Jusqu'en 1979, il est demeuré à peu près semblable. Ensuite, le revenu agricole moyen aux États-Unis a pris du recul par rapport à celui du Canada au cours des quatre années suivantes. Depuis, le revenu net aux États-Unis a constamment progressé, alors qu'au Canada, sa croissance a été plus modeste.

Plusieurs constatations peuvent être faites à partir de ce graphique. D'abord, le faible niveau du revenu agricole aux États-Unis au début des années 80 a accéléré les rajustements agricoles dans ce pays. Ainsi, il y a eu un remboursement et une restructuration de la dette, un plus grand nombre d'agriculteurs ont été déclarés insolvable et leurs dettes ont été radiées; ces éléments, combinés, ont permis de réduire la dette agricole. En outre, la réduction de la dette aux États-Unis a entraîné un redressement du revenu agricole net, à mesure que les frais d'intérêt diminuaient. Le niveau élevé de la dette au Canada n'a fait que ralentir la hausse du revenu agricole net.

L'aptitude à assumer le niveau relativement élevé de l'actif et de la dette agricole au Canada sera directement tributaire de la capacité du gouvernement de maintenir ses généreuses subventions et du niveau du revenu.

2.0 Les taux d'intérêt

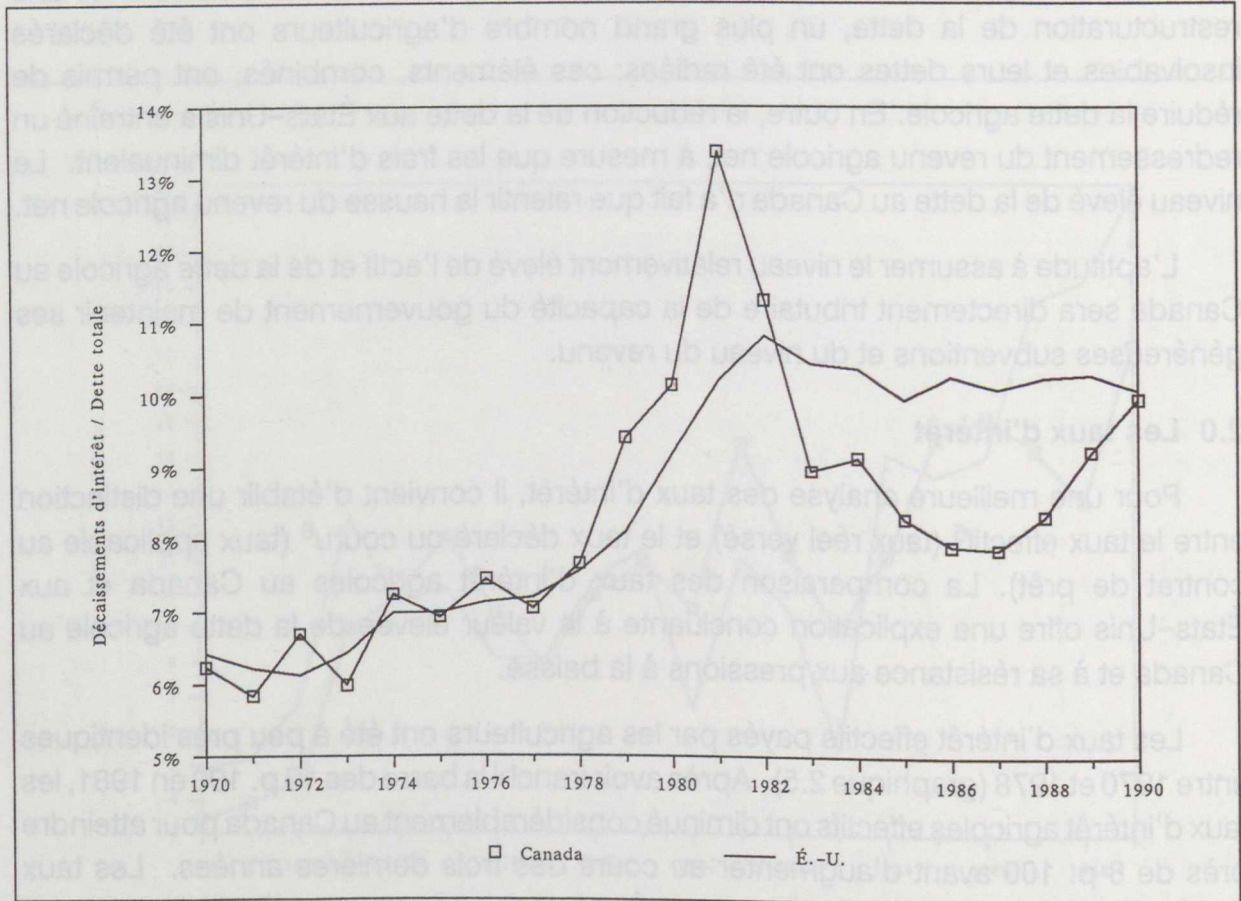
Pour une meilleure analyse des taux d'intérêt, il convient d'établir une distinction entre le taux effectif⁵ (taux réel versé) et le taux déclaré ou couru⁶ (taux applicable au contrat de prêt). La comparaison des taux d'intérêt agricoles au Canada et aux États-Unis offre une explication concluante à la valeur élevée de la dette agricole au Canada et à sa résistance aux pressions à la baisse.

Les taux d'intérêt effectifs payés par les agriculteurs ont été à peu près identiques entre 1970 et 1978 (graphique 2.5). Après avoir franchi la barre des 13 p. 100 en 1981, les taux d'intérêt agricoles effectifs ont diminué considérablement au Canada pour atteindre près de 8 p. 100 avant d'augmenter au cours des trois dernières années. Les taux d'intérêt effectifs ont atteint un sommet aux États-Unis en 1982, soit près de 11 p. 100, et sont ensuite demeurés aux environs de 10 p. 100 tout au long des années 80. Ces taux ne correspondent pas au plein intérêt couru ni au taux déclaré, mais représentent seulement l'intérêt versé. L'écart entre les taux d'intérêt effectifs au Canada et aux États-Unis s'explique tout autant par l'arriéré ou l'intérêt impayé que par la différence du taux du marché. Les taux d'intérêt effectifs moins élevés en vigueur au Canada sur la dette agricole, depuis 1983, ont peut-être contribué à faire augmenter la dette. Ce lien est expliqué plus en détail dans les paragraphes suivants.

5. Le taux effectif correspond au taux d'intérêt réel par rapport à l'encours de la dette. Il est calculé en divisant les décaissements d'intérêt par l'encours de la dette.

6. Le taux déclaré ou couru correspond au taux inscrit sur le contrat de prêt et représente le montant qui aurait dû être versé.

Graphique 2.5
Taux d'intérêt agricoles effectifs, Canada et États-Unis, 1970 - 1990

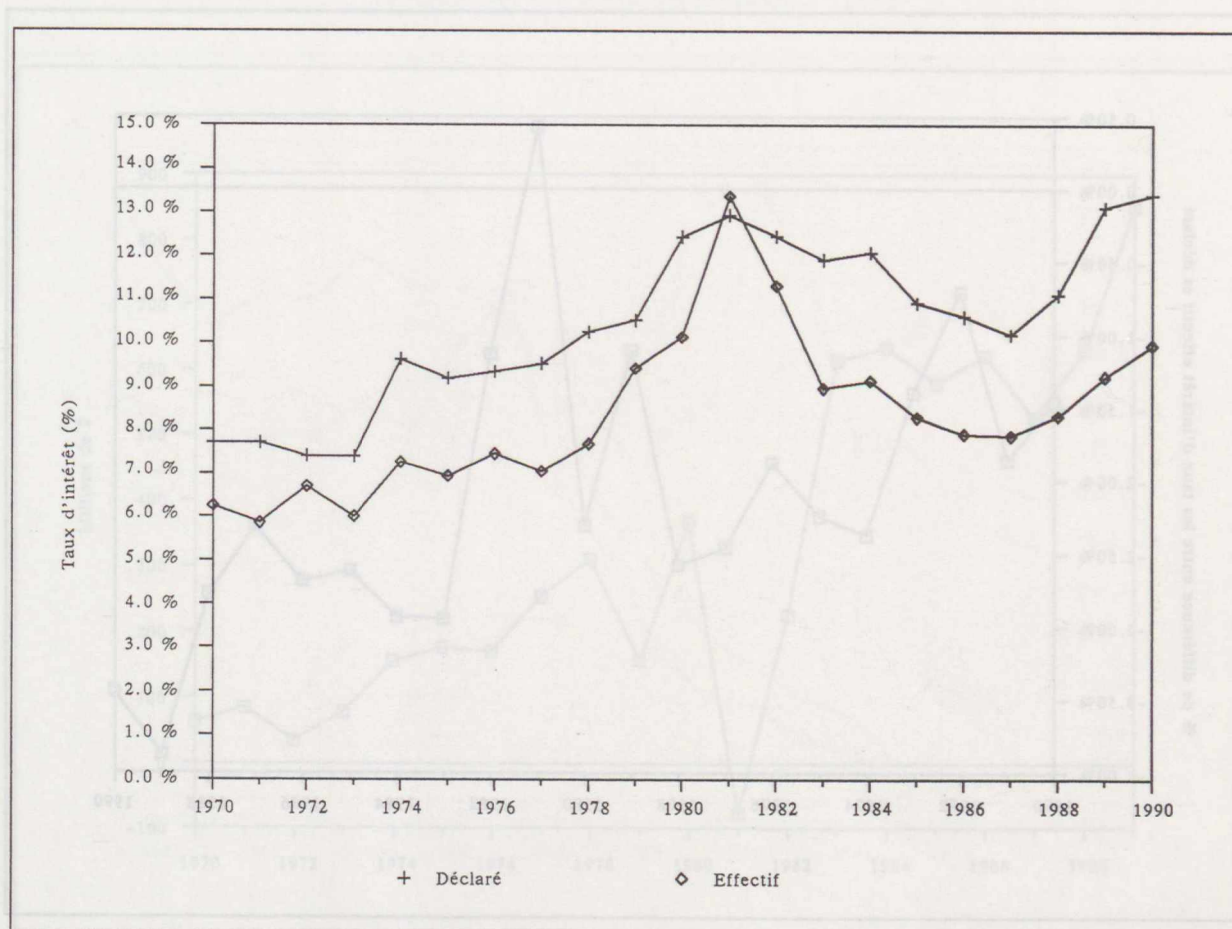


Source : Statistique Canada et U.S. Department of Agriculture, Economic Research Service.

Le graphique 2.6 compare l'intérêt effectivement versé et le plein intérêt couru au cours des deux dernières décennies. Le taux d'intérêt agricole couru ou déclaré correspond au coût moyen pondéré de la dette agricole, après avoir tenu compte des réductions de taux d'intérêt. Le taux d'intérêt effectivement versé pendant presque toutes ces années a été considérablement inférieur au taux déclaré ou couru. Que signifie cet écart? Le degré de difficulté financière dans l'industrie se mesure à l'importance de l'écart entre le taux couru et le taux d'intérêt effectivement versé. Un élargissement de l'écart témoigne de l'incapacité des agriculteurs d'assumer la totalité des frais d'intérêt. L'écart entre les taux d'intérêt effectif et déclaré est illustré au graphique 2.7. La ligne zéro indique qu'il n'y a aucune différence. Sauf en 1981, le taux effectif a varié entre 1 et 4 p. 100. Plus cet écart de taux d'intérêt est grand, plus l'arriéré de la dette agricole est élevé.

Graphique 2.6

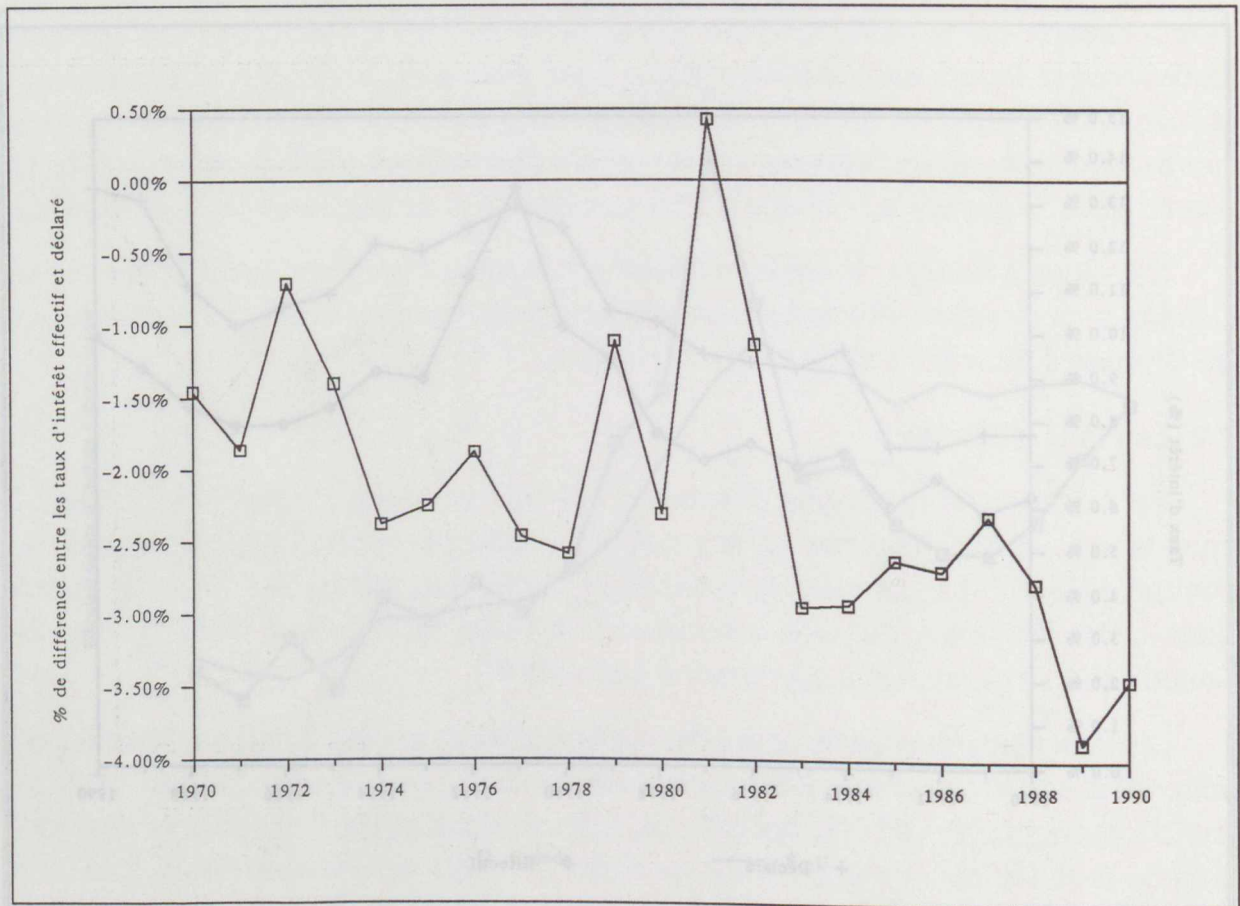
Taux d'intérêt effectifs et déclarés au Canada, 1970 - 1990



Source : Statistique Canada et Agriculture Canada.

L'importance de l'écart et de l'arriéré de la dette agricole a principalement pour effet d'augmenter la dette agricole à mesure que s'accumulent le principal impayé et les intérêts. Le graphique 2.8 illustre le montant total des intérêts qu'on estime être encore impayés. Entre 1975 et 1989, les intérêts en souffrance ont totalisé 5,2 milliards de dollars. Le montant des intérêts impayés et du principal a augmenté, en particulier au début des années 80 et tout récemment encore. Une grande partie de cette dette aurait été refinancée ou consolidée en une nouvelle dette. La technique utilisée pour résoudre le problème des arriérés de dette en agriculture consiste fréquemment à refinancer les montants impayés en nouveaux prêts. La volonté du gouvernement et des prêteurs commerciaux de refinancer les prêts impayés a largement contribué à maintenir la dette agricole à un niveau élevé dans les années 80.

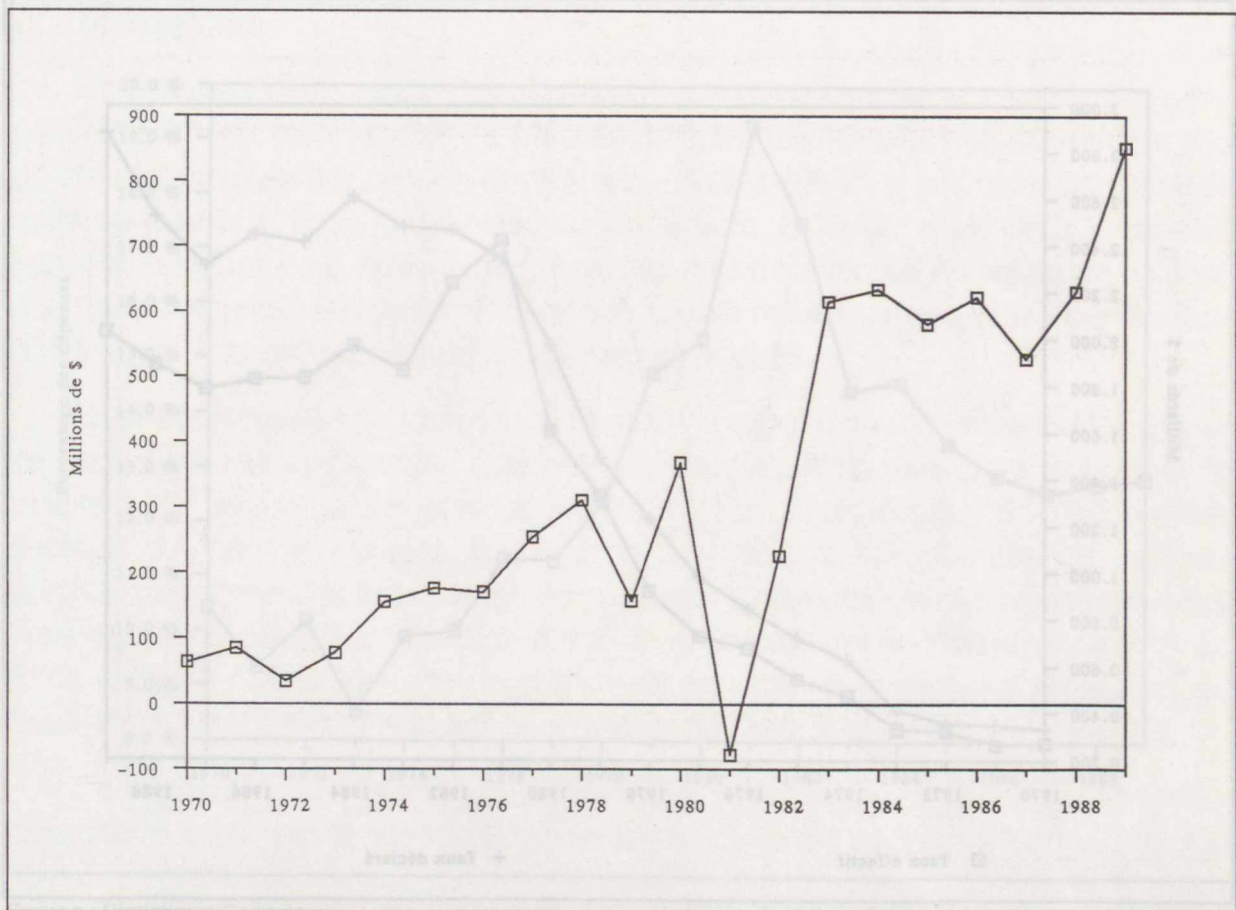
Graphique 2.7
Différence entre les taux d'intérêt effectifs et déclarés, Canada, 1970 – 1990



Source : Statistique Canada et Agriculture Canada.

Graphique 2.8

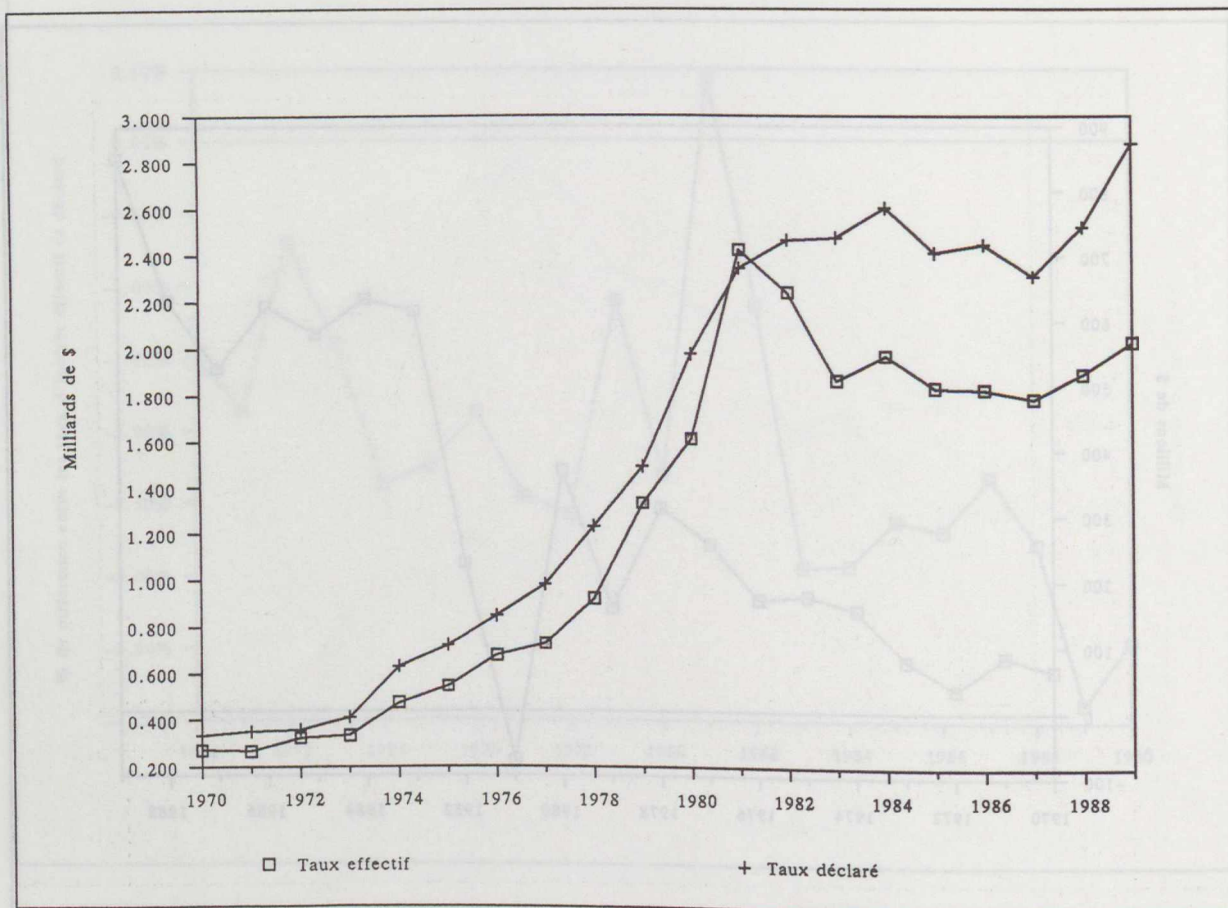
Intérêt en souffrance sur la dette agricole canadienne, 1970 - 1989



Source : Statistique Canada et Agriculture Canada.

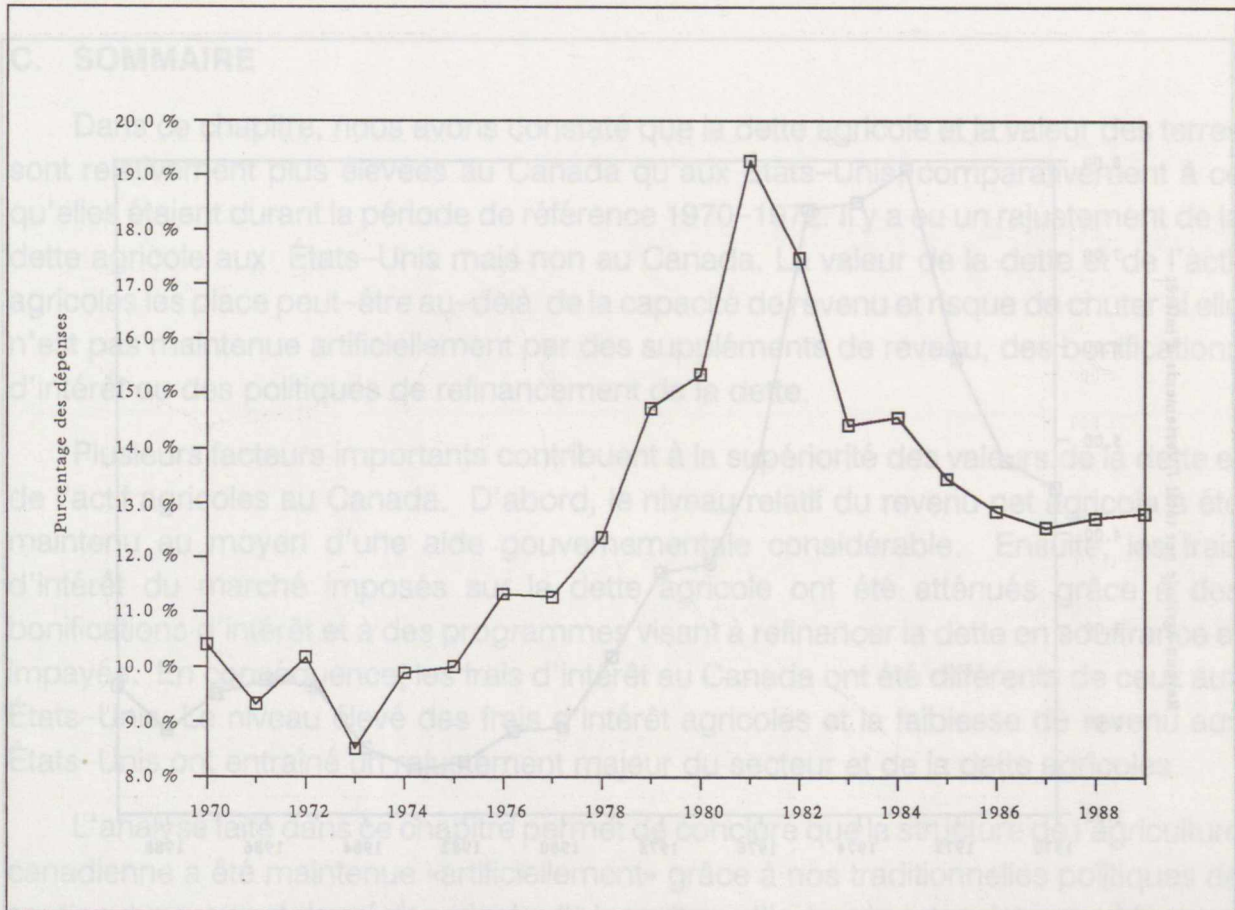
Les intérêts sur la dette agricole sont devenus une des principales dépenses pour les agriculteurs canadiens. Les graphiques 2.9 et 2.10 illustrent respectivement le niveau des frais d'intérêt (taux effectif et déclaré) et la part des dépenses d'exploitation effectivement consacrée au paiement de ces intérêts. La proportion des décaissements d'entreprise attribuable aux frais d'intérêt est passée de 10,4 p. 100 en 1970 à 19,3 p. 100 en 1981. De 1980 à 1987, ce pourcentage a diminué, puis il s'est mis récemment à augmenter de nouveau. L'une des principales raisons à l'origine du fléchissement enregistré dans les années 80 réside dans le fait que la plupart des frais d'intérêt n'ont pas été versés au cours de cette période.

Graphique 2.9
Versements annuels d'intérêt agricole aux taux effectifs et déclarés,
Canada, 1970 - 1989



Source : Statistique Canada.

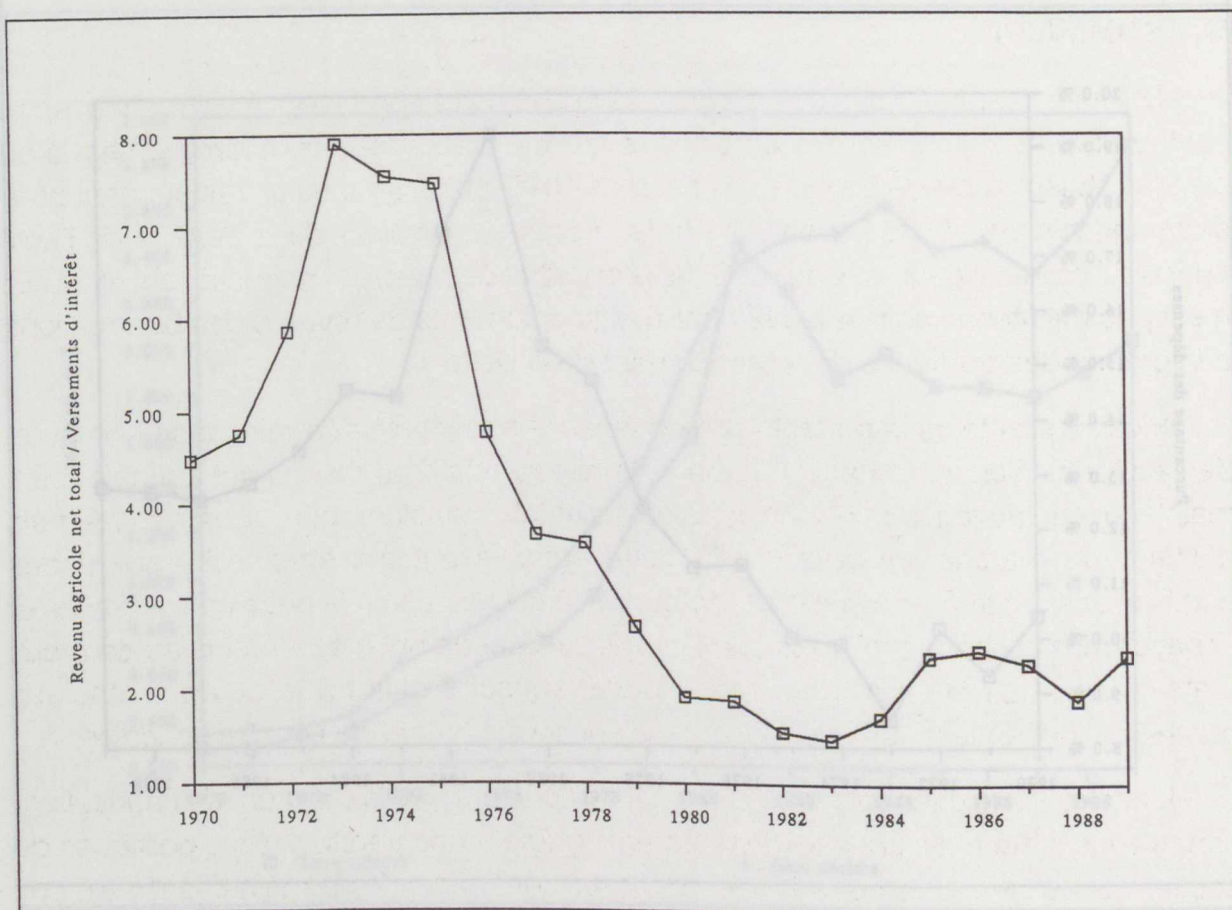
Graphique 2.10
Versements d'intérêt (taux effectif) en proportion du total des décaissements
d'entreprise, Canada, 1970 - 1989



Source : Statistique Canada.

Une autre façon d'évaluer le coût relatif de la dette agricole consiste à calculer le rapport entre le revenu agricole net et les versements d'intérêt. Ce ratio donne le nombre de dollars de revenu net pour chaque dollar de frais d'intérêt. Il est très sensible aux moindres fluctuations du revenu et des frais d'intérêt. Le graphique 2.11 illustre l'évolution de ce ratio au cours des 20 dernières années. En 1973, il était de presque huit pour un, soit un risque financier très faible. Il a ensuite dégringolé rapidement pendant le reste des années 70 et au début des années 80. À la fin des années 80, il s'est stabilisé autour de deux. Il est probable que si le ratio demeure aussi bas, une grande partie des frais d'intérêt continuera à ne pouvoir être payé aux échéances.

Graphique 2.11
Revenu agricole net total en proportion des versements d'intérêt,
Canada, 1970 - 1989



Source : Statistique Canada.

3.0 Le coût des intrants agricoles

Les coûts d'exploitation des entreprises agricoles n'ont pas connu de hausse marquée au cours des années 80. Entre 1981 et 1989, le prix des intrants agricoles s'est accru dans l'Est canadien selon un taux annuel composé de 1,71 p. 100⁷, soit une augmentation bien inférieure au taux général d'inflation des prix dans l'économie. La baisse des prix de l'énergie dans les années 80 est l'une des raisons à l'origine de l'augmentation modeste du coût des intrants agricoles. En effet, les coûts de l'énergie se répercutent directement sur le prix du carburant, des engrais et des produits chimiques.

7. Statistique Canada, *Indice des prix des intrants agricoles* (62-004), différents numéros.

Les récentes fluctuations des prix du pétrole et l'incertitude entourant encore une fois nos approvisionnements énergétiques pourraient compromettre notre aptitude à contrôler les coûts des intrants agricoles dans un proche avenir.

C. SOMMAIRE

Dans ce chapitre, nous avons constaté que la dette agricole et la valeur des terres sont relativement plus élevées au Canada qu'aux États-Unis, comparativement à ce qu'elles étaient durant la période de référence 1970-1972. Il y a eu un rajustement de la dette agricole aux États-Unis mais non au Canada. La valeur de la dette et de l'actif agricoles les place peut-être au-delà de la capacité de revenu et risque de chuter si elle n'est pas maintenue artificiellement par des suppléments de revenu, des bonifications d'intérêt ou des politiques de refinancement de la dette.

Plusieurs facteurs importants contribuent à la supériorité des valeurs de la dette et de l'actif agricoles au Canada. D'abord, le niveau relatif du revenu net agricole a été maintenu au moyen d'une aide gouvernementale considérable. Ensuite, les frais d'intérêt du marché imposés sur la dette agricole ont été atténués grâce à des bonifications d'intérêt et à des programmes visant à refinancer la dette en souffrance et impayée. En conséquence, les frais d'intérêt au Canada ont été différents de ceux aux États-Unis. Le niveau élevé des frais d'intérêt agricoles et la faiblesse du revenu aux États-Unis ont entraîné un rajustement majeur du secteur et de la dette agricoles.

L'analyse faite dans ce chapitre permet de conclure que la structure de l'agriculture canadienne a été maintenue «artificiellement» grâce à nos traditionnelles politiques de soutien du revenu et de crédit agricole. Il s'ensuit que l'industrie est maintenant à la merci de rajustements substantiels pouvant être occasionnés par la fluctuation des prix de l'énergie, les délibérations du GATT ou l'adoption de politiques davantage axées sur le marché en matière de crédit agricole et de soutien du revenu.

ANALYSE DE LA STRUCTURE FINANCIÈRE AGRICOLE

Le présent chapitre examine la structure actuelle de la dette agricole ainsi que son incidence par région, par type de produit et par niveau de revenu. Il donne aussi un aperçu de l'évolution du risque financier de ce secteur.

A. STRUCTURE ACTUELLE DE LA DETTE AGRICOLE

Dans son sondage agricole de 1990, la Société du crédit agricole évalue le niveau actuel de la dette agricole au Canada à 22,2 milliards de dollars au 1^{er} janvier 1990. Selon le même sondage, cette dette s'élevait à 22,4 milliards de dollars il y a deux ans.

Il importe de déterminer si la situation financière des agriculteurs s'est améliorée ou détériorée et, à cette fin, on peut examiner comment la dette agricole en souffrance a évolué dans chaque région. Les variations dans les régions sont souvent difficiles à détecter par la simple observation des tendances nationales.

Le tableau 3.1 résume, pour chaque région, la dette moyenne en souffrance par agriculteur. Dans l'ensemble du pays, la dette moyenne par agriculteur est demeurée à peu près la même entre 1988 et 1990, soit 93 300 \$ et 91 200 \$ respectivement. L'Alberta a pris la tête en 1990 avec une dette moyenne par agriculteur de 110 500 \$. Ce montant est de 21 p. 100 supérieur à la moyenne nationale. En 1988, c'est la Saskatchewan qui avait la dette moyenne par entreprise la plus élevée. L'Alberta et les provinces de l'Atlantique ont enregistré les plus fortes augmentations au cours de cette période, tandis que les provinces de la Colombie-Britannique, de la Saskatchewan et du Manitoba ont toutes connu une baisse à ce chapitre.

Tableau 3.1
Dettes moyennes et relatives par région, 1988 et 1990

	1988		1990	
	Dettes moyennes par exploitation (milliers de \$)	Dettes moyennes par rapport à la moyenne nationale	Dettes moyennes par exploitation (milliers de \$)	Dettes moyennes par rapport à la moyenne nationale
Colombie-Britannique	98,1	1,05	94,3	1,03
Alberta	102,8	1,10	11,5	1,21
Saskatchewan	103,9	1,11	8,5	,93
Manitoba	77,3	,83	7,2	,80
Ontario	85,4	,92	8,7	,96
Québec	89,0	,95	9,9	1,02
Atlantique	74,3	,80	8,0	,96
Canada	93,3	1,00	91,2	1,00

Source : Société du crédit agricole, Sondage agricole 1990.

En Alberta, la diminution de la dette est essentiellement attribuable à l'important volume de prêts accordés en vertu du Programme de stabilité du crédit agricole de l'Alberta, ainsi qu'à l'accessibilité de prêts à taux d'intérêt bonifiés par l'intermédiaire de la Société de développement de l'Alberta. Il ressort de ces données que l'Alberta, le Québec, la Colombie-Britannique et les provinces de l'Atlantique, par exemple, auraient le plus de mal à surmonter un fléchissement futur du revenu agricole net.

Tableau 3.2
Total de la dette en souffrance par région, 1988 et 1990

Région	1988		1990	
	Dette totale (milliards de \$)	Pourcentage	Dette totale (milliards de \$)	Pourcentage
Colombie-Britannique	1,19	5,3	1,02	4,6
Alberta	4,96	22,1	5,32	23,9
Saskatchewan	5,96	26,6	4,97	22,4
Manitoba	1,81	8,1	1,79	8,0
Ontario	4,89	21,8	5,18	23,3
Québec	3,02	13,5	3,33	15,0
Atlantique	0,59	2,6	0,61	2,8
Canada	22,42	100,0	22,22	100,0

Source : Société du crédit agricole, *Sondage agricole 1990*.

Le tableau 3.2 illustre la répartition du total de la dette agricole en souffrance dans l'ensemble du Canada. Le tableau ci-dessus montre qu'en 1988, la Saskatchewan avait la dette la plus élevée, suivie par l'Alberta et l'Ontario. En 1990, c'est au tour de l'Alberta d'avoir la dette la plus élevée—environ 24 p. 100 du total national—suivie par l'Ontario et par la Saskatchewan. Il y a lieu de noter que les quatre provinces les plus à l'ouest accaparent toujours à elles seules près de 60 p. 100 de la dette en souffrance. En 1989, ces quatre provinces de l'Ouest produisaient toutefois 49 p. 100 du revenu agricole net réalisé,⁸ soit une baisse d'à peu près 60 p. 100 par rapport à il y a dix ans. Ce déséquilibre entre le revenu net et la dette montre comment les agriculteurs des provinces de l'Ouest sont de plus en plus vulnérables financièrement, à mesure que leur revenu diminue, et demeurent vulnérables à tout nouveau fléchissement du revenu agricole.

⁸ Agriculture Canada, *Recueil de données : Revenu agricole, situation financière et dépenses gouvernementales*, juillet 1990, p. 3.

Tableau 3.3
Répartition de la dette agricole par type de production, 1^{er} janvier 1990

Production	Nombre d'agriculteurs	Dette totale (milliards de \$)	Dette moyenne par exploitation (\$)
Culture commerciale	129 827	11,46	88 271
Élevage de bovins	58 699	3,74	63 710
Élevage de porcs	9 635	1,54	159 800
Selon l'offre	34 305	5,49	160 035
Autres	17 303	0,80	46 235
Total	249 768	23,02	92 166

Note : Le nombre d'agriculteurs et le montant de la dette diffèrent des données publiées dans le sondage agricole de 1990 en raison de la suppression des données provenant de petits échantillons et des erreurs informatiques d'arrondissement.

Source: Société du crédit agricole, *Sondage agricole 1990*.

Il est également utile d'examiner la répartition de la dette par type de production. Le tableau 3.3 donne la dette totale et moyenne selon la production. Il semble que lors du sondage, les producteurs de porcs et les productions soumises à la gestion de l'offre (dont font partie les producteurs de lait, de volaille et d'oeufs) avaient la dette moyenne par agriculteur la plus élevée. Le niveau élevé de la dette moyenne par exploitation et le risque accru dans ces deux secteurs (comme l'illustrent les tableaux 3.6 et 3.7 suivants) pourraient les rendre vulnérables à l'évolution future des prix ou des coûts.

B. ANALYSE DE LA STRUCTURE ET DES CONDITIONS FINANCIÈRES AGRICOLES, 1987 ET 1989

La présente partie de l'étude vise à comparer la structure des exploitations et les conditions financières des agriculteurs entre 1987 et 1989. Les données sur le revenu utilisées à des fins de comparaison portent sur les deux années civiles, tandis que les valeurs de l'actif et du passif correspondent à celles du 1^{er} janvier 1988 et du 1^{er} janvier 1990. On a dû mettre au point un modèle de financement agricole (MFA)* permettant d'établir des scénarios non seulement pour évaluer le profil actuel et la structure du secteur agricole, mais aussi pour simuler les conditions antérieures et futures. Le MFA est structuré par province et production et selon trois groupes de revenu au sein de

* Mis au point par Ashmead Economic Research Inc.

chaque production. Le profil actuel de la profession a été intégré à ce modèle. Les données utilisées sont tirées du sondage agricole de 1990 de la Société du crédit agricole. Le modèle détermine de nombreux paramètres comme le remboursement de la dette, la capacité d'assumer le service de la dette, le revenu et divers indices de risque financier. Il peut être influencé par une série de paramètres extérieurs (exogènes) qui lui permettent ainsi de représenter une période antérieure ou un scénario futur. Le sommaire de la structure financière et du profil du secteur agricole, établi à partir du sondage de la SCA, est reproduit à l'annexe A.

La partie suivante définit d'abord certaines méthodes de mesure du risque utilisées dans l'étude et fait ensuite une comparaison détaillée des conditions financières entre 1987 et 1989.

1.0 Définition du risque financier

Il importe d'établir une méthode objective de mesure du risque financier qui permette de comparer les difficultés financières relatives d'échantillons particuliers de la population agricole. La méthode de mesure du risque est la même que celle utilisée dans l'étude précédente du Comité permanent⁹.

Cette méthode de mesure du risque combine le ratio de la dette à l'actif (RDA) et le ratio du service de la dette (RSD) pour établir la portée globale du risque. Ces deux ratios sont définis de la façon suivante :

$$\text{RDA} = \frac{\text{Passif agricole total}}{\text{Actif agricole total}}$$

$$\text{RSD} = \frac{\text{Revenus} - \text{dépenses d'exploitation}^{10} - \text{frais de subsistance} + \text{revenu non agricole}}{\text{Principal} + \text{frais d'intérêt}}$$

Ces deux ratios servent chacun à leur façon à mesurer le risque. Le RDA peut être considéré comme une mesure globale du risque pour la sécurité de l'actif tandis que le RSD calcule le risque pour les liquidités. Un RDA élevé témoigne d'un risque financier plus élevé. Un RSD élevé signale un risque plus modéré. Par exemple, un RSD de 1 signifie que le revenu de l'entreprise est tout juste suffisant pour assumer le remboursement de sa dette. Un ratio de 0 indique par contre qu'elle ne peut honorer aucune dette et n'est en mesure d'assumer que ses dépenses d'exploitation.

9 Canada, Chambre des communes, Comité permanent de l'agriculture, *Le problème de 22 milliards de dollars: Solutions possibles de restructuration de la dette agricole*, Ottawa, juillet 1988, p. 70, et glossaire, p. 149.

10 Avant les frais d'intérêt et la dépréciation.

Les deux ratios sont combinés pour établir une seule mesure du risque et cette mesure globale est définie de la façon suivante :

$$\text{Facteur de risque} = \frac{\text{RDA} \times 1}{\text{RSD}} = \frac{\text{RDA}}{\text{RSD}}$$

La combinaison du RDA et du RSD représente la relation inverse de ces deux variables. Un faible RSD (inférieur à 1,0) représente un risque démesurément plus élevé qu'un RSD supérieur à un. Le calcul des facteurs de risque pour différentes valeurs de RDA et de RSD est présenté au tableau 3.4.

Tableau 3.4
Facteur de risque pour différents ratios de la dette à l'actif et du service de la dette

		Ratio de la dette à l'actif								
		0,1	0,2	0,3	0,5	0,7	0,9	1,0	1,1	
Ratio du service de la dette	0,1	1	2	3	5	7	9	10	11	
	0,2	0,5	1	1,5	2,5	3,5	4,5	5	5,5	
	0,3	0,33	0,7	1	1,7	2,3	3	3,33	3,7	
	0,5	0,2	0,4	0,6	1	1,4	1,8	2	2,2	
	0,7	0,14	0,29	0,43	0,71	1	1,3	1,4	1,6	
	0,9	0,11	0,22	0,33	0,64	0,8	1	1,1	1,2	
	1,0	0,1	0,2	0,3	0,5	0,7	0,9	1	1,1	
	1,1	0,09	0,18	0,27	0,45	0,64	0,82	0,91	1	

Source: Ashmead Economic Research Inc.

Les exploitations insolubles sont généralement définies comme étant celles dont le facteur de risque est supérieur à 1,2. Dans le tableau 3.4, ce sont généralement les combinaisons de RDA et de RSD à la droite de la ligne diagonale qui sépare le tableau en deux. Comme on peut le voir, même avec un RDA faible de 0,2, si la capacité d'assumer le service de la dette est nulle, le type de production visé peut être insoluble. L'insolvabilité dans ce cas n'est pas nécessairement synonyme de faillite, mais elle signifie qu'une restructuration majeure de l'actif et des ressources financières s'impose. De même, une exploitation n'ayant presque aucune dette (RDA près de zéro) ne serait pas considérée comme insoluble si son ratio du service de la dette est extrêmement faible.

Par contre, les entreprises stables sont celles dont le risque financier est inférieur à 0,2. Elles sont regroupées ici à l'angle inférieur gauche du tableau 3.4. Pour la plupart, ces entreprises ont un RDA inférieur à 0,2 et un RSD supérieur à 1,0.

Les exploitations ayant des difficultés modérées sont celles dont le facteur de risque se situe entre 0,2 et 0,5 inclusivement. Dans le tableau 3.4, elles se situent immédiatement à la droite des cases représentant les exploitations stables.

Le dernier groupe d'agriculteurs se situe dans la catégorie de risque grave : le facteur de risque est supérieur à 0,5 mais inférieur ou égal à 1,2. Dans le tableau 3.4, cette catégorie correspond au reste des cases situées à la gauche de la diagonale. Ces exploitations sont en mesure d'assumer environ la moitié de leur dette ou d'en gérer le remboursement tout en ayant un RDA très élevé.

Ainsi, ces facteurs de risque peuvent être regroupés en quatre catégories de risque : insolvable, difficulté grave, difficulté modérée et stable. Les catégories de risque sont résumées ci-dessous en rapport avec le tableau 3.3. Plus la valeur est élevée sur ce tableau, plus le risque est grand.

Facteur de risque

Insolvable*	> 1,2
Grave	> 0,5 et \leq 1,2
Modéré	\geq 0,2 et \leq 0,5
Stable	< 0,2

2.0 Comparaison du risque relatif par province, par production et par groupe de revenu

Ces facteurs de risque sont maintenant appliqués à l'incidence de la variabilité du risque financier entre 1987 et 1989. D'abord, examinons l'évolution générale par région entre ces deux périodes, conformément au tableau 3.5. Sauf dans les provinces de l'Atlantique et en Ontario, le risque financier global pour les agriculteurs a diminué en 1989 pour atteindre 91 p. 100 de son niveau de 1987. Toutes les provinces présentent les caractéristiques de situations financières stables, à quelques exceptions près. La Colombie-Britannique appartenait à la catégorie de risque modéré en 1987 mais non en 1989, et le Québec affichait le même degré de difficulté financière en 1987 et en 1989.

* Voir l'explication à la page 26.

Tableau 3.5
Estimation du risque moyen par province ou par région, 1987 et 1989

Province	1987	1989	Pourcentage de variation du facteur de risque 1989/1987
Colombie-Britannique	0,21	0,15	-28,6
Alberta	0,11	0,09	-18,2
Saskatchewan	0,12	0,10	-16,7
Manitoba	0,13	0,08	-38,5
Ontario	0,08	0,09	+12,5
Québec	0,22	0,20	-9,1
Atlantique	0,05	0,08	+60,0
Canada	0,11	0,10	-9,1

Source : Tiré du *Sondage agricole 1990*, Société du crédit agricole, par Ashmead Economic Research Inc.

La comparaison du risque est plus utile et dynamique lorsqu'elle est évaluée en fonction de groupes de produits précis, comme au tableau 3.6. Le tableau montre qu'il y a une variation considérable du risque lorsque l'évaluation est faite par production. Le risque a considérablement augmenté dans le cas des élevages de bovins et de porcs ainsi que des productions soumises à la gestion de l'offre, alors qu'il a diminué dans le cas des cultures commerciales et des autres productions. L'amélioration relative de la situation de la culture commerciale est principalement attribuable aux gros versements gouvernementaux accordés aux agriculteurs en 1989.

Tableau 3.6
Estimation du risque moyen par entreprise, 1987 et 1989

Production	1987	1989	Pourcentage de variation du facteur de risque 1989/1987
Culture commerciale	0,12	0,08	-33,3
Élevage de bovins	0,08	0,09	+ 12,5
Élevage de porcs	0,18	0,20	+ 11,1
Selon l'offre	0,13	0,14	+ 7,7
Autres	0,09	0,04	-55,6
Toutes les productions	0,11	0,10	-9,1

Source : Tiré du *Sondage agricole 1990*, Société du crédit agricole, par Ashmead Economic Research Inc.

La troisième façon d'évaluer le risque consiste à en établir le niveau par groupe de revenu. La population agricole de chaque région est divisée en trois groupes égaux en fonction du niveau de revenu brut. La comparaison du risque par production et par groupe de revenu est illustrée au tableau 3.7. Cette analyse fait encore plus ressortir la variabilité du risque. Conformément à la moyenne de toutes les entreprises, le groupe ayant le revenu le plus faible présente aussi le niveau de risque le moins élevé. Seuls les éleveurs de porcs à faible revenu et les exploitations soumises à la gestion de l'offre font exception à cet égard, puisque leur facteur de risque les classe, dans l'ensemble, dans la catégorie insolvable. Les éleveurs de porcs appartenant aux deux autres groupes de revenu sont aux prises avec des difficultés modérées. En général, les agriculteurs à revenu moyen et élevé semblent être plus exposés au risque que ceux ayant un revenu plus modeste. Cette situation s'explique par le fait qu'ils doivent utiliser proportionnellement plus de capital emprunté pour augmenter et générer leur revenu.

Tableau 3.7
Estimation du risque moyen par production et par groupe de revenu, 1989

Production	Facteur de risque par groupe de revenu			Total
	Tiers Faible	Tiers Moyen	Tiers Élevé	
Culture commerciale	0,05	0,10	0,08	0,08
Élevage de bovins	0,08	0,08	0,11	0,09
Élevage de porcs	I	0,22 ^M	0,20 ^M	0,20
Selon l'offre	I	0,14	0,14	0,14
Autres	0,03	0,09	0,04	0,04
Toutes les productions	0,05	0,10	0,10	0,09

Source : Tiré du *Sondage agricole 1990*, Société du crédit agricole, par Ashmead Economic Research Inc.

I = insolvable
M = difficulté modérée

3.0 Les agriculteurs par catégorie de risque

L'un des objectifs-clés consiste à déterminer le nombre d'agriculteurs qui entrent dans chacune des quatre catégories de risque (insolvable, risque grave, risque modéré, stable). Dans la présente partie, nous évaluerons ce nombre en fonction du type de production et de la province, et nous comparerons ces données pour les années 1987 et 1989. Le tableau 3.8 montre, pour les années à l'étude, le nombre d'agriculteurs appartenant aux quatre catégories, sans toutefois tenir compte de l'évolution globale du nombre d'agriculteurs qui a pu se produire dans l'intervalle. De 1987 à 1989, plus de 3 000 agriculteurs sont passés dans la catégorie stable, tandis que le nombre d'agriculteurs dans les catégories de risque modéré et grave a diminué. Le nombre d'agriculteurs dans la catégorie insolvable a augmenté, probablement à cause de la difficulté accrue de ce groupe à profiter de la hausse des prix ou de l'aide du gouvernement.

Tableau 3.8

Estimation du nombre d'agriculteurs par catégorie de risque, 1987 et 1989

Catégorie de risque	1987		1989		Variation du nombre d'agriculteurs 1989/1987
	Nombre	Pourcentage	Nombre	Pourcentage	
Insolvable	47 235	18,9	47 948	19,2	713
Risque grave	29 658	12,0	26 524	10,6	-3134
Risque modéré	30 506	12,2	29 777	11,9	-729
Stable	142 369	57,0	145 518	58,3	3149
Totaux	249 768	100,00	249 768	100,00	

Source : Tiré du *Sondage agricole 1990*, Société du crédit agricole, par Ashmead Economic Research Inc.

On peut également évaluer le nombre des agriculteurs de chaque catégorie en comparant leur répartition procentuelle par type de production. Le tableau 3.9 illustre les résultats de cette comparaison. Au moment du sondage agricole de 1990, les éleveurs de porcs semblaient de loin les plus touchés par des difficultés financières et, chose étonnante, les productions soumises à la gestion de l'offre étaient au second rang sur le plan du niveau général de risque. En général, des revenus stables ont encouragé le recours à la dette. Les récentes négociations commerciales internationales ont eu une incidence néfaste sur ce secteur, comme en témoigne la baisse de la valeur des quotas amorcée en 1989.

Province	1987		1989		Variation du nombre d'agriculteurs 1989/1987
	Nombre	Pourcentage	Nombre	Pourcentage	
Atlantique	7 184	2,9	7 520	3,0	336
Canada	249 768	100,00	249 768	100,00	

Source : Tiré du *Sondage agricole 1990*, Société du crédit agricole, par Ashmead Economic Research Inc.

Tableau 3.9
Comparaison par catégorie de risque et par type de production, 1989

Production	Catégorie de risque financier					Total
	Insolvable	Risque grave	Risque modéré	Stable		
	Nombre d'agriculteurs	Pourcentage				
Culture commerciale	128 827	19,4	12,4	9,3	59,0	100,0
Élevage de bovins	58 699	16,3	14,1	10,4	59,2	100,0
Élevage de porcs	9 635	28,6	17,2	14,3	39,8	100,0
Selon l'offre	34 305	13,8	7,5	26,4	52,2	100,0
Autres	17 303	28,9	6,3	11,0	53,7	100,0
Toutes les productions	249 768	18,9	11,9	12,2	57,0	100,0

Source : Tiré du *Sondage agricole 1990*, Société du crédit agricole, par Ashmead Economic Research Inc.

Ce sont les agriculteurs du groupe des insolvable qui devront faire les rajustements les plus rigoureux. Cela ne veut pas dire que tous ces agriculteurs feront faillite ou quitteront la profession, mais plutôt que seule une aide artificielle leur permettra de continuer à exploiter leur entreprise agricole, si les forces du marché ne s'améliorent pas.

Le tableau 3.10 montre le nombre d'agriculteurs appartenant à la catégorie insolvable, par région. Il semble encore que les agriculteurs en difficulté financière se retrouvent en plus grand nombre en Saskatchewan, où l'insolvabilité s'est accrue de 1987 à 1989. C'est également le cas d'un grand nombre d'agriculteurs de l'Ontario, mais on remarque une nette tendance à l'amélioration dans cette province. Le pourcentage d'agriculteurs appartenant à la catégorie insolvable dans chaque province est donné au tableau 3.11. C'est encore le Manitoba, comme on peut le constater, qui compte la plus forte proportion d'agriculteurs insolvable parmi toutes les provinces.

Tableau 3.10
Nombre d'agriculteurs insolvable par région, 1987 et 1989

Région	1987		1989	
	Nombre	Pourcentage	Nombre	Pourcentage
Colombie-Britannique	2 419	5,1	2 419	5,0
Alberta	6 803	14,4	6 867	14,3
Saskatchewan	11 810	25,0	13 850	28,9
Manitoba	7 535	16,0	6 709	14,0
Ontario	10 441	22,1	9 615	20,1
Québec	6 848	14,5	6 869	14,3
Atlantique	1 379	2,9	1 620	3,4
Canada	47 235	100,0	47 948	100,0

Source : Tiré du *Sondage agricole 1990*, Société du crédit agricole, par Ashmead Economic Research Inc.

Tableau 3.11
Pourcentage d'agriculteurs insolvable par région, 1989

Région	Nombre d'agriculteurs	Nbre d'agriculteurs insolvable	Pourcentage
Colombie-Britannique	10 876	2 419	22
Alberta	50 982	6 867	13
Saskatchewan	59 210	13 850	23
Manitoba	24 196	6 709	28
Ontario	61 962	9 615	16
Québec	35 458	6 869	19
Atlantique	7 084	1 620	23
Canada	249 768	47 948	19

Source : Tiré du *Sondage agricole 1990*, Société du crédit agricole, par Ashmead Economic Research Inc.

4.0 Dette excédentaire

Il est également possible d'évaluer l'état financier des agriculteurs en déterminant le montant de toute dette excédentaire par type de production ou par catégorie de revenu. Par dette excédentaire, on entend le montant dû que l'agriculteur ne peut actuellement rembourser au moyen de ses revenus de toutes provenances. Pour évaluer ce revenu, on calcule, à l'égard de chaque exploitation agricole, la partie des revenus qui peut être consacrée au service de la dette. Le résultat sert ensuite à déterminer quelle portion de la dette totale pourrait être remboursée aux taux d'intérêt actuels. Cette portion représente la capacité d'endettement de l'entreprise. On compare alors la capacité d'endettement à l'endettement réel. Si la dette réelle est plus élevée que la capacité d'endettement, la différence donne la mesure de la dette excédentaire de l'exploitation. En résumé, la dette excédentaire correspond à la dette réelle moins la capacité d'endettement.

Le modèle de financement agricole a servi au calcul du montant de la dette excédentaire des exploitations où la dette est plus élevée que la capacité d'endettement. Le tableau 3.12 offre une comparaison de ce montant dans les différentes régions. Ce tableau permet de déduire que, de 1987 à 1989, le montant de la dette excédentaire est resté élevé mais relativement stable, à environ 4,8 milliards de dollars. À l'échelle régionale, cependant, ce montant a connu des fluctuations importantes. En Alberta et dans les provinces de l'Atlantique, la hausse de la dette excédentaire a été plus marquée, c'est-à-dire 104 et 60 millions de dollars respectivement. Au Manitoba, cette dette a connu une forte baisse (100 millions), alors qu'elle est demeurée presque stable dans les autres provinces. La hausse de la dette excédentaire en Alberta et dans les provinces de l'Atlantique est un important présage de difficultés financières dans ces régions.

Région	1987	1988	1989
Canada	4 800	4 800	4 800
Alberta	100	100	100
Provinces de l'Atlantique	60	60	60
Manitoba	100	100	100
Ontario	1 000	1 000	1 000
Québec	3 100	3 100	3 100

Tableau 3.12
Montant de la dette excédentaire par province, 1987 et 1989

Région	1987		1989		Variation 1987- 1989 (millions de \$)
	Montant (millions de \$)	Pourcen- tage du total	Montant (millions de \$)	Pourcen- tage du total	
Colombie-Britannique	348,0	7,2	316,4	6,5	-31,6
Alberta	1 141,0	23,7	1 244,9	25,5	103,9
Saskatchewan	889,0	18,4	897,6	18,4	8,6
Manitoba	562,4	11,7	461,9	9,5	-100,5
Ontario	1 266,8	26,3	1 271,3	26,0	4,6
Québec	550,0	11,4	570,1	11,7	20,1
Atlantique	63,0	1,3	122,6	2,5	59,5
Canada	4 820,1	100,0	4 884,8	100,0	64,7

Source : Tiré du *Sondage agricole 1990*, Société du crédit agricole, par Ashmead Economic Research Inc.

Tableau 3.13
Montant de la dette remboursable et de la dette excédentaire par région, 1989

Région	Dette totale	Dette excédentaire	Dette remboursable (millions de \$)	Pourcentage de la dette remboursable
Colombie-Britannique	1 020,7	316,4	704,3	69
Alberta	5 314,5	1 244,9	4 069,6	77
Saskatchewan	4 968,8	897,6	4 071,2	82
Manitoba	1 786,9	461,9	1 325,0	74
Ontario	5 184,7	1 271,3	3 913,4	75
Québec	3 329,7	570,1	2 759,6	83
Atlantique	613,8	122,6	491,2	80
Canada	22 219,1	4 884,8	17 334,3	78

Source : Tiré du *Sondage agricole 1990*, Société du crédit agricole, par Ashmead Economic Research Inc.

Le calcul du montant de la dette et de la proportion qui est remboursable est une autre façon d'évaluer le remboursement de la dette. L'examen du tableau 3.13 permet de constater que le Québec a le pourcentage de dette remboursable le plus élevé, soit 83 p. 100. Il est suivi, à ce chapitre, par la Saskatchewan et les provinces de l'Atlantique. Même si le niveau de dette remboursable de la Saskatchewan peut sembler étonnamment élevé, il ne faut pas oublier que l'encours de la dette dans cette province a diminué d'un milliard de dollars entre 1988 et 1990. Contrairement aux autres régions, la Saskatchewan a réglé une bonne partie de son problème de dette excédentaire. Les provinces de la Colombie-Britannique, de l'Alberta, du Manitoba et de l'Ontario affichent les plus faibles proportions de dette remboursable. Sans doute sont-elles aussi les provinces où il y a le plus de travail de rajustement de la dette à faire.

Au tableau 3.14 est évaluée la répartition de la dette excédentaire par type de production. La répartition montre que c'est chez les éleveurs de porcs, le facteur de risque, mesuré en fonction de l'évolution du montant de la dette excédentaire, a connu l'augmentation la plus forte. Par contre, le secteur de la culture commerciale est demeuré stable durant cette période grâce à des paiements de soutien du gouvernement. Le secteur des «autres productions» est celui où la diminution de la dette excédentaire a été la plus marquée. Cette catégorie regroupe des productions de type spécialisé.

Tableau 3.14
Dette excédentaire par type de production, 1987 et 1989

Production	1987		1989		Variation 1989-1987 (millions de \$)
	Montant (millions de \$)	Pourcen- tage du total	Montant (millions de \$)	Pourcen- tage du total	
Culture commerciale	2 668,4	55,4	2 693,3	55,1	24,8
Élevage de bovins	1 044,5	21,7	1 014,2	20,8	-30,3
Élevage de porcs	366,3	7,6	409,2	8,4	42,9
Selon l'offre	421,3	8,7	480,5	9,8	59,2
Autres	319,6	6,6	287,7	5,9	-31,9
Total	4 820,1	100,0	4 884,8	100,0	64,7

Source : Tiré du *Sondage agricole 1990*, Société du crédit agricole, par Ashmead Economic Research Inc.

En dernier lieu, le niveau d'endettement excédentaire est évalué en fonction des groupes de revenu, et le résultat se trouve au tableau 3.15. La comparaison entre les catégories de revenu montre que les agriculteurs dont les revenus sont les plus élevés connaissent les difficultés les plus grandes, compte tenu de l'augmentation spectaculaire de leur dette excédentaire. Les agriculteurs à faible et à moyen revenu ont connu un fléchissement de leur dette excédentaire, en partie grâce aux revenus provenant d'autres sources qui ont aidé au financement de l'entreprise agricole.

Tableau 3.15
Dette excédentaire par groupe de revenu, 1987 et 1989

Catégorie de revenu brut	1987		1989		Variation 1989 - 1987 (millions de \$)
	Montant (millions de \$)	Pourcentage du total	Montant (millions de \$)	Pourcentage du total	
Ventes faibles	871,6	18,1	809,0	16,6	-62,6
Ventes moyennes	2 139,8	44,4	1 995,0	40,8	-144,8
Ventes élevées	1 808,7	37,5	2 080,8	42,6	272,1
Total	4 820,1	100,0	4 884,8	100,0	64,7

Source : Tiré du *Sondage agricole 1990*, Société du crédit agricole, par Ashmead Economic Research Inc.

C. SOMMAIRE

Dans ce chapitre, on a formulé certaines observations-clés sur la conjoncture actuelle dans le secteur agricole et sur les changements qu'a connus récemment ce secteur.

Dans l'ensemble du pays, l'endettement agricole est demeuré à peu près constant entre 1988 et 1990. À l'échelle régionale, cependant, on constate une augmentation du pourcentage de l'endettement dans certaines provinces comme l'Alberta et le Québec, par rapport à l'endettement total au pays. En général, ces augmentations sont attribuables aux effets des programmes provinciaux de prêt agricole. La Saskatchewan et la Colombie-Britannique ont réduit leur part et leur montant d'endettement.

Le calcul du risque relatif montre que, en général, le risque financier a légèrement diminué entre 1987 et 1989. Il a toutefois connu une hausse dans le cas des éleveurs de porcs; il est demeuré à peu près constant dans le cas des éleveurs de bovins et des exploitations soumises à la gestion de l'offre; et il a diminué dans le cas de la culture commerciale et des autres productions. Toute diminution du risque a été attribuable, en partie, à la valeur accrue des biens immobiliers en 1989 et 1990.

Le nombre d'agriculteurs en difficulté financière a changé de 1987 à 1989. Le nombre de ceux dont les conditions financières sont stables a légèrement augmenté, passant de 57 p. 100 en 1987 à 58,3 p. 100 en 1989. Cela signifie que 3 149 agriculteurs sont passés à la catégorie stable. Il semble que ces agriculteurs appartenaient auparavant aux catégories de risque grave et modéré, qui toutes deux comptent à présent un moins grand nombre d'agriculteurs.

Durant la période à l'étude, le pourcentage des agriculteurs qui sont tombés dans la catégorie des insolubles a augmenté de moins de 0,5 p. 100. Cette catégorie, qui présente le risque le plus élevé, est de plus en plus isolée du reste de la population agricole et ne profite pas vraiment de l'augmentation des revenus du secteur agricole car ses problèmes sont trop grands. C'est au Manitoba, puis en Saskatchewan et dans les provinces de l'Atlantique, qu'il y a proportionnellement plus d'agriculteurs dans la catégorie des insolubles.

L'analyse de la dette excédentaire révèle que cette dernière est demeurée élevée au cours des dernières années et qu'elle a même augmenté dans certains types de production comme l'élevage de porcs. Les agriculteurs qui ont le niveau de vente le plus élevé connaissent les difficultés les plus graves, comme le montre le bond de presque 300 millions de dollars de leur dette excédentaire entre 1987 et 1989. Au Canada, le montant de la dette agricole considéré comme remboursable dans la conjoncture économique actuelle est évalué à 78 p. 100. En d'autres termes, 22 p. 100 de cette dette, soit 4,9 milliards de dollars, ne sont actuellement pas remboursables.

CHAPITRE IV

SCÉNARIOS FUTURS

Les deux chapitres précédents décrivent une situation financière qui n'a guère changé ces dernières années. La dette agricole, dont l'excédent est évalué à près de 5 milliards de dollars, est demeurée importante. Tout indique que la valeur des terres est artificiellement élevée compte tenu du rendement de l'industrie. La structure actuelle de l'industrie a été maintenue à ce niveau grâce aux politiques de subvention du revenu, aux bonifications d'intérêt et aux programmes de refinancement de la dette.

Le revenu, le niveau des subventions gouvernementales, le coût des intrants, les taux d'intérêt et d'autres facteurs vont subir des changements importants. Vu la période d'incertitude que l'industrie traverse présentement, il est très difficile de donner des estimations précises de la situation de la dette des agriculteurs dans les années 90. Ceci dit, nous tentons cependant dans ce chapitre d'imaginer ce que sera le profil du secteur agricole en 1992 et d'en faire l'analyse en supposant diverses conditions économiques et politiques.

A. PRÉVISIONS DÉCOULANT DE L'HYPOTHÈSE DE BASE

Le modèle de financement agricole de la firme Ashmead Economic Research Inc. est utilisé dans cette analyse pour évaluer l'incidence des conditions financières agricoles prévues sur la dette agricole et la position financière des agriculteurs.

Les premières prévisions se fondent sur les estimations actuelles de revenu et de dépenses d'ici 1992 qu'a établies *Wharton Econometric Forecasting Associates* (WEFA)¹¹ pour l'industrie. La combinaison du modèle de financement agricole et des projections de Wharton sert à établir un scénario possible de la conjoncture financière

¹¹ Le groupe WEFA, groupe canadien de prévisions agricoles, novembre 1990. Ses estimations ont été utilisées parce qu'elles sont ventilées par région afin de faciliter l'analyse.

agricole en 1992. Pour arriver à un scénario particulier, comme celui découlant de l'hypothèse de base, il faut partir d'un modèle hypothétique de revenu, de taux d'intérêt et d'évolution des coûts et des prix. Dans l'hypothèse de base, ce modèle est établi conformément à la conjoncture future qui devrait raisonnablement prévaloir. Étant donné le grand nombre d'impondérables qui entrent en jeu, ce ne sont pas nécessairement tous les facteurs qui pourraient influencer sur l'agriculture qui sont pris en considération dans l'hypothèse de base; il est donc essentiel d'examiner aussi un certain nombre d'autres scénarios possibles. Ensemble, ces projections devraient donner une idée de l'évolution possible de la dette agricole.

Selon les prévisions de l'hypothèse de base, le total des encaissements passera de 22,4 milliards de dollars en 1989 à 22,9 milliards en 1992, soit une augmentation de 2 p. 100. Ce montant tient compte de toutes les sources de financement gouvernemental, lesquelles devraient connaître une baisse de 35 p. 100, c'est-à-dire passer de 3,27 milliards de dollars en 1989 à 2,12 milliards de dollars en 1992. Dans l'ensemble, l'augmentation du total des encaissements pour les exploitations de différents types différera de l'augmentation totale de 2 p. 100, selon le modèle hypothétique suivant établi par type d'exploitation : culture commerciale, 1 p. 100; bétail, 5 p. 100; porcs, 4 p. 100; exploitations soumises à la gestion de l'offre, 2 p. 100; et autres productions, 3 p. 100. L'incidence du Régime d'assurance du revenu brut et du Compte de stabilisation du revenu net n'est pas prise en considération dans ces prévisions, car il peut s'agir, en grande partie, de revenu de remplacement. Toutefois, le rapport renferme une analyse distincte des effets du RARB en 1991-1992.

De même, selon le scénario découlant de l'hypothèse de base, la valeur des terres est censée diminuer dans la plupart des provinces, et il en a été tenu compte dans la valeur de l'actif par région¹².

Les hypothèses de base utilisées aux fins des prévisions et des scénarios suivants se trouvent à l'annexe B. Les répercussions des prévisions de départ sont examinées en fonction de la dette excédentaire et de la répartition par catégorie de risque. Les tableaux 4.1 et 4.2 présentent le niveau de la dette excédentaire selon la région et selon la production respectivement. Ces chiffres correspondent à la somme de la dette excédentaire seulement pour les exploitations qui ont une dette excédentaire. On estime que la dette excédentaire continuera d'augmenter : de 4,88 milliards qu'elle était en 1989 elle passera à 4,95 milliards d'ici 1992, ce qui représente une hausse de 1,3 p. 100. La progression la plus importante se produira en Saskatchewan où la dette excédentaire augmentera de 7,7 p. 100. La province de Québec arrivera au second rang. Ce résultat

¹² «Land Value Forecasts», *Issues*, vol. 1, n° 1, octobre 1990.

est attribuable aux coûts d'exploitation plus élevés et au ratio de la dette à l'actif de cette province. La distribution de la dette excédentaire d'une province à l'autre en 1992 est illustrée au graphique 4.1

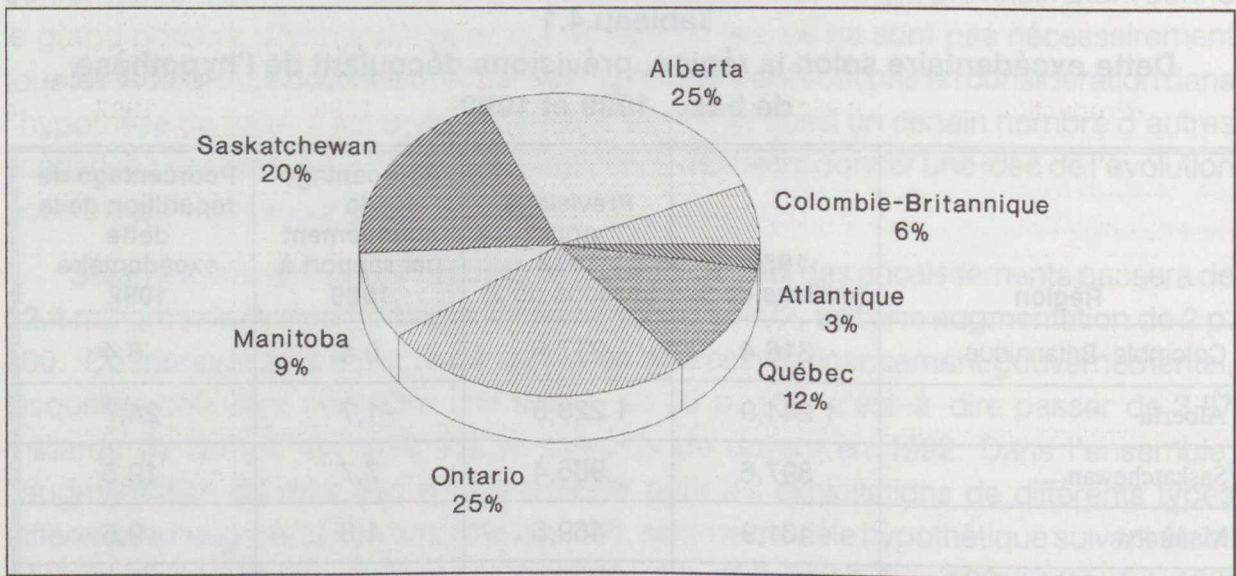
Tableau 4.1
Dette excédentaire selon la région, prévisions découlant de l'hypothèse de base, 1989 et 1992

Région	1989 (millions de \$)	Prévisions pour 1992 (millions de \$)	Pourcentage de changement par rapport à 1989	Pourcentage de répartition de la dette excédentaire 1992
Colombie-Britannique	316,4	317,6	0,4	6,4
Alberta	1 244,9	1 223,6	-1,7	24,7
Saskatchewan	897,6	966,4	7,7	19,5
Manitoba	461,9	469,5	1,6	9,5
Ontario	1 271,3	1 248,7	-1,8	25,2
Québec	570,1	597,2	4,8	12,1
Atlantique	122,6	123,9	1,1	2,5
Canada	4 884,8	4 946,9	1,3	100,0

Source : Ashmead Economic Research Inc.

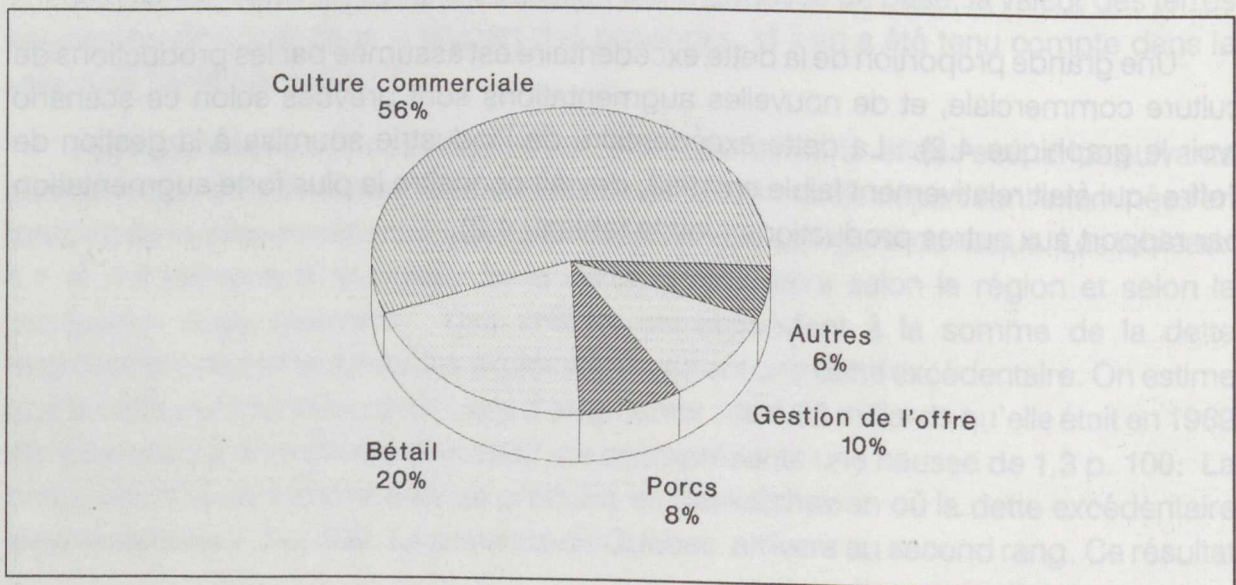
Une grande proportion de la dette excédentaire est assumée par les productions de culture commerciale, et de nouvelles augmentations sont prévues selon ce scénario (voir le graphique 4.2). La dette excédentaire de l'industrie soumise à la gestion de l'offre, qui était relativement faible en 1989, devrait connaître la plus forte augmentation par rapport aux autres productions (voir le tableau 4.2).

Graphique 4.1
Répartition proportionnelle de la dette excédentaire par région,
prévisions découlant de l'hypothèse de base, 1992



Source : Ashmead Economic Research Inc.

Graphique 4.2
Répartition proportionnelle de la dette excédentaire par production,
prévisions découlant de l'hypothèse de base, 1992



Source : Ashmead Economic Research Inc.

Tableau 4.2
Dettes excédentaires par production, prévisions découlant
de l'hypothèse de base, 1989 et 1992

Production	1989 (millions de \$)	Prévisions pour 1992 (millions de \$)	Pourcentage de changement par rapport à 1989	Pourcentage de répartition de la dette excédentaire 1992
Culture commerciale	2 693,3	2 753,7	2,2	55,7
Élevage de bétail	1 014,2	993,6	-2,0	20,1
Élevage de porcs	409,2	418,2	2,2	8,5
Selon l'offre	480,5	499,4	3,9	10,1
Autres	287,7	281,9	-2,0	5,7
Total	4 884,8	4 946,9	1,3	100,0

Source : Ashmead Economic Research Inc.

Compte tenu de ces prévisions de départ et d'un léger fléchissement de la dette globale, la proportion d'agriculteurs dans les quatre catégories de risque ne fluctuera guère comparativement à 1989 (tableau 4.3). D'abord, on note que le nombre ou la proportion d'agriculteurs dans la catégorie insolvable ne changera à peu près pas. Même s'il y a une nouvelle baisse du nombre total d'exploitations, ce qui expliquera en partie la diminution du nombre d'agriculteurs dans ce groupe, il n'est pas possible d'en tenir compte aux fins de cette analyse. La proportion d'agriculteurs dans la catégorie de risque modéré devrait diminuer de 1,8 p. 100, et celle dans la catégorie de risque grave de 0,1 p. 100.

Tableau 4.3
Dénombrement des exploitations par catégorie de risque, 1989 et 1992

Catégorie de risque	1989	Prévisions pour 1992	Pourcentage de changement p/r à 1989
Stable	145 518	146 311	0,5
Modéré	43 697	42 905	-1,8
Grave	12 605	12 590	-0,1
Insolvable	47 948	47 963	0,0
Total	249 768	249 768	

Source : Ashmead Economic Research Inc.

Ces prévisions de départ «les plus probables» semblent indiquer que la structure et les difficultés financières actuelles de l'industrie agricole vont se maintenir. Toutefois, une analyse plus poussée montre que ce résultat découle des problèmes constants éprouvés par le secteur de la culture commerciale et, dans une moindre mesure, par l'industrie soumise à la gestion de l'offre au Québec. L'élevage du bétail et les autres productions devraient connaître une légère amélioration. Dans l'ensemble, la dette des agriculteurs canadiens est censée fléchir très légèrement selon les hypothèses retenues pour ce scénario.

B. PRÉVISIONS DÉCOULANT D'UNE AUGMENTATION DU COÛT DES INTRANTS

L'autre danger pour les agriculteurs est que, malgré leur résorption, les récentes hausses des prix de l'énergie se reproduisent et contribuent à accroître inopinément le prix du carburant, des engrais et des produits chimiques. De même, il est possible que le coût d'autres intrants augmente avec l'inflation. Même si les agriculteurs peuvent souvent jouer avec ces intrants, l'incidence finira par se faire sentir.

Les chiffres découlant de l'hypothèse de base, qui sont énoncés ci-dessus, ont été recalculés de façon à inclure une nouvelle augmentation du prix des intrants. Ainsi, on estime que le coût total des intrants augmentera, au cours des deux prochaines années, de trois centièmes de point de plus que ce qui était prévu conformément à l'hypothèse de base. Le coût des intrants a augmenté à un rythme modéré tout au long des années 80. Dans le secteur soumis à la gestion de l'offre, les recettes des exploitations augmenteront d'un centième de point de plus que ce qui était prévu dans l'hypothèse de base en raison du coût des formules de production. Il est fort probable que les agriculteurs soient aussi vulnérables au danger d'une augmentation du prix des intrants qu'ils ne le sont aux fluctuations du prix des produits.

Le tableau 4.4 montre que le niveau de la dette excédentaire passera à 5,2 milliards de dollars, selon le scénario du «coût élevé», c'est-à-dire qu'il augmentera de 6,3 p. 100 par rapport aux niveaux évalués en 1989. Selon le scénario de l'hypothèse de base, la hausse ne serait que de 1,3 p. 100. La répartition régionale de la dette excédentaire illustrée au tableau 4.4 ne change pas beaucoup par rapport à l'hypothèse de base.

Tableau 4.4
Dette excédentaire selon la région, prévisions de coûts plus élevés,
1989 et 1992

Région	1989 (millions de \$)	1992 (millions de \$)	Pourcentage de changement par rapport à 1989	Pourcentage de répartition de la dette excédentaire 1992
Colombie-Britannique	316,4	343,3	8,5	6,6
Alberta	1 244,9	1 233,1	-0,9	23,8
Saskatchewan	897,6	1 043,8	16,3	20,1
Manitoba	461,9	499,8	8,2	9,6
Ontario	1 271,3	1 267,7	-0,3	24,4
Québec	570,1	673,5	18,1	13,0
Atlantique	122,6	130,7	6,6	2,5
Canada	4 884,8	5 191,9	6,3	100,0

Source: Ashmead Economic Research Inc.

Cette évaluation des coûts élevés montre que ceux-ci pourraient avoir de fortes répercussions sur la Saskatchewan et le Québec. La hausse des coûts explique la faible marge bénéficiaire nette des agriculteurs dans ces deux provinces et la précarité de leur situation. Toute hausse du coût des intrants ou des taux d'intérêt pourrait compromettre la viabilité de ces agriculteurs.

Comme l'indique le tableau 4.5, le secteur soumis à la gestion de l'offre n'est pas le seul à souffrir de coûts plus élevés. Ainsi, les exploitations d'élevage de porcs affichent elles aussi une augmentation de leur dette excédentaire. L'augmentation de la dette excédentaire dans ces secteurs par rapport aux autres productions est également illustrée dans ce tableau. Ces secteurs ont accumulé un plus fort ratio de la dette à l'actif et des coûts d'exploitation plus élevés que la plupart des autres productions.

Tableau 4.5
Dette excédentaire par production, prévisions de coûts plus élevés,
1989 et 1992

Production	1989 (millions de \$)	Prévisions pour 1992 (millions de \$)	Pourcentage de changement par rapport à 1989	Pourcentage de répartition de la dette excédentaire 1992
Culture commerciale	2 693,3	2 856,1	6,0	55,0
Élevage de bétail	1 014,2	1 012,8	-0,1	19,5
Élevage de porcs	409,2	477,9	16,8	9,2
Selon l'offre	480,5	563,1	17,2	10,8
Autres	287,7	281,9 ¹	-2,0	5,4
Total	4 884,8	5 191,9	6,3	100,0

1 Selon ces prévisions, la dette excédentaire du groupe «Autres» ne change pas par rapport à la situation prévue dans l'hypothèse de base. L'augmentation de trois centièmes de point des coûts de fonctionnement n'a pas placé dans une situation de dette excédentaire les exploitations de ce groupe dont la dette était sensiblement inférieure à la capacité.

Source : Ashmead Economic Research Inc.

Le tableau 4.6 fait état d'une réduction du nombre d'agriculteurs dans le groupe stable; ce qui indique une aggravation des problèmes d'endettement dans un contexte de coûts plus élevés.

Tableau 4.6
Dénombrement des exploitations par catégorie de risque,
prévisions de coûts plus élevés, 1989 et 1992

Catégorie de risque	1989	Prévisions pour 1992	Pourcentage de changement
Stable	145 518	134 305	-7,7
Modéré	43 697	49 691	13,7
Grave	12 605	17 307	37,3
Insolvable	47 948	48 466	1,1
Total	249 768	249 768	

Source : Ashmead Economic Research Inc.

Le risque d'une augmentation plus forte des coûts pourrait constituer pour la survie de nombreuses exploitations agricoles une menace tout aussi grande que la baisse des prix. Le prix de nombreux produits a diminué et la probabilité de nouvelles baisses importantes des prix est faible. Les producteurs ont déjà réduit leur utilisation d'intrants et il reste peu de marge de manoeuvre en vue de nouveaux rajustements. Par conséquent, l'augmentation des coûts pourrait avoir d'énormes répercussions sur la rentabilité.

C. PRÉVISIONS OPTIMISTES

Le secteur agricole fourmille d'exemples de revirements rapides et heureux de situations. En 1970 et en 1971, par exemple, les réserves céréalières étaient à leur maximum, les prix stagnaient et les perspectives à long terme pour la profession étaient sombres. Le vent a tourné en 1972, de sorte que, dès 1973, une période de relance s'est amorcée et s'est prolongée pratiquement jusqu'au début des années 80.

Ce précédent donne à penser que la même chose pourrait se produire au cours des prochaines campagnes agricoles. L'échec des négociations du GATT à l'origine de la faiblesse actuelle des prix pourrait être le prélude à un redressement des prix dans l'industrie céréalière. Alors que les stocks mondiaux de céréales sont faibles comparativement à la moyenne des dix dernières années, l'Amérique du Nord et probablement l'Europe pourraient ne pas semer à outrance en 1991-1992. La superficie visée par le programme américain de gel des terres a doublé. Le recours à des intrants comme les engrais et les produits chimiques pour améliorer la production sera réduit. En outre, il est peu probable que les conditions de croissance favorables que nous avons connues globalement en 1990 se répètent en 1991.

Le redressement du prix des céréales est une importante possibilité économique à évaluer et, dans ce contexte, il coïncide avec une période où les autres prix agricoles sont eux aussi fermes. Ce scénario a été examiné en fonction des hypothèses suivantes : i) Le revenu agricole total dans chacune des catégories d'exploitation augmente de 10 centièmes de point par rapport à l'hypothèse de base. ii) Étant donné que le grain est un intrant dans le secteur de l'élevage, les dépenses d'exploitation de ces productions et de l'industrie soumise à la gestion de l'offre augmentent de 2 centièmes de point. Le revenu non agricole est légèrement réduit. iii) Le passif total et à long terme est réduit de 5 centièmes de point par rapport à l'hypothèse de base. Les valeurs de l'actif sont augmentées de 3 centièmes de point. Les résultats de ces changements sont examinés ci-dessous.

	47 308	46 481	-3,1
Total	249 708	249 758	

Source : Agriwood Economic Research Inc.

Le tableau 4.7 illustre l'évolution de la dette excédentaire selon la région et pour l'ensemble du Canada. Le niveau de la dette excédentaire fléchit à l'échelle nationale (passant à 4,35 milliards de dollars), mais les caractéristiques régionales varient passablement. La dette excédentaire est sensiblement inférieure en Saskatchewan et dans les provinces de l'Atlantique. Des améliorations plus modestes sont enregistrées dans les autres provinces.

Tableau 4.7
Dette excédentaire selon la région, prévisions optimistes, 1989 et 1992

Région	1989 (millions de \$)	Prévisions pour 1992 (millions de \$)	Pourcentage de changement par rapport à 1989	Pourcentage de répartition de la dette excédentaire 1992
Colombie-Britannique	316,4	295,5	-6,6	6,8
Alberta	1 244,9	1 160,8	-6,8	26,7
Saskatchewan	897,6	684,6	-23,7	15,8
Manitoba	461,9	416,9	-9,7	9,6
Ontario	1 271,3	1 186,0	-6,7	27,3
Québec	570,1	505,9	-11,3	11,6
Atlantique	122,6	97,0	-20,9	2,2
Canada	4 884,8	4 346,7	-11,0	100,0

Source : Ashmead Economic Research Inc.

Le tableau 4.8 montre comment la dette excédentaire sera ajustée et répartie entre les productions. Tout particulièrement, l'industrie soumise à la gestion de l'offre et certaines autres seront celles qui profiteront le moins de l'augmentation de revenu de 10 p. 100. La dette excédentaire, dans les secteurs de la culture commerciale et de l'élevage du bétail, enregistrera la plus forte baisse dans l'ensemble des productions.

Tableau 4.8
Dettes excédentaires par production, prévisions optimistes, 1989 et 1992

Production	1989 (millions de \$)	Prévisions pour 1992 (millions de \$)	Pourcentage de changement par rapport à 1989	Pourcentage de répartition de la dette excédentaire 1992
Culture commerciale	2 693,3	2 395,2	-11,1	55,1
Élevage de bétail	1 014,2	885,6	-12,7	20,4
Élevage de porcs	409,2	350,9	-14,2	8,1
Selon l'offre	480,5	448,1	-6,7	10,3
Autres	287,7	266,8	-7,2	6,1
Total	4 884,8	4 346,7	-11,0	100,0

Source : Ashmead Economic Research Inc.

Le nombre d'agriculteurs par catégorie de risque (tableau 4.9) témoigne de certains rajustements. La proportion d'agriculteurs faisant partie de la catégorie de risque modéré diminue de 19 p. 100, tandis qu'elle augmente de 6 p. 100 dans la catégorie de risque grave. Il semble n'y avoir que des changements mineurs dans la catégorie stable ou insolvable.

Tableau 4.9
Dénombrement des exploitations par catégorie de risque, prévisions optimistes, 1989 et 1992

Catégorie de risque	1989	Prévisions pour 1992	Pourcentage de changement p/r à 1989
Stable	145 518	154 569	6,2
Modéré	43 697	35 352	-19,1
Grave	12 605	13 396	6,3
Insolvable	47 948	46 451	-3,1
Total	249 768	249 768	

Source : Ashmead Economic Research Inc.

D. TAUX D'INTÉRÊT PLUS ÉLEVÉS ET INFLATION ACCRUE

Comme la présente étude porte sur la dette agricole, l'autre facteur déterminant à évaluer est l'incidence des taux d'intérêt élevés et de l'inflation qui les accompagne. Bien que les taux d'intérêt doivent continuer à être modérés pendant la presque totalité de 1991, il demeure intéressant d'évaluer l'incidence des pressions financières et inflationnistes susceptibles de mener à une nouvelle flambée des taux d'intérêt en 1992.

Selon l'hypothèse utilisée aux fins de cette analyse, les taux d'intérêt pourraient augmenter sensiblement par rapport aux niveaux actuels. On est parti de l'hypothèse que les taux d'intérêt effectifs versés par les agriculteurs pourraient augmenter d'environ un centième de point par rapport aux prévisions de l'hypothèse de base, puis on en a évalué les répercussions sur le remboursement de la dette. Enfin, en plus d'évaluer l'incidence de taux d'intérêt plus élevés, on a mesuré les répercussions générales de l'inflation sur les coûts d'exploitation. Dans ce contexte, ceux-ci se sont accrus de 1,5 centième de point par rapport au niveau de l'hypothèse de base. Les frais de subsistance ont augmenté de 2 centièmes de point. Les revenus ont progressé d'un centième de point par rapport à l'hypothèse de base pour le secteur soumis à la gestion de l'offre, si l'on en juge par les formules de coût de production. La dette dans ce secteur a augmenté d'un centième de point. Tous les autres paramètres sont demeurés inchangés par rapport à l'hypothèse de base. Les résultats de cette analyse sont résumés ci-dessous.

À l'échelle nationale, la dette excédentaire passe à 5,1 milliards de dollars, dépassant ainsi le montant prévu dans l'hypothèse de base (tableau 4.10). Encore une fois, l'augmentation relative est plus marquée en Saskatchewan et au Québec que dans toutes les autres régions. Cette situation est attribuable à leur structure de coûts plus élevés et à leur dette. La part de la dette excédentaire de ces provinces est aussi illustrée au tableau 4.10.

Province	1991 (est.)	1992 (est.)	Différence
Alberta	12 608	13 388	780
Colombie-Britannique	47 948	48 401	453
Ontario	248 788	248 788	0
Québec	248 788	248 788	0
Saskatchewan	248 788	248 788	0
Total	510 912	510 912	0

Source : Ashwood Economic Research Inc.

Tableau 4.10

Dette excédentaire selon la région, prévisions de taux d'intérêt élevés, 1989 et 1992

Région	1989 (millions de \$)	Prévisions pour 1992 (millions de \$)	Pourcentage de changement par rapport à 1989	Pourcentage de répartition de la dette excédentaire 1992
Colombie-Britannique	316,4	339,6	7,3	6,6
Alberta	1 244,9	1 228,6	-1,3	24,0
Saskatchewan	897,6	1 030,4	14,8	20,1
Manitoba	461,9	488,6	5,8	9,5
Ontario	1 271,3	1 259,5	-0,9	24,6
Québec	570,1	649,2	13,9	12,7
Atlantique	122,6	130,4	6,4	2,5
Canada	4 884,8	5 126,2	4,9	100,0

Source : Ashmead Economic Research Inc.

De toutes les productions les plus touchées par les taux d'intérêt plus élevés sont celles soumises à la gestion de l'offre et celle de l'élevage du porc (tableau 4.11). L'incidence de ces changements sur la répartition de la dette excédentaire d'une production à l'autre est illustrée dans ce tableau.

Tableau 4.11
Dettes excédentaires par production, prévisions de taux d'intérêt élevés,
1989 et 1992

Production	1989 (millions de \$)	Prévisions pour 1992 (millions de \$)	Pourcentage de changement par rapport à 1989	Pourcentage de répartition de la dette excédentaire 1992
Culture commerciale	2 693,3	2 835,0	5,3	55,3
Élevage de bétail	1 014,2	1 006,9	-0,7	19,6
Élevage de porcs	409,2	452,8	10,7	8,8
Selon l'offre	480,5	549,5	14,4	10,7
Autres	287,7	281,9	-2,0	5,5
Total	4 884,8	5 126,2	4,9	100,0

Source: Ashmead Economic Research Inc.

Les agriculteurs déjà aux prises avec des difficultés financières verront probablement leur situation se détériorer, comme l'illustre le déplacement des exploitations d'une catégorie de risque à l'autre (tableau 4.12). Le nombre d'agriculteurs dans les catégories de risque modéré et stable diminue, tandis que ceux de la catégorie de risque grave et insolvable augmente.

Tableau 4.12
Dénombrement des exploitations par catégorie de risque, prévisions de taux
d'intérêt élevés, 1989 et 1992

Catégorie de risque	1989	1992	Pourcentage de changement p/r à 1989
Stable	145 518	144 268	-0,9
Modéré	43 697	43 045	-1,5
Grave	12 605	14 224	12,8
Insolvable	47 948	48 232	0,6
Total	249 768	249 768	

Source : Ashmead Economic Research Inc.

E. TAUX D'INTÉRÊT MOINS ÉLEVÉS ET INFLATION MODÉRÉE

Après une période d'augmentation en 1990, le début de 1991 se caractérise par une diminution sensible des taux d'intérêt et bien des prévisionnistes pensent que la baisse se poursuivra en 1992. En janvier 1991, le *Conference Board of Canada* et d'autres organismes, comme la Banque royale du Canada, ont calculé que les taux d'intérêt pourraient diminuer de deux centièmes de point. Dans ce contexte, il importe de voir comment une baisse soutenue des taux d'intérêt pourrait aider les agriculteurs à assumer le niveau actuel de la dette.

Dans la présente partie, on fait donc l'analyse des répercussions possibles d'une diminution des taux d'intérêt. Si la baisse est effectivement de deux centièmes de point, la diminution des taux applicables aux prêts agricoles sera moins spectaculaire puisque l'essentiel de l'encours de la dette est constitué de prêts à terme fixe. Aux fins du présent scénario, nous sommes partis des hypothèses suivantes :

- i) la baisse des taux d'intérêt est évaluée à 1,1 centième de point par rapport au scénario de base. (Il y a déjà eu une légère diminution des taux d'intérêt selon l'hypothèse de base par rapport au début de 1991.)
- ii) le recul de l'inflation et les pressions récessionnistes devraient réduire le rythme d'augmentation des frais d'exploitation, le revenu non agricole et les frais de subsistance d'un centième de point;
- iii) de légers rajustements d'un centième de point sont apportés au niveau global de l'encours de la dette agricole en raison de l'incidence de la diminution des coûts du service de la dette.

Les résultats de cette analyse montrent que la dette excédentaire et sa répartition par province ne différerait pas beaucoup par rapport à l'hypothèse de base (tableau 4.13). L'incidence par production (tableau 4.14) ou par catégorie de risque (tableau 4.15) ne varie pas beaucoup non plus.

L'analyse montre qu'une baisse des taux d'intérêt améliorera la position financière des agriculteurs, sans toutefois modifier radicalement leur endettement. Le fléchissement des taux se répercutera directement sur le coût du capital de fonctionnement. Il n'influera cependant guère sur les coûts de la dette à moyen ou à long terme, à moins que les taux ne demeurent bas pendant deux à quatre ans.

Les résultats des cinq scénarios sont récapitulés dans le chapitre suivant.

Tableau 4.13
Dettes excédentaires par région, faibles taux d'intérêt, 1989 et 1992

Région	1989 (millions de \$)	1992 (millions de \$)	Pourcentage de changement par rapport à 1989	Pourcentage de répartition de la dette excédentaire 1992
Colombie-Britannique	316,4	312,7	-1,2	6,4
Alberta	1 244,9	1 211,7	-2,7	24,7
Saskatchewan	897,6	963,5	7,3	19,7
Manitoba	461,9	466,3	0,9	9,5
Ontario	1 271,3	1 236,0	-2,8	25,2
Québec	570,1	587,0	3,0	12,0
Atlantique	122,6	123,7	0,9	2,5
Canada	4 884,8	4 900,9	0,3	100,0

Source : Ashmead Economic Research Inc.

Tableau 4.14
Dettes excédentaires par production, faibles taux d'intérêt, 1989 et 1992

Production	1989 (millions de \$)	1992 (millions de \$)	Pourcentage de changement par rapport à 1989	Pourcentage de répartition de la dette excédentaire 1992
Culture commerciale	2 693,3	2 733,8	1,5	55,8
Bétail	1 014,2	985,1	-2,9	20,1
Porcs	409,2	410,0	0,2	8,4
Selon l'offre	480,5	493,0	2,6	10,1
Autres	287,7	279,0	-3,0	5,7
Total	4 885,8	4 900,9	0,3	100,0

Source : Ashmead Economic Research Inc.

Tableau 4.15**Dénombrement des exploitations par catégorie de risque,
faibles taux d'intérêt, 1989 et 1992**

Catégorie de risque			Pourcentage de changement p/r à 1989
	1989	1992	
Stable	145 518	145 235	-0,2
Modéré	43 697	43 681	-0,0
Grave	12 605	12 890	2,3
Insolvable	47 948	47 963	0,0
Total	249 768	249 768	

Source : Ashmead Economic Research Inc.

F. ÉVALUATION DU RÉGIME D'ASSURANCE DU REVENU BRUT

Une initiative gouvernementale des plus importantes a été prise afin de doter le secteur des céréales et des oléagineux d'un programme de protection visant à lui assurer une plus grande stabilité. Les principaux éléments en sont le RARB (Régime d'assurance du revenu brut) et le CSRN (Compte de stabilisation du revenu net).

Le RARB aura l'incidence la plus immédiate sur le secteur dès la campagne agricole 1991-1992. Dans cette année de transition, le RARB est constitué de deux composantes distinctes d'assurance-revenu et d'assurance-récolte. La présente étude renferme une brève analyse de la façon dont ce programme pourrait se répercuter sur la situation financière des agriculteurs au cours des deux prochaines années. Cette analyse n'est, bien sûr, que partielle étant donné que nous ne disposons pas de tous les détails pertinents, au moment du dépôt du présent rapport, et que le temps nous manquait pour effectuer une analyse plus poussée.

Le RARB offre aux agriculteurs un niveau minimal de soutien du revenu brut, si le prix moyen pour l'année (et non le prix réel de l'agriculteur) ou le rendement véritable de l'agriculteur procure un revenu brut inférieur au revenu cible. Dans l'Ouest canadien, le revenu cible correspond à 70 p. 100 de la moyenne mobile de quinze ans multipliée par le rendement moyen à long terme. Dans l'Est canadien, le revenu cible équivaut à 80 p. 100 de la moyenne mobile multipliée par 80 p. 100 du rendement moyen à long terme.

L'analyse a d'abord été abordée de façon globale, puis en fonction d'une «exploitation agricole type».

1.0 Analyse globale

L'analyse donne un aperçu global des répercussions possibles du RARB, au cours de la période de transition, dans les trois provinces des Prairies, qui sont les plus susceptibles de profiter du programme. Par ailleurs, nous ne disposons pas pour l'instant de suffisamment de détails pour faire une évaluation juste des répercussions du programme dans les provinces de l'Est. L'analyse se fonde sur plusieurs hypothèses :

- la superficie cultivée a été établie selon le nombre d'acres ensemencés et le type de culture au cours de la campagne 1989-1990;
- les prix cibles pour la campagne 1991-1992 ont été évalués à 4,15 \$, à 2,15 \$ et à 6,50 \$ pour le blé, l'orge et le canola respectivement;
- les rendements ont été évalués en fonction de la moyenne provinciale des dix dernières années;
- les primes du RARB ont été évaluées à 8 p. 100 du niveau de protection du revenu;
- le taux de participation est de 100 p. 100.

On a calculé le niveau cible de protection ainsi que les primes et les indemnités prévues dans trois situations différentes :

- i) prix actuellement prévus et rendements moyens à long terme;
- ii) prix supérieurs de 10 p. 100, et rendements moyens;
- iii) prix prévus et rendements inférieurs de 10 p. 100.

Les résultats sont résumés au tableau 4.16.

Tableau 4.16
Indemnités et primes prévues en vertu du RARB, provinces des Prairies,
1991 et 1992¹

Blé, orge et canola	Prix prévus et rendements moyens		Prix plus élevés et rendements moyens		Prix prévus et rendements moins élevés	
	1991	1992	1991	1992	1991	1992
(en milliards de \$)						
Revenu cible	5,31	5,17	5,31	5,17	5,31	5,17
Revenu réel	4,23	4,22	4,65	4,64	3,81	3,79
Indemnité du RARB	1,08	0,95	0,66	0,53	1,50	1,38
Moins primes (part des agriculteurs)	0,43	0,41	0,43	0,41	0,43	0,41
Incidence nette sur le revenu agricole	0,65	0,54	0,23	0,12	1,08	0,97

¹ En supposant un taux de participation de 100 p. 100

Source : Ashmead Economic Research Inc.

Le revenu cible s'élève à 5,31 et à 5,17 milliards de dollars pour les campagnes agricoles 1991 et 1992 respectivement. Le revenu est fonction des rendements véritables et des prix réels moyens pour chacune de ces années. La différence entre le revenu cible et le revenu réel correspond au montant possible des indemnités du RARB. Il faut ensuite soustraire de ce résultat les primes versées pour arriver à mesurer l'incidence estimative du programme sur le revenu net des agriculteurs des Prairies.

L'analyse montre que, aux prix actuels et avec un rendement moyen, il faut s'attendre à ce que des indemnités du RARB soient versées en 1991 et 1992. Une fois les primes déduites, les prestations nettes dépasseront le demi-milliard de dollars pour chacune de ces deux années, même si elles baissent en 1992. Avec des prix supérieurs de 10 p. 100 aux prévisions mais un rendement moyen, les prestations nettes s'approcheront davantage du seuil de rentabilité une fois les primes prises en considération. La plus grande incidence sur les indemnités du RARB viendrait d'une diminution de 10 p. 100 du rendement, laquelle engendrait des prestations nettes s'élevant en moyenne à 1 milliard de dollars par année pour les deux années.

Il est évident que nous pourrions multiplier à l'infini les combinaisons de rendements et de prix et obtenir autant de résultats différents. Toutefois, l'analyse semble démontrer que, du moins à court terme, le RARB protégera le revenu des agriculteurs. Dans les

prémisses de l'analyse, tous les céréaliculteurs des Prairies s'inscrivent au RARB. Si une proportion déterminée d'entre eux, par exemple 70 p. 100, y participent, les indemnités seront rajustées dans la même proportion.

Se fondant sur un taux de participation de 90 p. 100, le groupe *Wharton Econometric Forecasting Associates* a effectué en mars 1991 une analyse du montant possible des indemnités du RARB pour la campagne agricole 1991-1992. Selon son analyse, en 1991, les indemnités totales pour toutes les récoltes seront de 1 314 millions de dollars dans l'Ouest du Canada et de 310 millions de dollars dans l'Est, pour un total de 1 624 millions de dollars pour tout le pays. (Le groupe WEFA n'indique pas sur quoi il s'est fondé pour faire ses prévisions de prix et de rendement.)

2.0 Analyse d'une exploitation type

En vertu du RARB, le cas de chaque agriculteur sera unique car il sera fonction du rendement de son exploitation, de ses compétences en commercialisation, de son niveau d'intrants et de sa situation financière.

Une analyse a été faite d'une exploitation de blé de 1 000 acres dans les Prairies et elle évalue l'élément «gestion du risque» de ce programme de protection des recettes. Le tableau 4.17 montre les répercussions financières d'une réduction de 25 p. 100 des prix ou des rendements et compare la situation financière des agriculteurs qui participent au programme et celle des autres. L'exploitation est structurée selon un contexte d'endettement élevé ou d'endettement faible. Dans un contexte d'endettement élevé, la valeur de sa dette serait de 375 000 \$ sur environ 1 million de dollars d'actif total. Dans un contexte d'endettement faible, elle s'élèverait à 125 000 \$.

Tableau 4.17

**Incidence du RARB dans un contexte d'endettement élevé ou
d'endettement faible, exploitation type, 1991**

	Exploitation à endettement élevé		Exploitation à endettement faible	
	Ne participe pas	Participe	Ne participe pas	Participe
Recettes cibles		136 950		136 950
Recettes réelles	81 250	81 250	81 250	81 250
Paiement prévu du programme		55 700		55 700
Recettes ajustées	81 250	136 950	81 250	136 950
Moins primes		10 270		10 270
Moins frais d'exploitation	50 304	50 304	50 304	50 304
Bénéfice brut	30 946	76 376	30 946	76 376
Moins frais d'intérêt	43 125	43 125	14 375	14 375
Différence	-12 179	33 251	16 571	62 001

Source: Ashmead Economic Research Inc.

Nous avons extrapolé les conditions économiques agricoles des deux prochaines années dans les deux cas, et aussi présumé de la situation des agriculteurs devant choisir entre le RARB et l'assurance-récolte seulement.

Les résultats de l'analyse d'une exploitation type dans un contexte d'endettement élevé ou d'endettement faible sont illustrés au tableau 4.17

Cette analyse fait ressortir plusieurs points. Premièrement, la situation de l'exploitation type est appelée à se détériorer dans les deux prochaines années si les conditions de revenu évoluent comme prévu. Deuxièmement, la structure actuelle du RARB améliorera la situation financière de l'agriculteur si les prix ou le rendement restent dans la moyenne ou ont tendance à fléchir. Troisièmement, l'agriculteur très endetté pourra éventuellement tenir le coup et afficher un bilan monétaire positif, ce qui n'aurait pas été le cas sans le RARB. Dans des conditions meilleures que prévu, l'agriculteur n'aura pas eu droit à des indemnités du RARB et se retrouvera en plus mauvaise posture à cause des primes à payer.

CHAPITRE V

SOMMAIRE ET CONCLUSIONS

Les résultats de l'analyse de la dette et du capital sont à la fois encourageants et inquiétants pour les agriculteurs et les décideurs.

L'aperçu historique récent donné au chapitre II montre que l'économie agricole canadienne rencontre des difficultés particulières dont il y a lieu de s'inquiéter. Par exemple, sa capacité de réduire le niveau global de la dette a diminué à un moment où les États-Unis sont au contraire parvenus à atténuer leur problème d'endettement. Des revenus relativement plus élevés au Canada au début des années 80, partiellement soutenus par des subventions gouvernementales, ont maintenu le niveau de la dette. D'autres programmes de crédit du gouvernement et d'établissements privés visant à subventionner ou à refinancer les prêts en souffrance ont également contribué à en maintenir le niveau. Le montant des frais d'intérêt impayés est un bon indice du degré de difficulté financière et de l'ampleur du refinancement de la dette. La valeur de l'actif semble également être élevée par rapport au revenu net du secteur et à ce qu'elle est aux États-Unis.

Étant donné la possibilité 1) d'une baisse du revenu attribuable à la moins grande capacité du gouvernement de maintenir son niveau d'aide actuel et 2) d'un fléchissement des prix des céréales et des oléagineux, la valeur de l'actif, le niveau de la dette et l'aptitude des exploitations à demeurer viables feront l'objet de rajustements.

Le montant de la dette excédentaire est un indice de difficulté financière. La dette excédentaire correspond à la portion de la dette totale du secteur qui est considérée comme n'étant pas remboursable dans les conditions économiques actuelles. L'étude montre que la dette excédentaire est demeurée presque constante entre 1987 et 1989, soit juste en deçà de 5 milliards de dollars. Ce montant représente environ 22 p. 100 de la dette agricole totale du pays.

La répartition des agriculteurs par catégorie de risque fait ressortir d'autres signes de difficulté. Le nombre d'agriculteurs en plus mauvaise posture, c'est-à-dire insolubles, est demeuré élevé tant en 1987 qu'en 1989. On estime que près de 48 000

agriculteurs au Canada se trouvent dans cette position extrêmement précaire. Les agriculteurs visés ne sont pas tous au bord de la faillite, mais leur situation exige une profonde restructuration de leur actif et de leur dette. Et, même si les changements nécessaires sont effectués, leur avenir n'est guère reluisant.

L'évaluation de scénarios futurs est importante pour déterminer les choix stratégiques à faire. Quatre scénarios ont été imaginés :

- i) le plus probable, fondé sur les prévisions actuelles de l'industrie;
- ii) les prévisions fondées sur une augmentation du coût des intrants attribuable à la hausse des coûts de l'énergie et à l'inflation;
- iii) les pronostics optimistes;
- iv) l'incidence de taux d'intérêt plus élevés et d'une inflation accrue;
- v) l'incidence de taux d'intérêt moins élevés et d'une inflation modérée.

Chacun de ces scénarios futurs a ses propres retombées sur le bien-être économique des agriculteurs. Les tableaux 5.1 à 5.3 en font la récapitulation.

La dette excédentaire est appelée à augmenter, ne serait-ce que légèrement, d'après les différents scénarios envisagés, sauf celui fondé sur des pronostics optimistes et celui visant à mesurer l'incidence de taux d'intérêt moins élevés (tableau 5.1). Du point de vue régional, seules les deux provinces les plus endettées — l'Alberta et l'Ontario — sont censées voir leur dette excédentaire diminuer, d'après les différents scénarios envisagés. La Saskatchewan et le Manitoba, dans l'Ouest, et le Québec, dans l'Est, perdent du terrain, d'après tous les scénarios envisagés, sauf celui fondé sur des pronostics optimistes. Le principal facteur d'aggravation au Québec réside dans l'augmentation prévue de la dette excédentaire dans l'industrie soumise à la gestion de l'offre, qui se produirait en vertu de n'importe quel scénario, sauf celui fondé sur des pronostics optimistes (tableau 5.2).

Plusieurs facteurs contribuent aux difficultés possibles dans le secteur soumis à la gestion de l'offre. Aucun redressement des prix n'est attendu dans ce secteur en raison des pressions du GATT. Étant donné la stabilité antérieure de son revenu, ce secteur a eu recours au crédit dans une plus grande proportion que la plupart des autres productions (à l'exception de l'élevage du porc) et ses frais d'exploitation sont plus élevés.

Au contraire, la baisse de la dette excédentaire en Alberta est liée à l'amélioration de la situation prévue dans l'industrie de l'élevage du bétail, où les revenus devraient augmenter sensiblement selon les différentes possibilités futures envisagées. Le coût des intrants et les taux d'intérêt plus élevés influent sensiblement sur la capacité future

des agriculteurs de rembourser et de réduire leur dette actuelle, compte tenu de l'augmentation de la dette excédentaire de 4,9 milliards de dollars en 1989 à 5,1 milliards de dollars en 1992 dans chaque cas. L'augmentation du coût des intrants a été modérée pendant presque toute la décennie 80. Les pressions à la hausse exercées sur ces coûts présentent un plus grand risque financier qu'une baisse du prix des produits. L'augmentation du coût des intrants, en particulier si elle coïncide avec une hausse des taux d'intérêt, constituera le plus important obstacle à la réduction de la dette agricole.

Tableau 5.1
Récapitulation de la dette excédentaire selon la région et le scénario

Région	1989	Scénario de base	Coûts plus élevés	Scénario optimiste	Taux d'intérêt plus élevés	Taux d'intérêt moins élevés
(en millions de \$)						
Colombie-Britannique	316,4	317,6	343,3	295,5	339,6	312,7
Alberta	1 244,9	1 223,6	1 233,1	1 160,8	1 228,6	1 211,7
Saskatchewan	897,6	966,4	1 043,8	684,6	1 030,4	963,5
Manitoba	461,9	469,5	499,8	416,9	488,6	466,3
Ontario	1 271,3	1 248,7	1 267,7	1 186,0	1 259,5	1 236,0
Québec	570,1	597,2	673,5	505,9	649,2	587,0
Atlantique	122,6	123,9	130,7	97,0	130,4	123,7
Canada	4 884,8	4 946,9	5 191,9	4 346,7	5 126,2	4 900,9

Source : Ashmead Economic Research Inc.

Tableau 5.2
Récapitulation de la dette excédentaire selon la production et le scénario

Production	1989	Scénario de base	Coûts plus élevés	Scénario optimiste	Taux d'intérêt plus élevés	Taux d'intérêt moins élevés
	(en millions de \$)					
Culture commerciale	2 693,3	2 753,7	2 856,1	2 395,2	2 835,0	2 733,8
Bétail	1 014,2	993,6	1 012,8	885,6	1 006,9	985,1
Porcs	409,2	418,2	477,9	350,9	452,8	410,0
Selon l'offre	480,5	499,4	563,1	448,1	549,5	493,0
Autres	287,7	281,9	281,9 ¹	266,8	281,9 ¹	279,0
Total	4 884,8	4 946,9	5 191,9	4 346,7	5 126,2	4 900,9

¹ Dans ces prévisions, la dette excédentaire du groupe «Autres» ne change pas par rapport à la situation prévue dans l'hypothèse de base. L'augmentation des frais de fonctionnement ou des versements d'intérêt n'a pas placé dans une position de dette excédentaire les exploitations de ce groupe dont la dette était beaucoup inférieure à la capacité de dette.

Source : Ashmead Economic Research Inc.

Chacun des scénarios a ses propres retombées sur le bien-être des agriculteurs. Selon la situation la plus probable — le scénario de base — les agriculteurs continueront à faire face à bon nombre des problèmes actuels. L'industrie aura donc encore besoin d'importantes subventions pour contrer le déséquilibre actuel entre la dette, le niveau de revenu du marché et la valeur de l'actif.

Il est possible que la récente hausse des prix de l'énergie entraîne une flambée du prix des intrants. Une augmentation de 3 p. 100 à ce chapitre entraînerait une détérioration rapide de la situation, compte tenu des perspectives économiques actuelles en ce qui concerne les prix et les taux d'intérêt. Un nombre accru d'agriculteurs passerait dans la catégorie de risque grave. Fait intéressant à noter, toutefois, le nombre d'agriculteurs dans la catégorie insolvable ne changerait pas beaucoup. Les données portent à croire que ce groupe réagit de moins en moins à toute amélioration financière apportée par la prospérité économique future.

L'évolution du nombre d'agriculteurs dans les quatre catégories de risque entre 1989 et 1992 est résumée au tableau 5.3 en fonction de chaque scénario. Les changements relativement mineurs enregistrés témoignent de la position stagnante de l'agriculture. La possibilité d'une évolution importante des prix découlant des pourparlers du GATT modifiera sans doute la structure du secteur agricole à très court terme.

Tableau 5.3
Récapitulation du nombre d'agriculteurs par catégorie
de risque et par scénario

Catégorie de risque	1989	Scénario de base	Coûts plus élevés	Scénario optimiste	Taux d'intérêt plus élevés	Taux d'intérêt moins élevés
Stable	145 518	146 311	134 305	154 569	144 268	145 235
Modéré	43 697	42 905	49 691	35 352	43 045	43 681
Grave	12 605	12 590	17 307	13 396	14 224	12 890
Insolvable	47 948	47 963	48 466	46 451	48 232	47 962
Total	249 768	249 768	249 768	249 768	249 768	249 768

Source : Ashmead Economic Research Inc.

Province et production 1	Nombre d'exploitation	Superficie totale des terres possédées 2	Actif total 3	Passif total 4	Revenu agricole total 5	Dépenses d'exploitation avant amortissement 6	Revenu non agricole 7	Total des frais de subsistance 8	Principal + Intérêt	Capacité d'endettement 9	Dette excédentaire 10	Ratio de la dette à l'actif 11	Ratio du service de la dette 12
COLOMBIE-BRITANNIQUE													
Culture commerciale	4 470	659 924	1 998 018	358 858	378 746	318 969	104 585	151 175	48 708	312 225	187 822	0,18	0,71
Élevage de bétail	3 867	1 646 045	1 846 552	181 932	225 893	184 673	96 299	130 792	23 793	147 753	87 271	0,10	0,68
Élevage de porcs	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Selon l'offre	1 420	168 104	1 929 921	463 117	451 333	356 143	14 300	48 016	74 085	906 125	16 751	0,24	1,35
Autres	1 120	121 781	395 356	35 941	40 775	32 384	33 426	37 866	5 652	58 557	24 516	0,09	1,14
Tous les types de production	10 876	2 595 855	6 169 847	1 039 848	1 096 747	892 168	248 609	367 848	152 237	1 424 659	316 360	0,17	1,03
ALBERTA													
Culture commerciale	26 582	18 525 464	15 998 311	2 964 927	2 859 746	2 173 337	606 027	606 062	442 170	8 927 392	768 107	0,19	2,02
Élevage de bétail	17 890	13 971 518	9 902 594	1 660 501	1 928 216	1 600 711	389 707	407 902	224 276	4 007 919	376 294	0,17	1,79
Élevage de porcs	1 531	720 170	1 039 811	207 365	272 196	216 752	26 820	34 915	29 250	603 335	38 087	0,20	2,06
Selon l'offre	1 420	689 548	1 566 861	386 117	364 063	269 224	19 426	32 367	57 836	1 098 117	5 664	0,25	1,90
Autres	3 559	1 416 027	1 703 720	262 502	296 490	251 901	155 998	81 143	41 217	1 388 086	56 711	0,15	3,37
Tous les types de production	50 982	35 322 727	30 211 297	5 481 412	5 720 711	4 511 925	1 197 978	1 162 389	794 749	16 024 850	1 244 863	0,18	2,02
SASKATCHEWAN													
Culture commerciale	51 064	38 696 811	22 354 892	4 346 787	3 682 752	2 553 765	748 367	879 936	586 203	12 346 921	755 051	0,19	2,11
Élevage de bétail	6 979	6 463 388	2 915 314	671 172	688 824	560 300	95 503	120 262	82 851	1 342 266	137 796	0,23	1,62
Élevage de porcs	205	500 109	441 208	50 959	102 432	73 575	3 124	3 540	7 550	320 623	4 768	0,12	4,25
Selon l'offre	623	344 019	509 830	144 950	142 478	104 340	7 840	10 740	20 423	445 819	0	0,28	2,18
Autres	338	80 025	74 241	3 607	2 891	1 909	19 131	5 830	394	142 823	0	0,05	36,26
Tous les types de production	59 210	46 084 352	26 295 485	5 217 474	4 619 377	3 293 888	873 965	1 020 307	697 421	14 598 452	897 615	0,20	2,09
MANITOBA													
Culture commerciale	14 956	8 342 536	6 582 161	1 142 104	1 321 208	987 168	238 343	289 213	163 531	3 221 138	323 591	0,17	2,17
Élevage de bétail	5 820	3 786 066	1 899 447	285 965	370 410	279 056	82 451	112 546	36 635	680 418	67 053	0,15	2,04
Élevage de porcs	940	566 122	684 619	169 045	243 028	203 618	6 870	18 173	23 207	348 875	38 934	0,25	1,65
Selon l'offre	1 372	673 582	1 046 564	247 213	280 225	209 969	10 162	26 534	33 981	628 813	0	0,24	2,04
Autres	1 107	493 836	378 375	72 225	106 728	100 014	22 941	21 408	8 567	63 729	32 343	0,19	1,27
Tous les types de production	24 196	13 862 141	10 591 167	1 916 551	2 321 599	1 779 826	360 766	467 874	265 921	4 942 973	461 920	0,18	2,06

ONTARIO													
Culture commerciale	23 718	3 117 752	13 540 763	1 906 959	2 751 487	2 106 723	630 101	597 626	261 855	7 855 926	511 354	0,14	3,00
Élevage de bétail	16 000	2 872 537	7 312 133	639 656	1 033 411	944 313	446 934	403 155	74 723	1 556 120	202 571	0,09	2,08
Élevage de porcs	4 715	735 158	2 568 569	782 054	813 195	727 680	67 659	118 814	108 823	827 942	259 379	0,30	0,76
Selon l'offre	11 568	2 547 033	10 036 030	1 862 704	2 223 655	1 671 333	118 219	291 475	265 822	5 008 912	229 706	0,19	1,88
Autres	5 961	518 585	2 985 257	261 783	434 963	355 275	194 127	150 198	36 692	1 384 405	68 333	0,09	3,77
Tous les types de production	61 962	9 791 065	36 442 752	5 453 155	7 256 711	5 805 325	1 457 040	1 561 268	747 914	16 633 304	1 271 344	0,15	2,22
QUÉBEC													
Culture commerciale	7 057	1 201 648	2 376 260	513 060	646 641	497 835	188 891	163 127	78 807	1 934 363	118 324	0,22	2,70
Élevage de bétail	5 897	1 246 415	1 312 848	245 624	266 435	228 160	101 656	136 299	32 496	144 164	113 978	0,19	0,49
Élevage de porcs	1 900	288 417	970 375	274 714	527 709	461 662	20 297	43 915	37 663	539 062	48 877	0,28	1,57
Selon l'offre	16 091	4 316 636	8 108 394	2 120 335	2 327 445	1 764 818	75 057	371 926	334 432	3 945 691	193 555	0,26	1,30
Autres	4 513	851 059	730 901	138 744	82 681	69 764	94 972	104 303	18 487	86 053	95 392	0,19	0,51
Tous les types de production	35 458	7 904 176	13 498 778	3 292 477	3 850 910	3 022 238	480 874	819 568	501 886	6 649 333	570 126	0,24	1,46
ATLANTIQUE													
Culture commerciale	1 979	610 573	1 146 889	228 684	371 552	269 844	28 073	53 430	28 167	869 945	29 034	0,20	3,09
Élevage de bétail	2 245	563 541	577 204	51 150	71 958	64 662	54 224	60 601	6 669	32 294	29 199	0,09	0,48
Élevage de porcs	343	86 754	190 746	55 596	106 303	94 142	4 446	9 253	7 994	110 587	19 115	0,29	1,38
Selon l'offre	1 812	636 957	1 326 543	264 220	399 265	308 864	15 772	48 902	37 386	740 951	34 835	0,20	1,98
Autres	706	112 325	146 153	24 708	38 270	34 855	15 205	19 046	3 334	8 626	10 370	0,17	0,26
Tous les types de production	7 084	2 010 151	3 387 535	624 358	987 349	772 367	117 720	191 232	83 550	1 762 402	122 553	0,18	2,11
CANADA													
Culture commerciale	129 827	71 154 709	63 997 294	11 461 379	12 012 131	8 907 641	2 544 387	2 740 568	1 609 441	35 467 909	2 693 284	0,18	2,24
Élevage de bétail	58 699	30 549 511	25 766 092	3 735 999	4 585 148	3 861 875	1 266 772	1 371 555	481 443	7 910 934	1 014 162	0,14	1,66
Élevage de porcs	9 635	2 896 731	5 895 328	1 539 733	2 064 863	1 777 429	129 217	228 610	214 487	2 750 423	409 161	0,26	1,32
Selon l'offre	34 305	9 375 879	24 524 144	5 488 655	6 188 464	4 684 690	260 777	829 959	823 964	12 774 428	480 510	0,22	1,62
Autres	17 303	3 593 637	6 414 003	799 510	1 002 797	846 102	535 799	419 793	114 343	3 132 279	287 666	0,12	2,79
Tous les types de production	249 768	117 570 468	126 596 861	23 025 276	25 853 403	20 077 738	4 736 953	5 590 486	3 243 678	62 035 973	4 884 782	0,18	1,95

* Les statistiques figurant dans ce tableau peuvent différer des statistiques agricoles semblables publiées par d'autres sources en raison des différences d'échantillonnage. Les totaux indiqués dans le tableau ne correspondent pas exactement aux statistiques publiées dans le Sondage agricole 1990 de la SCA, en raison de la suppression, dans la présentation spéciales des données relatives aux groupes de revenu et aux productions dont les échantillons étaient trop petits. Sauf dans le cas de la colonne dette excédentaire, les totaux s'appliquent à toutes les exploitations couvertes par le sondage, dans chaque groupe de production et dans chaque province.

SCÉNARIOS HYPOTHÉTIQUES

NOTES RELATIVES À L'INTERPRÉTATION ET AU CALCUL DES RATIOS FIGURANT À L'ANNEXE B

Les ratios figurant dans chacun des tableaux suivants illustrent les variations possibles de la conjoncture financière agricole en 1992. Ils indiquent l'évolution relative de certains facteurs économiques et financiers susceptibles d'intervenir entre 1989 et 1992. Les valeurs de référence pour 1989, sur lesquelles se fondent les prévisions énoncées au chapitre 4, sont tirées du Sondage agricole 1990 de la SCA. L'annexe A en donne le sommaire. On peut multiplier ces valeurs par le ratio correspondant indiqué à l'annexe B pour obtenir la valeur indicative en dollars de l'ampleur de la variation prévue, mais pas nécessairement la valeur exacte pouvant en découler.

Les ratios dans chaque tableau peuvent se lire de la façon suivante : dans le cas des exploitations de culture commerciale en Colombie-Britannique, par exemple, les prévisions découlant de l'hypothèse de base indiquent que la valeur de l'actif total sera de 0,94 en 1992, soit 94 p. 100 de la valeur de 1989, tandis que le passif total sera réduit à 0,99, soit 99 p. 100 de la valeur de 1989. De même, le revenu agricole total de ces exploitations est appelé à augmenter de 1 p. 100 et les dépenses d'exploitation, de 7 p. 100 pour s'élever à 1,07 fois le montant de 1989. Enfin, le revenu non agricole et les frais de subsistance pourraient augmenter chacun de 9 p. 100 et atteindre ainsi 1,09 fois le montant de 1989.

Dans les prévisions découlant de l'hypothèse de base, les changements attendus au niveau du revenu agricole et des dépenses d'exploitation sont calculés à partir des prévisions de WEFA (Wharton Econometric Forecasting Associates, Canadian Agricultural Forecasting Group) de novembre 1990. Ces prévisions relatives à la conjoncture économique anticipée pour 1992 dans le secteur agricole ont été

subdivisées en fonction de chaque province par la Société du crédit agricole. Ashmead Economic Research Inc. y a apporté d'autres rajustements pour mesurer l'évolution du revenu agricole en fonction des produits, en particulier en ce qui a trait aux cultures commerciales, à l'élevage du bétail et aux exploitations soumises à la gestion de l'offre. Dans les autres prévisions, la variation du revenu agricole et des dépenses d'exploitation a été modifiée en fonction des hypothèses énoncées dans les notes en bas de page et des détails relatifs à chaque scénario donnés au chapitre IV.

Le passif total et le passif à long terme sont influencés par l'évolution du revenu agricole. En conséquence, la variation de ces ratios est évaluée comme étant inversement proportionnelle à la moitié du changement en pourcentage du revenu total. Par exemple, dans les prévisions découlant de l'hypothèse de base, lorsque l'augmentation possible du revenu agricole des éleveurs de bétail est évaluée à 5 p. 100, la diminution possible du passif total est évaluée à 2,5 p. 100. La variation des ratios du passif par rapport à 1989 correspond à $1,00 \text{ moins } 0,025 = 0,975$, soit 0,97 une fois arrondi.

La variation de la valeur de l'actif total est obtenue grâce au modèle de prévision de la valeur des terres d'Ashmead Economic Research Inc. Cet auxiliaire du modèle de financement agricole sert à prévoir la valeur moyenne des terres, compte tenu de facteurs comme le crédit à long terme prolongé, les taux d'intérêt réels, le prix initial du blé et le taux d'inflation général. Le degré de variation prévu de la valeur moyenne des terres pour une province donnée est réparti en fonction du rapport entre la valeur immobilière et l'actif total. Par exemple, dans une province où la valeur moyenne des terres est appelée à diminuer de 10 p. 100 et où la valeur immobilière représente 75 p. 100 de l'actif agricole total, le rajustement de la valeur de l'actif dans les prévisions correspond seulement à 7,5 p. 100 de la variation de 10 p. 100, soit une diminution de 7,5 p. 100. En conséquence, la variation du ratio par rapport à 1989 correspond à $1,00 \text{ moins } 0,075 = 0,925$.

Les variations du revenu non agricole et des frais de subsistance sont évaluées en fonction de l'évolution générale des prix établis à partir de l'indice des prix à la consommation. Par conséquent, si l'on s'attend à ce que l'indice des prix à la consommation augmente de 9 p. 100 entre 1989 et 1992 en vertu de l'hypothèse de base, les ratios du revenu non agricole et des frais de subsistance en 1992 correspondent à 1,09 fois le niveau de 1989. Les valeurs pour 1989 figurent à l'annexe A.

Les données relatives aux intérêts versés figurant au bas de chaque tableau de prévision correspondent au pourcentage des intérêts versés par rapport à l'encours total de la dette selon la conjoncture prévue. Les valeurs de référence pour chaque province en 1989 ont été obtenues auprès de Statistique Canada. Le pourcentage de référence est ajusté en fonction du changement relatif susceptible de se produire au niveau des taux d'intérêt commerciaux, comme en témoigne le taux préférentiel des banques à charte. Par exemple, le pourcentage des intérêts versés par rapport à la dette totale était de 10 p. 100 en Alberta en 1989, et les taux d'intérêt commerciaux étaient censés diminuer de 12,6 p. 100 entre 1989 et 1992. En conséquence, dans les prévisions découlant de l'hypothèse de base, le pourcentage des intérêts versés en Alberta est appelé à diminuer en 1992 pour passer à 8,74 p. 100.

Province	1989	1990	1991	1992	1993	1994	1995
Alberta	10.0	9.0	8.74	8.74	8.74	8.74	8.74
Colombie-Britannique	10.0	9.5	9.0	8.5	8.0	7.5	7.0
Ontario	10.0	9.5	9.0	8.5	8.0	7.5	7.0
Québec	10.0	9.5	9.0	8.5	8.0	7.5	7.0
Manitoba	10.0	9.5	9.0	8.5	8.0	7.5	7.0
Saskatchewan	10.0	9.5	9.0	8.5	8.0	7.5	7.0
Moyenne	10.0	9.5	9.0	8.5	8.0	7.5	7.0

Selon les prévisions de WEFA.

Basé sur l'évolution de l'indice des prix à la consommation pour les dépenses de consommation.

SCÉNARIO HYPOTHÉTIQUE : Prévisions découlant de l'hypothèse de base pour 1992.

Ratios des valeurs prévues en 1992 par rapport aux valeurs réelles en 1989
(1989 = 1.00)

	Actif total ¹	Passif à long terme ²	Passif total ²	Revenu agricole total ³	Dép. d'expl. avant amort. ⁴	Revenu non agricole ⁵	Frais de subsistance ⁵
Cultures commerciales							
C.-B.	0,94	0,99	0,99	1,01	1,07	1,09	1,09
Alberta	0,85	0,99	0,99	1,01	1,07	1,09	1,09
Saskatchewan	0,92	0,99	0,99	1,01	1,07	1,09	1,09
Manitoba	0,95	0,99	0,99	1,01	1,07	1,09	1,09
Ontario	0,83	0,99	0,99	1,01	1,07	1,09	1,09
Québec	1,02	0,99	0,99	1,01	1,07	1,09	1,09
Atlantique	1,06	0,99	0,99	1,01	1,07	1,09	1,09
Bétail							
C.-B.	0,94	0,97	0,97	1,05	1,07	1,09	1,09
Alberta	0,85	0,97	0,97	1,05	1,07	1,09	1,09
Saskatchewan	0,92	0,97	0,97	1,05	1,07	1,09	1,09
Manitoba	0,95	0,97	0,97	1,05	1,07	1,09	1,09
Ontario	0,83	0,97	0,97	1,05	1,07	1,09	1,09
Québec	1,02	0,97	0,97	1,05	1,07	1,09	1,09
Atlantique	1,06	0,97	0,97	1,05	1,07	1,09	1,09
Porcs							
C.-B.	0,94	0,97	0,97	1,04	1,07	1,09	1,09
Alberta	0,85	0,97	0,97	1,04	1,07	1,09	1,09
Saskatchewan	0,92	0,97	0,97	1,04	1,07	1,09	1,09
Manitoba	0,95	0,97	0,97	1,04	1,07	1,09	1,09
Ontario	0,83	0,97	0,97	1,04	1,07	1,09	1,09
Québec	1,02	0,97	0,97	1,04	1,07	1,09	1,09
Atlantique	1,06	0,97	0,97	1,04	1,07	1,09	1,09

	Actif total ¹	Passif à long terme ²	Passif total ²	Revenu agricole total ³	Dép. d'expl. avant amort. ⁴	Revenu non agricole ⁵	Frais de subsistance ⁵
Autres							
C.-B.	0,94	0,98	0,98	1,03	1,07	1,09	1,09
Alberta	0,85	0,98	0,98	1,03	1,07	1,09	1,09
Saskatchewan	0,92	0,98	0,98	1,03	1,07	1,09	1,09
Manitoba	0,95	0,98	0,98	1,03	1,07	1,09	1,09
Ontario	0,83	0,98	0,98	1,03	1,07	1,09	1,09
Québec	1,02	0,98	0,98	1,03	1,07	1,09	1,09
Atlantique	1,06	0,98	0,98	1,03	1,07	1,09	1,09
Gestion de l'offre							
C.-B.	0,94	0,99	0,99	1,02	1,07	1,09	1,09
Alberta	0,85	0,99	0,99	1,02	1,07	1,09	1,09
Saskatchewan	0,92	0,99	0,99	1,02	1,07	1,09	1,09
Manitoba	0,95	0,99	0,99	1,02	1,07	1,09	1,09
Ontario	0,83	0,99	0,99	1,02	1,07	1,09	1,09
Québec	1,02	0,99	0,99	1,02	1,07	1,09	1,09
Atlantique	1,06	0,99	0,99	1,02	1,07	1,09	1,09
Pourcentage de l'intérêt versé par rapport à la dette totale							
C.-B.	9,61 %						
Alberta	8,74 %						
Saskatchewan	8,74 %						
Manitoba	9,61 %						
Ontario	8,74 %						
Québec	9,61 %						
Atlantique	8,74 %						

¹ L'actif total est calculé à partir d'une analyse indépendante de l'investissement agricole provincial et des autres coûts. Les principaux facteurs corrélatifs englobent le prix initial du blé et le crédit annuel à long terme prolongé.

² Inversement proportionnel au changement de revenu total prévu, mais rajusté de la moitié du taux de changement du revenu.

³ Fondé sur les prévisions de novembre 1990 du WEFA, subdivisées par Ashmead Economic Research Inc. pour faire état des variations dans les groupes de produits et selon les provinces.

⁴ Selon les prévisions du WEFA.

⁵ Rajusté en fonction de l'indice des prix à la consommation pour tenir compte de l'inflation générale.

SCÉNARIO HYPOTHÉTIQUE: Prévisions de coûts plus élevés en 1992

Ratios des valeurs prévues en 1992 par rapport aux valeurs réelles en 1989
(1989 = 1,00)

	Actif total ¹	Passif à long terme ¹	Passif total ¹	Revenu agricole total ²	Dép. d'expl. avant amort. ³	Revenu non agricole ¹	Frais de subsistance ¹
Cultures commerciales							
C.-B.	0,94	0,99	0,99	1,01	1,10	1,09	1,09
Alberta	0,85	0,99	0,99	1,01	1,10	1,09	1,09
Saskatchewan	0,92	0,99	0,99	1,01	1,10	1,09	1,09
Manitoba	0,95	0,99	0,99	1,01	1,10	1,09	1,09
Ontario	0,83	0,99	0,99	1,01	1,10	1,09	1,09
Québec	1,02	0,99	0,99	1,01	1,10	1,09	1,09
Atlantique	1,06	0,99	0,99	1,01	1,10	1,09	1,09
Bétail							
C.-B.	0,94	0,97	0,97	1,05	1,10	1,09	1,09
Alberta	0,85	0,97	0,97	1,05	1,10	1,09	1,09
Saskatchewan	0,92	0,97	0,97	1,05	1,10	1,09	1,09
Manitoba	0,95	0,97	0,97	1,05	1,10	1,09	1,09
Ontario	0,83	0,97	0,97	1,05	1,10	1,09	1,09
Québec	1,02	0,97	0,97	1,05	1,10	1,09	1,09
Atlantique	1,06	0,97	0,97	1,05	1,10	1,09	1,09
Porcs							
C.-B.	0,94	0,97	0,97	1,04	1,10	1,09	1,09
Alberta	0,85	0,97	0,97	1,04	1,10	1,09	1,09
Saskatchewan	0,92	0,97	0,97	1,04	1,10	1,09	1,09
Manitoba	0,95	0,97	0,97	1,04	1,10	1,09	1,09
Ontario	0,83	0,97	0,97	1,04	1,10	1,09	1,09
Québec	1,02	0,97	0,97	1,04	1,10	1,09	1,09
Atlantique	1,06	0,97	0,97	1,04	1,10	1,09	1,09

	Actif total ¹	Passif à long terme ¹	Passif total ¹	Revenu agricole total ²	Dép. d'expl. avant amort. ³	Revenu non agricole ¹	Frais de subsistance ¹
Autres							
C.-B.	0,94	0,98	0,98	1,03	1,10	1,09	1,09
Alberta	0,85	0,98	0,98	1,03	1,10	1,09	1,09
Saskatchewan	0,92	0,98	0,98	1,03	1,10	1,09	1,09
Manitoba	0,95	0,98	0,98	1,03	1,10	1,09	1,09
Ontario	0,83	0,98	0,98	1,03	1,10	1,09	1,09
Québec	1,02	0,98	0,98	1,03	1,10	1,09	1,09
Atlantique	1,06	0,98	0,98	1,03	1,10	1,09	1,09
Gestion de l'offre							
C.-B.	0,94	0,99	0,99	1,03	1,10	1,09	1,09
Alberta	0,85	0,99	0,99	1,03	1,10	1,09	1,09
Saskatchewan	0,92	0,99	0,99	1,03	1,10	1,09	1,09
Manitoba	0,95	0,99	0,99	1,03	1,10	1,09	1,09
Ontario	0,83	0,99	0,99	1,03	1,10	1,09	1,09
Québec	1,02	0,99	0,99	1,03	1,10	1,09	1,09
Atlantique	1,06	0,99	0,99	1,03	1,10	1,09	1,09
Pourcentage de l'intérêt versé par rapport à la dette totale							
C.-B.	9,61%						
Alberta	8,74%						
Saskatchewan	8,74%						
Manitoba	9,61%						
Ontario	8,74%						
Québec	9,61%						
Atlantique	8,74%						

¹ Inchangé par rapport à l'hypothèse de base.

² Inchangé par rapport à l'hypothèse de base, si ce n'est une augmentation d'un centième de point au niveau de revenu agricole des productions soumises à la gestion de l'offre attribuée à la formule de coûts de production.

³ Nouvelle flambée du coût des intrants occasionnée par une augmentation des prix du pétrole de trois autres centièmes de point par rapport à l'hypothèse de base.

SCÉNARIO HYPOTHÉTIQUE: Prévisions optimistes pour 1992

Ratios des valeurs prévues en 1992 par rapport aux valeurs réelles den 1989
(1989 = 1,00)

	Actif total ¹	Passif à long terme ²	Passif total ²	Revenu agricole total ³	Dép. d'expl. avant amort. ⁴	Revenu non agricole ⁵	Frais de subsistance ⁵
Cultures commerciales							
C.-B.	0,97	0,94	0,94	1,11	1,07	1,09	1,09
Alberta	0,88	0,94	0,94	1,11	1,07	1,09	1,09
Saskatchewan	0,95	0,94	0,94	1,11	1,07	1,09	1,09
Manitoba	0,98	0,94	0,94	1,11	1,07	1,09	1,09
Ontario	0,85	0,94	0,94	1,11	1,07	1,09	1,09
Québec	1,05	0,94	0,94	1,11	1,07	1,09	1,09
Atlantique	1,09	0,94	0,94	1,11	1,07	1,09	1,09
Bétail							
C.-B.	0,97	0,92	0,92	1,16	1,09	1,09	1,09
Alberta	0,88	0,92	0,92	1,16	1,09	1,09	1,09
Saskatchewan	0,95	0,92	0,92	1,16	1,09	1,09	1,09
Manitoba	0,98	0,92	0,92	1,16	1,09	1,09	1,09
Ontario	0,85	0,92	0,92	1,16	1,09	1,09	1,09
Québec	1,05	0,92	0,92	1,16	1,09	1,09	1,09
Atlantique	1,09	0,92	0,92	1,16	1,09	1,09	1,09
Porcs							
C.-B.	0,97	0,92	0,92	1,14	1,09	1,09	1,09
Alberta	0,88	0,92	0,92	1,14	1,09	1,09	1,09
Saskatchewan	0,95	0,92	0,92	1,14	1,09	1,09	1,09
Manitoba	0,98	0,92	0,92	1,14	1,09	1,09	1,09
Ontario	0,85	0,92	0,92	1,14	1,09	1,09	1,09
Québec	1,05	0,92	0,92	1,14	1,09	1,09	1,09
Atlantique	1,09	0,92	0,92	1,14	1,09	1,09	1,09

	Actif total ¹	Passif à long terme ²	Passif total ²	Revenu agricole total ³	Dép. d'expl. avant amort. ⁴	Revenu non agricole ⁵	Frais de subsistance ⁵
Autres							
C.-B.	0,97	0,93	0,93	1,12	1,07	1,09	1,09
Alberta	0,88	0,93	0,93	1,12	1,07	1,09	1,09
Saskatchewan	0,95	0,93	0,93	1,12	1,07	1,09	1,09
Manitoba	0,98	0,93	0,93	1,12	1,07	1,09	1,09
Ontario	0,85	0,93	0,93	1,12	1,07	1,09	1,09
Québec	1,05	0,93	0,93	1,12	1,07	1,09	1,09
Atlantique	1,09	0,93	0,93	1,12	1,07	1,09	1,09
Gestion de l'offre							
C.-B.	0,97	0,94	0,94	1,12	1,09	1,09	1,09
Alberta	0,88	0,94	0,94	1,12	1,09	1,09	1,09
Saskatchewan	0,95	0,94	0,94	1,12	1,09	1,09	1,09
Manitoba	0,98	0,94	0,94	1,12	1,09	1,09	1,09
Ontario	0,85	0,94	0,94	1,12	1,09	1,09	1,09
Québec	1,05	0,94	0,94	1,12	1,09	1,09	1,09
Atlantique	1,09	0,94	0,94	1,12	1,09	1,09	1,09
Interest Pourcentage de l'intérêt versé par rapport à la dette totale							
C.-B.	9,61%						
Alberta	8,74%						
Saskatchewan	8,74%						
Manitoba	9,61%						
Ontario	8,74%						
Québec	9,61%						
Atlantique	8,74%						

¹ Supérieur de trois centièmes de point par rapport à l'hypothèse de base.

² Réduit de cinq centièmes de point par rapport à l'hypothèse de base.

³ Dans tous les secteurs, le prix des produits s'est redressé de dix centièmes de point par rapport à l'hypothèse de base.

⁴ Les dépenses d'exploitation des éleveurs de bétail et de porcs ainsi que des exploitations soumises à la gestion de l'offre se sont accrues de deux centièmes de points en raison du coût peu élevé du fourrage.

⁵ Inchangé par rapport à l'hypothèse de base.

SCÉNARIO HYPOTHÉTIQUE: Prévisions de taux d'intérêt plus élevés et d'une inflation accrue en 1992

Ratios des valeurs prévues en 1992 par rapport aux valeurs réelles en 1989
(1989 = 1,00)

	Actif total ¹	Passif à long terme ²	Passif total ²	Revenu agricole total ²	Dép. d'expl. avant amort. ³	Revenu non agricole ¹	Frais de subsistance ⁴
Cultures commerciales							
C.-B.	0,94	0,99	0,99	1,01	1,085	1,09	1,11
Alberta	0,85	0,99	0,99	1,01	1,085	1,09	1,11
Saskatchewan	0,92	0,99	0,99	1,01	1,085	1,09	1,11
Manitoba	0,95	0,99	0,99	1,01	1,085	1,09	1,11
Ontario	0,83	0,99	0,99	1,01	1,085	1,09	1,11
Québec	1,02	0,99	0,99	1,01	1,085	1,09	1,11
Atlantique	1,06	0,99	0,99	1,01	1,085	1,09	1,11
Bétail							
C.-B.	0,94	0,97	0,97	1,05	1,085	1,09	1,11
Alberta	0,85	0,97	0,97	1,05	1,085	1,09	1,11
Saskatchewan	0,92	0,97	0,97	1,05	1,085	1,09	1,11
Manitoba	0,95	0,97	0,97	1,05	1,085	1,09	1,11
Ontario	0,83	0,97	0,97	1,05	1,085	1,09	1,11
Québec	1,02	0,97	0,97	1,05	1,085	1,09	1,11
Atlantique	1,06	0,97	0,97	1,05	1,085	1,09	1,11
Porcs							
C.-B.	0,94	0,97	0,97	1,04	1,085	1,09	1,11
Alberta	0,85	0,97	0,97	1,04	1,085	1,09	1,11
Saskatchewan	0,92	0,97	0,97	1,04	1,085	1,09	1,11
Manitoba	0,95	0,97	0,97	1,04	1,085	1,09	1,11
Ontario	0,83	0,97	0,97	1,04	1,085	1,09	1,11
Québec	1,02	0,97	0,97	1,04	1,085	1,09	1,11
Atlantique	1,06	0,97	0,97	1,04	1,085	1,09	1,11

	Actif total ¹	Passif à long terme ²	Passif total ²	Revenu agricole total ²	Dép. d'expl. avant amort. ³	Revenu non agricole ¹	Frais de subsistance ⁴
Autres							
C.-B.	0,94	0,98	0,98	1,03	1,085	1,09	1,11
Alberta	0,85	0,98	0,98	1,03	1,085	1,09	1,11
Saskatchewan	0,92	0,98	0,98	1,03	1,085	1,09	1,11
Manitoba	0,95	0,98	0,98	1,03	1,085	1,09	1,11
Ontario	0,83	0,98	0,98	1,03	1,085	1,09	1,11
Québec	1,02	0,98	0,98	1,03	1,085	1,09	1,11
Atlantique	1,06	0,98	0,98	1,03	1,085	1,09	1,11
Gestion de l'offre							
C.-B.	0,94	1,00	1,00	1,03	1,085	1,09	1,11
Alberta	0,85	1,00	1,00	1,03	1,085	1,09	1,11
Saskatchewan	0,92	1,00	1,00	1,03	1,085	1,09	1,11
Manitoba	0,95	1,00	1,00	1,03	1,085	1,09	1,11
Ontario	0,83	1,00	1,00	1,03	1,085	1,09	1,11
Québec	1,02	1,00	1,00	1,03	1,085	1,09	1,11
Atlantique	1,06	1,00	1,00	1,03	1,085	1,09	1,11
Pourcentage de l'intérêt versé par rapport à la dette totale							
C.-B.	10,57%						
Alberta	9,61%						
Saskatchewan	9,61%						
Manitoba	10,57%						
Ontario	9,61%						
Québec	10,57%						
Atlantique	9,61%						

¹ Inchangé par rapport à l'hypothèse de base.

² Inchangé par rapport à l'hypothèse de base, si ce n'est une augmentation d'un centième de point dans le cas des productions soumises à la gestion de l'offre.

³ Les coûts d'exploitation de toutes les entreprises augmentent de 1,5 centième de point par rapport à l'hypothèse de base en raison de l'effet inflationniste des taux d'intérêt élevés sur les intrants achetés.

⁴ Dans toutes les productions, les frais de subsistance augmentent de deux centièmes de point par rapport à l'hypothèse de base par suite de l'effet inflationniste des taux d'intérêt élevés.

SCÉNARIO HYPOTHÉTIQUE: Prévisions de taux d'intérêt moins élevés et d'une inflation modérée en 1992

Ratios des valeurs prévues en 1992 par rapport aux valeurs réelles en 1989
(1989 = 1,00)

	Actif total ¹	Passif à long terme ²	Passif total ²	Rev. agr. total ¹	Dép. d'expl. avant amort. ³	Rev. non agr. ³	Frais de subsistance ³
Cultures commerciale							
C.-B.	0,94	0,98	0,98	1,01	1,06	1,08	1,08
Alberta	0,85	0,98	0,98	1,01	1,06	1,08	1,08
Saskatchewan	0,92	0,98	0,98	1,01	1,06	1,08	1,08
Manitoba	0,95	0,98	0,98	1,01	1,06	1,08	1,08
Ontario	0,83	0,98	0,98	1,01	1,06	1,08	1,08
Québec	1,02	0,98	0,98	1,01	1,06	1,08	1,08
Atlantique	1,06	0,98	0,98	1,01	1,06	1,08	1,08
Bétail							
C.-B.	0,94	0,96	0,96	1,05	1,06	1,08	1,08
Alberta	0,85	0,96	0,96	1,05	1,06	1,08	1,08
Saskatchewan	0,92	0,96	0,96	1,05	1,06	1,08	1,08
Manitoba	0,95	0,96	0,96	1,05	1,06	1,08	1,08
Ontario	0,83	0,96	0,96	1,05	1,06	1,08	1,08
Québec	1,02	0,96	0,96	1,05	1,06	1,08	1,08
Atlantique	1,06	0,96	0,96	1,05	1,06	1,08	1,08
Porcs							
C.-B.	0,94	0,96	0,96	1,04	1,06	1,08	1,08
Alberta	0,85	0,96	0,96	1,04	1,06	1,08	1,08
Saskatchewan	0,92	0,96	0,96	1,04	1,06	1,08	1,08
Manitoba	0,95	0,96	0,96	1,04	1,06	1,08	1,08
Ontario	0,83	0,96	0,96	1,04	1,06	1,08	1,08
Québec	1,02	0,96	0,96	1,04	1,06	1,08	1,08
Atlantique	1,06	0,96	0,96	1,04	1,06	1,08	1,08

	Actif total ¹	Passif à long terme ²	Passif total ²	Rev. agr. total ¹	Dép. d'expl. avant amort. ³	Rev. non agr. ³	Frais de subsistance ³
Autres							
C.-B.	0,94	0,97	0,97	1,03	1,06	1,08	1,08
Alberta	0,85	0,97	0,97	1,03	1,06	1,08	1,08
Saskatchewan	0,92	0,97	0,97	1,03	1,06	1,08	1,08
Manitoba	0,95	0,97	0,97	1,03	1,06	1,08	1,08
Ontario	0,83	0,97	0,97	1,03	1,06	1,08	1,08
Québec	1,02	0,97	0,97	1,03	1,06	1,08	1,08
Atlantique	1,06	0,97	0,97	1,03	1,06	1,08	1,08
Gestion de l'offre							
C.-B.	0,94	0,98	0,98	1,02	1,06	1,08	1,08
Alberta	0,85	0,98	0,98	1,02	1,06	1,08	1,08
Saskatchewan	0,92	0,98	0,98	1,02	1,06	1,08	1,08
Manitoba	0,95	0,98	0,98	1,02	1,06	1,08	1,08
Ontario	0,83	0,98	0,98	1,02	1,06	1,08	1,08
Québec	1,02	0,98	0,98	1,02	1,06	1,08	1,08
Atlantique	1,06	0,98	0,98	1,02	1,06	1,08	1,08
Pourcentage de l'intérêt versé par rapport à la dette totale							
C.-B.	8,51%						
Alberta	7,64%						
Saskatchewan	7,64%						
Manitoba	8,51%						
Ontario	7,64%						
Québec	8,51%						
Atlantique	7,64%						

¹ Inchangé par rapport à l'hypothèse de base.

² Réduit d'un centième de point par rapport à l'hypothèse de base pour tenir compte de la réduction prévue de la dette.

³ Réduit d'un centième de point par rapport à l'hypothèse de base pour tenir compte des effets de l'inflation modérée.

Un exemplaire du fascicule pertinent des *Procès-verbaux et témoignages* du Comité permanent de l'agriculture (*fascicule n° 56, qui renferme le présent rapport*) est déposé.

[Traduction]

Respectueusement soumis,

Le président,

HARRY BRIGHTWELL

PROCÈS-VERBAUX

LE MARDI 26 MARS 1991

(68)

[Traduction]

Le Comité permanent de l'agriculture se réunit à huis clos aujourd'hui à 9 h 14, dans la pièce 209 de l'édifice de l'Ouest, sous la présidence de Harry Brightwell (*président*).

Membres du Comité présents: Vic Althouse, Harry Brightwell, Maurice Foster, Rod Laporte, Gabriel Larrivée, Ken Monteith, Ross Stevenson, Lyle Vanclief, Geoff Wilson.

Aussi présents: Du Service de recherche de la Bibliothèque du Parlement: Len Christie, attaché de recherche; Sonya Dakers, coordonnatrice de recherche.

Le Comité entreprend d'étudier un projet de rapport sur l'endettement agricole.

Sur motion de Ken Monteith, il est convenu, — Que le Comité autorise un groupe de travail composé de Harry Brightwell, Maurice Foster et Vic Althouse, à apporter les modifications jugées nécessaires au projet de rapport sur l'endettement agricole; et qu'avec le consentement unanime du groupe, le rapport soit déposé à la Chambre ou, si elle ne siège pas, au bureau du Greffier.

Sur motion de Lyle Vanclief, il est convenu, — Que le Comité fasse tirer 1 500 exemplaires de son rapport en supplément des 550 déjà prévus.

À 10 h 52, le Comité s'ajourne jusqu'à nouvelle convocation du président.

LE MARDI 9 AVRIL 1991

(69)

Le Comité permanent de l'agriculture se réunit à huis clos aujourd'hui à 9 h 41, dans la pièce 269 de l'édifice de l'Ouest, sous la présidence de Harry Brightwell (*président*).

Membres du Comité présents: Harry Brightwell, Maurice Foster, Al Horning, Rod Laporte, Ken Monteith, Greg Thompson, Lyle Vanclief, Geoff Wilson.

Membres suppléants présents: Don Boudria remplace Ralph Ferguson; Suzanne Duplessis remplace Gabriel Larrivée; Len Gustafson remplace Ken Hughes.

Aussi présents: Du Service de recherche de la Bibliothèque du Parlement: Len Christie, attaché de recherche; Sonya Dakers, coordonnatrice de recherche.
Economiste-conseil: John A. Dawson.

Le Comité reprend l'étude de son projet de rapport sur l'endettement agricole (*voir les Procès-verbaux et témoignages du mardi 26 mars 1991, fascicule n° 56*).

À 11 h 18, le Comité s'ajourne jusqu'à nouvelle convocation du président.

LE JEUDI 11 AVRIL 1991

(70)

Le Comité permanent de l'agriculture se réunit à huis clos aujourd'hui à 10 h 15, dans la pièce 269 de l'édifice de l'Ouest, sous la présidence de Harry Brightwell (*président*).

Membres du Comité présents: Harry Brightwell, Maurice Foster, Al Horning, Ken Hughes, Rod Laporte, Joe McGuire, Ken Monteith, Ross Stevenson, Greg Thompson, Lyle Vanclief.

Membre suppléant présent: André Harvey remplace Gabriel Larrivée.

Autre député présent: Len Gustafson.

Aussi présents: Du Service de recherche de la Bibliothèque du Parlement: Len Christie, attaché de recherche; Sonya Dakers, coordonnatrice de recherche. *Economistes-conseils:* Ralph Ashmead et John A. Dawson.

Le Comité reprend l'étude de son projet de rapport sur l'endettement agricole (*voir les Procès-verbaux et témoignages du mardi 26 mars 1991, fascicule n° 56*).

À 11 h 26, la séance est suspendue.

À 12 h 11, la séance reprend.

À 13 h 05, le Comité s'ajourne jusqu'à nouvelle convocation du président.

SÉANCE DE L'APRÈS-MIDI

(71)

Le Comité permanent de l'agriculture se réunit à huis clos aujourd'hui à 15 h 40, dans la pièce 269 de l'édifice de l'Ouest, sous la présidence de Harry Brightwell (*président*).

Membres du Comité présents: Harry Brightwell, Maurice Foster, Rod Laporte, Joe McGuire, Ken Monteith, Lyle Vanclief.

Autre député présent: Len Gustafson.

Aussi présents: Du Service de recherche de la Bibliothèque du Parlement: Len Christie, attaché de recherche; Sonya Dakers, coordonnatrice de recherche. *Economistes-conseils :* Ralph Ashmead et John A. Dawson.

Le Comité reprend l'étude de son projet de rapport sur l'endettement agricole (*voir les Procès-verbaux et témoignages du mardi 26 mars 1991, fascicule n° 56*).

À 17 h 35, le Comité s'ajourne jusqu'à nouvelle convocation du président.

La greffière du Comité,

Carmen DePape

